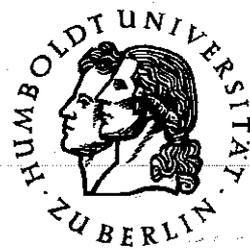


Humboldt-Universität zu Berlin  
Philosophische Fakultät III  
Institut für Asien- und  
Afrikawissenschaften

---



# **Südostasien**

## **Working Papers**

Jean-Dominique Giacometti

### **La Bataille de la Piastre 1918-1928**

Réalités économiques et perceptions politiques  
dans l'Empire colonial Français

No. 9

Berlin 1998



Jean-Dominique Giacometti

**La Bataille de la Piastre 1918-1928**

Réalités économiques et perceptions politiques  
dans l'Empire colonial Français

---

Berlin 1998

## Table des matières

<b>Introduction.</b>	Une crise monétaire ou une bataille politique ?	1
<b>A</b>	<b>La piastre, une monnaie autonome</b>	<b>5</b>
I	La hausse de la piastre de 1920	5
II	La piastre, et son fonctionnement : Monnaie et poids d'argent	9
III	De la raréfaction monétaire à la chute du franc	17
IV	Effets dénoncés, effets reconnus, effets réels de la hausse	26
<b>B</b>	<b>Le plan de stabilisation de la piastre</b>	<b>37</b>
I	La commission Outrey	38
II	De la réforme de la piastre à l'aide au franc	42
III.	Le sens de la bataille de la piastre	55
<b>Conclusion</b>		<b>65</b>
I	La Banque de l'Indochine et la bataille de la piastre	65
II	Vers la piastre-or, 1921-1928	69
<b>Annexes</b>		
I	Pouvoir d'achat du franc en piastre, 1875-1940	78
II	Cours moyen annuel de la piastre en francs, 1875-1940	79

## Introduction

### *Une crise monétaire ou une bataille politique ?*

La *piastre*, ce nom est aussi sonnante et trébuchante que la monnaie d'argent qu'il désigne. Sonnante, par toutes les connotations qu'il fait remonter à l'esprit, d'exotisme, de richesse<sup>1</sup>, de scandales<sup>2</sup>. Trébuchante, il l'est au moins pour l'historien. La monnaie officielle de l'Indochine française semble bien être l'une des énigmes essentielles de l'histoire de la colonie. On ne l'aborde qu'au risque, reconnu, d'être pris en défaut d'incompétence en économie, d'anachronisme dans la perspective, d'erreur dans l'interprétation<sup>3</sup>.

Les chassés-croisés entre la piastre et le franc, entre la piastre et son pair d'argent, entre les piastres métalliques et les piastres-papier, entre le cours de la piastre à Saigon et à Hongkong, dessinent une sarabande complexe qui peut paraître illisible et insoluble. On tente généralement de résoudre les énigmes de la piastre par des études économétriques, en mesurant les quantités de piastres en circulation, les mouvements de l'argent par rapport à l'or, les fluctuations du franc, les balances commerciale et des paiements.

L'explication de la *crise de la piastre* des années 1918-1921 proposée ici, sera essentiellement basée sur des considérations politiques et sur la vision que les différents acteurs de la vie politique et économique de l'Indochine ont eue de cette crise. Comment le Gouvernement général, les groupes de pression, les entrepreneurs, le ministre des Colonies, et si

<sup>1</sup> DORGELES Roland - *Sous le signe de la piastre, impressions d'Indochine*. La Revue de France, 1<sup>o</sup> avril 1925, pp. 503-522. La partie est prise pour le tout, la piastre devient l'image de l'Indochine.

<sup>2</sup> La piastre n'est pas une inconnue de l'opinion publique métropolitaine. On la trouve même dans la filmographie de Fernandel, dans *Adénar ou le jouet de la fatalité*, sorti sur les écrans en 1951. Fernandel y interprète le rôle d'un homme dont la simple vue du visage fait rire ses contemporains. Il est engagé comme suisse à l'enterrement d'un financier magouilleur. L'oraison précise que de méchantes langues l'avaient accusé d'avoir trempé dans des scandales liés à la piastre, mais que c'était parfaitement faux puisqu'on n'avait jamais rien pu prouver...

<sup>3</sup> Marc Meuleau dans son ouvrage consacré à la Banque de l'Indochine consacre 6 pages aux questions de la piastre de 1900 à 1930 (pp. 321-327). Yasuo Gonjo, consacre dans le sien deux fois plus d'espace à ces questions, soit 12 pages, sur les années 1918-1930 (pp. 252-263). Il note : *Par ailleurs, ses relations économiques et monétaires (de l'Indochine) avec les pays voisins sont souvent plus importantes que celles avec la métropole, ce qui fait que la question du change l'une des questions suprêmes.*

MEULEAU Marc - *Des pionniers en Extrême-Orient, Histoire de la Banque de l'Indochine*. Arthème, Fayard, Paris, 1990. 650p., cartes, index.

GONJO Yasuo - *La Banque de l'Indochine, 1875-1940*. Publications du Ministère des Finances, Paris, 1994. 425p., index, stat. biblio.

GONJO - *La banque coloniale et l'Etat : la Banque de l'Indochine devant l'interventionnisme (1917-1931)*. Le Mouvement Social, N°142, janvier-mars 1988, pp.45-74.

possible les petits commerçants et paysans d'Indochine, suivant leurs intérêts et leurs buts politiques, se sont-ils positionnés dans un grand débat contradictoire. Comment ils ont tenté de faire prévaloir leur conception de la "piastre" et de la politique économique à suivre dans la colonie indochinoise. Il faudrait insister surtout sur le décalage entre la réalité économique et les discours politiques ; entre les chiffres connus à l'époque et les positions idéologiques.

Ce point de vue inhabituel posera le principe que les problèmes de la piastre deviennent compréhensibles si l'on connaît bien la circulation monétaire particulière de l'Indochine, dans ses fonctionnements, légal et réel, et dans ses effets, théoriques du moins. Qu'ensuite on compare cette réalité avec l'analyse *politique* qu'en faisaient les acteurs de l'Indochine et les buts politico-économiques qu'ils assignaient aux réformes de la piastre qu'ils proposaient. Le point de vue privilégié ici sera donc le débat politique français sur l'organisation du système colonial, appréhendé au travers de la monnaie indochinoise<sup>4</sup>.

La seconde "crise de la piastre"<sup>5</sup> s'est caractérisée par sa hausse très forte face au franc. Les causes en sont très nombreuses et de nature très diverses. De leur compréhension dépend la capacité de l'historien à discerner, parmi les arguments développés durant la "crise" entre ceux qui ont une base réelle et ceux qui sont du domaine de la manoeuvre et de la couverture. Car la crise de la piastre donna lieu à une très violente campagne pour la suppression de la monnaie autonome de l'Indochine.

Les phénomènes économiques et monétaires qui secouent le monde après la première guerre mondiale ne sont alors pas parfaitement compris par les contemporains<sup>6</sup>. L'inflation est une chose nouvelle en métropole et la chute du franc reste mal comprise. Les gouvernements ont bien du mal à imaginer une autre réponse que le retour à une orthodoxie budgétaire rigide. La déflation est pour eux, ce que la saignée est aux médecins de Molière. Dans un domaine similaire, les gouvernements français eurent bien des peines à comprendre les mécanismes économiques qui reliaient les *réparations* demandées à l'Allemagne, le commerce extérieur de ce pays et la valeur du Mark<sup>7</sup>. La confusion régnait de même en France à

---

<sup>4</sup> Cette lecture se basera particulièrement sur l'étude des archives des groupements coloniaux, surtout du Comité de l'Indochine. En 1919 et 1920 de nombreuses réunions furent consacrées aux problèmes de la piastre, à leurs causes et à leur solution. cf. : CAOM CCFOM 462 - Comité de l'Indochine - *Dossier Piastre*. - et CCFOM P.V. *des séances du Comité du Commerce de l'Industrie et de l'Agriculture de l'Indochine*, 1917-1926.

<sup>5</sup> La première eut lieu entre 1903 et 1906, et prit la forme d'une chute de la piastre face au franc, due à la chute de l'argent face à l'or. La troisième eut lieu de 1924 à 1926 et s'exprime par une violente montée de la piastre face au franc, elle s'explique par la chute de cette seconde monnaie.

<sup>6</sup> PERROT Marguerite - *La monnaie et l'opinion publique en France et en Angleterre de 1924 à 1936*. Préf. de J.N. Jeanneney. Colin, Paris, 1955. Cahiers de FNSP 65. 255p.

<sup>7</sup> KEYNES J. M. - *Les conséquences économiques de la paix*. 1919.

propos de la chute du franc face à la livre et au dollar. Jean-Noël Jeanneney a montré comment les spéculateurs français avaient eux-mêmes attaqué le franc, mais restaient convaincus que la manoeuvre était téléguidée de l'étranger<sup>8</sup>. Rien d'étonnant donc que les explications et les plans d'action proposés durant la crise de la piastre soient assez fluctuants.

Même le vocabulaire est mal assuré et il y a souvent confusion entre "cours forcé" de la piastre et "non-convertibilité" des billets, des piastres-papier en piastre-argent. Ces deux expressions, qui recouvrent des réalités monétaires différentes, sont généralement prises pour synonymes. Il faut même reconnaître que l'expression "non-convertibilité du billet" n'apparaît presque jamais. Il ne s'agit pas là d'un argument byzantin, mais d'un point essentiel. Le billet (la piastre-papier) correspond à une piastre argent. Il vaut donc ce que valent 27 grammes d'argent au titre de 900 millièmes et il est échangeable, sur simple présentation aux comptoirs de la Banque de l'Indochine, à ce taux fixe, depuis sa création. La Banque<sup>9</sup> peut établir la non-convertibilité du billet, en accord avec le gouverneur général, en refusant cet échange, par exemple au cas où l'encaisse métallique qui couvre l'émission de monnaie fiduciaire viendrait à baisser au-dessous du minimum légal.

Mais il est possible d'établir *des* "cours forcés" autres que le rapport légal entre la piastre-argent et la piastre-papier. Par exemple rattacher la valeur de la piastre à celle de l'or ou bien à celle du franc, comme ce sera le cas à partir de 1930. Ou encore rattacher le cours de la piastre-papier à celui de la piastre-argent sur le marché de Hongkong, si l'on veut soutenir le commerce extérieur de la colonie française. Ou mieux, au taux de la place de New-York, principal marché de l'argent dans le monde. Il y a un choix de politique économique et commerciale à faire. Dans le cas du choix du franc, la logique "Impériale" l'emportera. Si Hongkong ou New-York sont choisis, il faut se souvenir du poids du commerce international dans la balance des paiements de l'Indochine.

Dans ces conditions il faut adopter le principe de Ludwig Wittgenstein<sup>10</sup>, qui veut que les mots n'aient pas de sens mais seulement des usages. On comprendra mieux la complexité de la question de la piastre en posant qu'il faut élucider le sens des mots, différent suivant les acteurs et pouvant couvrir des politiques économiques et coloniales opposées, pour

---

L'émoi provoqué en France par cet ouvrage s'explique autant par la blessure ressentie par les Français, que par leur désarroi face aux réalités exposées. Il faut noter que le premier ouvrage de Keynes portait justement sur une monnaie coloniale et ses rapports avec la monnaie de la métropole :

KEYNES J. M. - *Indian Currency and Finance*. 1913.

ASSELAIN Jean-Ch. - *Histoire économique de la France, 1919-1979*. Seuil, 1984. Tome 2.

<sup>8</sup> JEANNENEY Jean-Noël - *L'argent caché, milieux d'affaires et pouvoirs politiques dans la France du XXe siècle*. Fayard, 1981. 360p., index.

<sup>9</sup> En fait le Gouvernement général.

<sup>10</sup> Remercions ici M. Pierre Brocheux, qui nous a donné cette précision.

expliquer la crise de 1920. "Stabilisation", "réforme monétaire", "cours forcé" sont des expressions utilisées partout dans le monde colonial, mais dont le sens n'est pas donné a priori. Au contraire ils sont à décrypter. Tous les acteurs politiques et économiques de l'Indochine les utilisent. Mais chacun leur donne des sens différents, qui s'entrechoquent dans un débat entre partisans et opposants d'une monnaie autonome pour l'Indochine. Pour cette raison il est préférable de parler de "bataille" de la piastre, au lieu de "crise" de la piastre.

Cette bataille de la piastre de 1919-1920 se déroule dans un champ privilégié, celui des groupes de pression coloniaux. Elle a un sens quant à l'organisation globale du système colonial, s'il est vrai que celui qui maîtrise la monnaie d'un pays en maîtrise aussi l'économie. Au travers du flou des expressions concernant la piastre, c'est la forme de la domination économique de la France sur l'Indochine qui était en question.

Le colonel Bernard donne une bonne illustration de ce flou, dont les coloniaux sont conscients et dans lequel ils évoluent :

*On a abusé du mot de stabilisation, personne ne sait ce qu'il recouvre exactement. Si on me demandait aujourd'hui si je suis pour la stabilisation je dirais que je n'en sais rien et je demanderais ce que l'on entend par stabilisation.<sup>11</sup>*

---

<sup>11</sup> P.V. des séances du Comité l'Indochine. 554<sup>e</sup> séance, 26 juin 1919.

## A - La piastre, une monnaie autonome.

### I La hausse de la piastre de 1920

#### *Une interprétation classique : la "crise de la piastre".*

Dans l'historiographie, on lit généralement qu'en 1920, la piastre subit une grave crise qui la fit monter d'une manière irrationnelle face au franc et que cette crise de la piastre mit à mal l'économie de la colonie. Ce schéma est-il viable ? Pour illustrer cette interprétation classique de la "crise" de la piastre il est possible de présenter un texte tiré d'une étude parue récemment sur les origines, le déroulement et les effets de la crise de 1929 en Indochine. Il est d'une grande clarté mais trop rapide dans l'analyse.

L'auteur établit qu'à la suite de la première guerre mondiale une crise des matières premières se double en Indochine d'une série de problèmes matériels. La flotte commerciale gravement touchée pendant le conflit ne permet pas une reprise immédiate des échanges. Elle confronte le marché mondial du riz, au choc entre une production générale en baisse et la fièvre des achats spéculatifs précédents. Puis il passe à la situation en Indochine :

*De grosses demandes de céréales à des prix élevés sont donc faites à la Cochinchine où la récolte est bonne ; le problème réside dans le manque de contreparties commerciales qui menace les exportations de paralysie : il s'agit donc d'un problème monétaire. Or les graves troubles monétaires que connaît la France à ce moment se répercutent dans la colonie ; les deux partenaires commerciaux étant de plus en plus liés, le virus de l'un se transmet à l'autre : la piastre indochinoise subit une crise sans précédent.*

*Elle a débuté en mai 1919, lorsque le commerce mondial de l'argent a cessé d'être réglementé par les marchés britannique et américain. La hausse du métal blanc par rapport au métal jaune a été immédiate, puis c'est le chaos. (...)*

*Le désordre est tel que le gouverneur général fait appliquer le cours forcé, du 27 mars 1920 au 31 décembre 1921. Durant ces 21 mois, la Banque (de l'Indochine) est dispensée de rembourser en espèces métalliques les billets qu'elle émet, puisque banque d'émission. Le cours de la piastre est fixé périodiquement par arrêté du gouvernement général.*

Pour l'auteur, c'est le cours forcé qui permet un assainissement de la situation monétaire, et ses effets sur le commerce indochinois sont bons : la balance commerciale, positive, qui était de 80 millions de francs en

1920, se relève en 1921 à 402 millions de francs. Le "Bulletin économique et financier du Sémaphore de Marseille" (...) (daté du 28 mai 1922), qu'il cite, commente ainsi ces résultats :

*Malheureusement, la part de la France et de ses colonies dans le mouvement des exportations indochinoises tend à baisser : de 26% en 1914, elle était tombée à 6% en 1918 ; en 1919 elle se relève à 18% pour retomber à 17% en 1920, et à 13,6% en 1921. Cela prouve que les importateurs français ne savent pas encore tirer parti des ressources de notre belle colonie, et laissent les matières premières aller dans les pays étrangers.*

L'auteur de l'article commente en conclusion :

*Cette tendance ira en s'aggravant tout au long de la décennie. Soyons clairs : si la part de la France diminue, il est difficile à celle de Marseille de croître.<sup>12</sup>*

Passons sur la contradiction qui semble apparaître entre l'affirmation que *la France et l'Indochine étaient des partenaires de plus en plus liés* et la constatation que *la part de la France et de ses colonies dans le mouvement des exportations indochinoises tend à baisser*. Ce n'est pas le point étudié ici, bien qu'il soit essentiel, car la balance des paiements de l'Indochine était presque exclusivement déterminée par le commerce extérieur, lui même basé sur un produit primordial, le riz. Ce produit intéresse toute la structure politique et sociale de l'Indochine, depuis le paysan qui le cultive, jusqu'au gouverneur qui en tire des impôts et des droits de douane. Le choix des partenaires commerciaux est donc d'une extrême importance pour la santé économique et politique de l'Indochine.

Dans cette interprétation classique, un point essentiel semble devoir être noté, c'est l'évidence présentée d'un lien étroit (économique et monétaire) entre la piastre et le franc. C'est ce que l'on peut déduire du fait que *le virus de la maladie du franc, de l'un se transmet à l'autre car les graves troubles monétaires que connaît la France à ce moment se répercutent dans la colonie.*

Ce lien est aussi présenté comme évident par la comptabilisation du commerce extérieur de l'Indochine en francs et non en piastres<sup>13</sup>. Cette pratique héritée de l'époque coloniale n'a aucune raison d'être, dans une étude scientifique, jusqu'en 1930 au moins.

<sup>12</sup> DURAND Guy - *Marseille, l'Indochine et la crise ; de la riziculture à l'industrialisation*. dans *Marseille colonial face à la crise de 1929*. Série "Histoire du commerce et de l'industrie de Marseille, XIXe-XXe siècles", Tome VI, CCIMP, Marseille, 1991. 512 p., ill., stat. cartes. pp. 353-445. cf. p 373.

<sup>13</sup> L'écueil de la distorsion entre franc constant et franc courant est bien connu ; il fausse la lecture de la hausse du commerce extérieur de l'Indochine ; le franc de 1919 n'est certes pas celui de 1921. Mais ce point n'est pas essentiel ici.

Il faut bien comprendre que le commerce de l'Indochine se réglait en piastres et non en francs, sur le marché de Hongkong en particulier. Ce n'est qu'après 1930, avec la mise en place du tarif douanier impérial et surtout la "stabilisation de la piastre", fixée à 10 francs pour une piastre, qu'une telle pratique devient légitime. Avant cette date compter en francs n'est qu'une mauvaise habitude, héritée des temps coloniaux, ou issue du sens commun qui veut qu'une colonie, du fait de la domination politique, soit économiquement liée à sa métropole. Ce n'est pas le cas sur le plan monétaire en ce qui concerne l'Indochine et la France. C'est même la tendance inverse qui se dessine sur le plan commercial comme le notait le *Sémaphore de Marseille*, avec une baisse de la part de la métropole dans le commerce de la colonie.

Mais n'est-ce pas là la question pour ceux qui, dans les milieux coloniaux, veulent établir la "plus grande France". Leur rêve s'éloigne à chaque variation de la piastre face au franc, qui entrave un commerce entre la métropole et sa colonie qu'ils estiment naturel et nécessaire. Compter le commerce de l'Indochine en franc, c'est adopter leur point de vue et regarder la réalité avec les oeillères qu'ils tentaient d'imposer à leurs contemporains.

En réalité, entre 1918 et 1921 se produit une disette de piastre. Le "*problème réside dans le manque de contreparties commerciales*"<sup>14</sup> bien plus que dans un *virus* transmis du franc à la piastre. Pourtant les tenants de "la plus grande France" dénoncent la piastre comme malade et en demandent la suppression. Ce *virus* n'est-il pas une maladie psychosomatique qui hanterait leur esprit ? Au-delà, il faut poser la question de savoir si vraiment "*le cours forcé permet un assainissement de la situation monétaire*". Car rien n'est moins sûr qu'une contamination de la piastre du fait de la "maladie du franc".

Le schéma classique de la "crise de la piastre" n'explicite d'ailleurs que les années 1919-1922, qui ne représente que la première crise du franc. Or le franc devait connaître deux autres crises, en 1924 puis en 1925-1926, durant lesquelles la piastre n'était plus du tout mise en question dans les milieux coloniaux.

Si le franc était porteur d'un virus en 1920, il avait tout à la fois la peste et le choléra entre 1924 et 1926. En 1914 la livre valait 25,25 francs, et le plus haut cours de la monnaie anglaise en avril 1922 est de 59f. Mais la livre cède, dans un vent de panique, 122f. en mars 1924. Elle ne baisse, en 1925, que pour crever tous les plafonds le 21 juillet 1926 à 235 francs.<sup>15</sup> Ces fièvres convulsives des deuxième et troisième crises du franc, paradoxalement, ne semblent plus toucher la piastre après 1922,

<sup>14</sup> DURAND Guy - *Marseille, l'Indochine et la crise ; de la riziculture à l'industrialisation*. - *Marseille colonial face à la crise de 1929*. op. cit.

<sup>15</sup> BERNSTEIN S., MILZA P. - *Histoire de la France au XXe, 1900-1930*. Complexe 1990. 580p. index, bib. chrono. pp. 359-369.

puisque aucune polémique ne s'élève plus<sup>16</sup>. S'était-elle immunisée de quelque mystérieuse manière ? En tout cas l'antidote de 1921, le cours forcé, n'était plus administré. Ne peut-on pas en déduire que le *virus* du franc n'avait contaminé la piastre que dans l'esprit de médecins aux pratiques douteuses. De ceux qui voulaient tuer la piastre, les partisans de "l'Empire", opposés au maintien d'une monnaie autonome pour une colonie.

Car la chute du franc se marque parfaitement face à la piastre entre 1924 et 1926. La monnaie de l'Indochine cote 2,50 francs environ avant 1914, et elle atteint 12f. en 1920. Mais elle dépasse les 17f en 1926<sup>17</sup>, sans qu'il n'y ait plus de polémiques à propos de la piastre. On peut le constater en regardant le nombre de parution concernant cette monnaie. La figure 3 montre trois pics dans les publications concernant la piastre, par année. Le premier autour de 1905, qui correspond à la dépréciation de la piastre, due à la chute du cours de l'argent vis-à-vis de l'or. Ensuite autour de 1921, avec la "crise de la piastre", en fait la première crise du franc. Enfin après 1930, quand la piastre "stabilisée" à 10 francs perturbe le commerce extérieur de la colonie<sup>18</sup>. Les années de plus forte crise du franc ne montrent, par contre, aucune préoccupation particulière à propos de la piastre. Il y a là un paradoxe qui bat en brèche la théorie classique de la "crise de la piastre"<sup>19</sup>.

Pour résoudre ce paradoxe et le comprendre, il faut connaître la nature de la piastre ainsi que les liens réels qui unissent la monnaie de l'Indochine et le franc. Ils sont en réalité assez ténus.

<sup>16</sup> Cette (première crise des changes) qui traduit la dépréciation de la monnaie française sous l'effet de facteurs intrinsèques à la France, est généralement interprétée dans l'opinion et les milieux politiques comme résultant de la spéculation étrangère..., et la solution proposée par les experts est de ramener le franc à sa valeur d'avant-guerre par une revalorisation progressive.

BECKER J.-J., BERNSTEIN S. - *Victoire et frustrations, 1914-1929*. NHFC-12. Seuil, 1990. 460p., chrono., bib., index. pp. 426-427. Souligné par nous.

Cette phrase éclaire bien les faux semblants des interprétations de l'époque quand à la "crise du franc".

<sup>17</sup> Il s'agit là du cours moyen de l'année. Au jour le jour la piastre grimpera jusqu'à 17ff. De même pour 1926, la piastre atteint au plus fort de la crise du franc le cours de 26ff. Remarquons donc la montée parallèle de la livre et de la piastre ; au plus fort de leur valeur ces deux monnaies cotent dix fois leur cours de 1914.

<sup>18</sup> Le Franc-Poincaré prend alors de la valeur face à l'argent et renchérit les exportations indochinoises. Deux ans à peine après une stabilisation demandée par certains depuis vingt ans, de nombreuses voix s'élèvent pour réclamer le retour à la piastre-argent.

<sup>19</sup> En plus des explications qui vont être proposées ici, il en est une qu'il faut invoquer immédiatement. Si la hausse de la piastre des années 1923-1926 ne donna lieu à aucune récrimination, c'est parce que cette monnaie d'argent ne pris de valeur que face à la monnaie de la métropole, alors qu'elle restait stable vis à vis des autres monnaies. Ainsi son cours exprimé en franc 1914 ne variait plus, comme on le constate sur le graphique tiré de Yasuo Gonjo (cf. biblio.).

monétaire, la circulation globale était faible et l'exportation des piastres métalliques interdite. Il était naturel de simplement garantir ces billets par une encaisse métallique constituée d'argent ou de métal blanc monétisé en piastre<sup>23</sup>.

Pour certains contemporains, la monnaie dénommée piastre était l'équivalent d'une pièce de cinq francs or, d'un écu<sup>24</sup>. Pour d'autres c'était la copie des piastres qui circulaient en Indochine avant la colonisation<sup>25</sup>. La piastre est d'abord une unité de mesure de poids d'argent correspondant à 27 grammes d'argent au titre de 900 millièmes, donc 24,3 grammes d'argent fin.

Cette unité de mesure a ensuite une représentation physique : un petit lingot d'argent ayant la forme d'un disque, d'un poids et d'un titre équivalent à l'unité de mesure. Ce disque est accepté en paiement par tous en Indochine. Il se dénomme aussi, par extension, *piastre*.

La pièce, la piastre-argent, voit donc sa valeur libératoire entièrement contenue dans celle du prix de son poids d'argent. Elle peut payer l'équivalent du prix du produit acheté exprimé en métal argent, ni plus, ni moins, *a priori*, et n'a aucune valeur fiduciaire<sup>26</sup>.

<sup>23</sup> Pour les détails voir THIOLLIER L.-Aug. - *La grande aventure de la piastre*. op. cit. Chapitres II et XI.

<sup>24</sup> La pièce française de 5 francs "or" était bien sûr en argent. Dans les années 1860 la France avait tenté d'introduire le franc en Indochine. La piastre mexicaine valant à peu près celle de 5 francs, ce fut cette pièce qui fut introduite. L'échec fut total. Toutefois en 1920 encore, un nommé Bault, ingénieur des mines de Chodien rédige un rapport sur la crise de la piastre où il compare la monnaie de l'Indochine à l'écu de cinq francs. C'est une tactique constante des détracteurs de la piastre de la rapprocher du franc par tous les moyens, même les plus dilatoires. Le directeur de la Banque Industrielle de Chine à Saigon devait dans son contre rapport, dès le premier chapitre, dénoncer cette comparaison.

CAOM CFOM 462 C1c *Dossier piastre. Une solution à la crise monétaire en Indochine*, présenté par M. Bault, le 7 février 1920. - *Observations présentées par M. Adam, directeur de la succursale de la Banque Industrielle de Chine à Saigon au sujet de la proposition formulée par M. Bault*. Notons qu'Adam est l'auteur d'un ouvrage sur la piastre en 1922 :

ADAM Jean-Henri - *L'argent métal et la question monétaire indochinoise*. La vie universitaire, 1922, 269p.

<sup>25</sup> Le trade-dollar US en fait. Il est vrai que la piastre française avait au début les mêmes poids et titre que cette monnaie, (27,215 grammes) les meilleurs. Si bon, que les Etats-Unis devaient les retirer rapidement de la circulation devant leur disparition. La piastre française fut réduite à 27 grammes. La piastre mexicaine fut prohibée en 1905 et la piastre française interdite à l'exportation à cette date.

<sup>26</sup> *La piastre d'Indochine est-elle une monnaie ? La question peut sembler bizarre, mais elle se pose cependant, car la piastre ne ressemble à aucune des autres monnaies qui circulent dans le monde entier, pas même aux autres monnaies d'argent, telles que le Tael de Shanghai, le dollar de Hong-Kong, car son exportation est interdite... Elle n'est pas égale à la valeur du métal qu'elle renferme car la frappe n'est pas libre, l'exportation suspendue depuis plus de 20 ans*" Léon Archimbaud, Rapport du budget des colonies, exercice 1929, p. 91. (cité par Thiollier.. p. 80).

Le désaccord entre l'explication de Léon Archimbaud et celle développée ici n'est qu'apparente. Archimbaud parle là de la circulation de la piastre à l'étranger, et c'est la

Cette particularité peut être constatée de visu par chacun, aujourd'hui encore, dans toutes les boutiques de souvenirs du Vietnam, qui proposent à la vente ces pièces d'un autre âge. Il n'existe pas de pièce de "1 piastre" comme il existe des pièces de "1 franc". Les disques d'argent portent frappé, non une unité ou un montant libérateur, mais un nom, ils s'appellent "*piastre de commerce*". Au revers, on peut lire "*poids 27 grammes - titre 900 millième*", ce qui est l'aloï garanti par la Banque de l'Indochine, et non, encore une fois, un montant libérateur. Il en résulte que cette monnaie est très sensible aux variations diverses que l'on peut imaginer, entre l'or et l'argent ou entre les métaux précieux et les produits divers qu'ils peuvent payer<sup>27</sup>. Par là, les détracteurs de la piastre la dénoncent comme n'étant en réalité qu'un objet de troc et non une monnaie<sup>28</sup>.

### *Le besoin de piastres crée le manque de piastres*

Un point semble très important pour comprendre les mécanismes de baisse et de hausse du prix de la piastre face aux divers éléments de la vie économique indochinoise. Il faut s'intéresser aux mécanismes de contraction de la circulation monétaire que subit l'Indochine à plusieurs reprises. Disons ici que cette circulation est double, l'une à l'intérieur de la colonie et l'autre à l'extérieur, par le fait que la piastre est interdite à l'exportation à partir de 1905. A l'extérieur de la colonie, des effets de commerce se négocient, à l'intérieur des piastres circulent. Les deux circulations sont toutefois liées par l'encaisse de garantie en métal que la

---

circulation dans la colonie qui est décrite ici. Les deux sont relativement découplées justement par cette interdiction d'exportation, qui fait que sur le marché international, la piastre se comportait plutôt comme une monnaie moderne dont le cours est basé sur le change entre les monnaies, plus que sur le gage d'argent. L'impossibilité d'en frapper librement implique qu'elle prenne de la valeur, pour cause de rareté. Il faut noter que si peu d'analyses contemporaines ont été tentées sur la circulation de la piastre à l'intérieure de la colonie, il n'y en a aucune sur la circulation de la monnaie indochinoise à l'extérieur, malgré l'importance du commerce extérieur pour la colonie.

<sup>27</sup> Ainsi prenons l'exemple d'une jeune vietnamienne à marier ; pour ses parents qui voudraient lui offrir des bijoux pour la cérémonie, il n'y a aucune différence entre acheter des bijoux déjà confectionnés en les payant en piastres (métalliques ou papier), ou fondre des piastres-argent pour les transformer en bijoux. Au contraire, par exemple en abaissant le titre de l'argent des bijoux, ou en les faisant confectionner par une connaissance ou un parent, qui exécutera les bijoux en guise de cadeau nuptial, les bijoux réalisés à partir de piastres-argent fondues seront sans doute moins chers que ceux qui se trouvent chez les bijoutiers. On imagine la vitesse de disparition des pièces du circuit monétaire.

<sup>28</sup> C'est par exemple l'avis d'Adam, directeur à la Banque Industrielle de Chine, qui est pourtant favorable au maintien de la piastre au plus haut cours possible.

Banque de l'Indochine possède et qui couvre les circulations fiduciaires, dont les traites de commerce<sup>29</sup>.

Une particularité principale de la piastre, est qu'elle est tout à la fois monnaie étalon, monnaie réelle et encaisse de garantie de la circulation fiduciaire. Les billets, "piastres-papier", sont convertibles librement en piastre-argent, un pour une<sup>30</sup>. Dans ses coffres, la Banque de l'Indochine doit posséder de l'argent métal à cet effet, équivalent statutairement au tiers des billets émis. Mais une grande partie est monétisée en piastres-métalliques, qui sont introduites dans la circulation selon les besoins.

Le système a des effets pervers fulgurants du point de vue économique. Plus l'économie indochinoise se développe et plus l'utilisation de piastres est importante et nécessaire, moins il y a de piastres en circulation sous l'effet conjugué de plusieurs mouvements. Les piastres-métal disparaissent des coffres de la B.I.-c., jetées dans la circulation. Elles sont alors refondues ou thésaurisées, ou encore exportées illégalement ou légalement pour le commerce extérieur. Il en découle que les piastres-papier disparaissent aussi par nécessité légale. La Banque tente d'en limiter le nombre autant qu'elle peut pour rester dans les limites de la couverture statutaire. On assiste à un resserrement monétaire alors que le besoin de signes monétaires se fait sentir plus fort. L'Indochine vit dans une disette monétaire chronique.

Cette disette est maintenue par la Banque elle-même, d'une manière presque involontaire. Elle ne peut garder une encaisse métallique trop importante puisque celle-ci constitue un capital dormant. Or la Banque ne peut s'approvisionner en piastres monétisées qu'auprès de la Monnaie de Paris, qui les frappe<sup>31</sup>. C'est un travail long et coûteux. La Banque groupe donc ses commandes de piastres neuves. La colonie se trouve approvisionnée irrégulièrement et quand les commandes lui arrivent, les quantités sont telles que la Banque ne sait presque qu'en faire, alors que peu de temps avant les piastres (argent ou papier d'ailleurs) manquaient cruellement.

Ainsi à trois reprises, la Banque sollicitait l'autorisation du Gouvernement général d'exporter les piastres surnuméraires, sans taxes de sortie, vers l'agence de Shanghai. Elle servait de réserve aux autres agences de la Banque de l'Indochine en Chine, leur fournissant les moyens de leurs

---

<sup>29</sup> Les ouvrages qui traitent de la piastre ne s'intéressent guère à ce phénomène il faut le reconnaître, et cette double circulation, ses effets sur le commerce extérieur, sur les taux d'escompte et les négociations d'effets de commerce restent obscurs.

<sup>30</sup> Le papier monnaie a été introduit dans la colonie assez tôt, mais sous forme de francs. C'est en 1901 que les premiers billets en piastres furent introduits.

<sup>31</sup> Notons tout de même que si la Banque de l'Indochine a le monopole de l'émission, elle n'en a absolument pas la liberté. Elle doit, pour tous changements, dans son capital, dans la circulation monétaire..., obtenir l'autorisation du gouvernement général. Ainsi pour la frappe et l'introduction de nouvelles piastres.

activités commerciales. En 1910 ce sont 10 millions de piastres qui partent, sur un total de 30 millions frappées depuis les années 1906-1907<sup>32</sup>.

Les mécanismes économiques monétaires normaux sont toutefois pris en défaut dans le cas de la piastre. Ainsi la logique voudrait que le cours du billet chute quand les piastres-argent disparaissent et que l'encaisse métallique baisse. Mais c'est le contraire qui tend à se produire puisque se sont les piastres métalliques qui disparaissent et non le nombre de billets qui augmente. Le déséquilibre entre les deux est donc "sain". Plus l'activité commerciale est forte, moins il y a de piastres-argent disponibles, plus la nécessité d'utiliser du papier est forte et le cours du billet se maintient. Il en va de même pour les effets de commerce, qui s'escomptent chers car la banque tente de maîtriser cette source de crédit et d'extension de la masse monétaire. C'est ce qui explique, en partie, les bénéfices de la Banque de l'Indochine.

La piastre, en fait le papier, billets et effets de commerce, qui restent seuls disponibles quand les piastres métalliques disparaissent, tend même à augmenter de valeur, vis-à-vis de la monnaie la plus abondante. Ils prennent donc relativement peu de valeur face à la piastre-argent, rare. D'autant moins qu'en cas de conversion à la Banque de l'Indochine, les billets seront remboursés au simple pair en piastres-métal, éliminant la prime que les billets auraient dans le commerce.

Par contre face au franc, qui a connu une inflation forte durant la guerre, l'augmentation est poussée en 1918-1919. Des francs sont disponibles en Indochine car certains paiements du gouvernement général se font en francs auprès des entreprises locales. Aussi parce que durant la guerre, le commerce extérieur a été favorable à la colonie, qui est créditrice même sur la France, enfin parce que la colonie a largement souscrit aux emprunts métropolitains.

Le franc décroche dès 1916 de son cours de 1914 et commence à perdre de la valeur face à la piastre<sup>33</sup>. Alors qu'il se maintient face à la livre et au dollar jusqu'en 1919 ; pour des raisons politiques de soutien interallié il est vrai.

### *Quels liens entre la piastre et le franc.*

Il faut étudier à présent les liens réels entre la piastre et le franc. Ne pourrait-on dire que si la question de la piastre fit couler tant d'encre

<sup>32</sup> MEULEAU Marc - *Des pionniers en Extrême-Orient...*

<sup>33</sup> *Le cours officiel du change de la piastre qui était de 2fr.25 le 1<sup>o</sup> août 1914, haussait à 2fr.80 en juillet 1916, à 4fr.55 en septembre 1917, à 5fr. en avril 1919, à 10fr.70 le 3 décembre de la même année, et atteignait 16fr.50 le 13 février 1920 (ce fut le cours maximum pour cette période).*

THIOLLIER Lucien-Auguste - *La grande aventure de la piastre....* p. 93.

dans les milieux coloniaux à propos de sa "stabilisation" en franc, c'est bien parce qu'aucun lien n'unissait la monnaie de la métropole et celle de sa colonie ? Cette situation pouvait paraître particulièrement absurde quant à la domination<sup>34</sup>.

Et la vérité ne serait peut-être pas loin car les liens entre la piastre et le franc ne sont nullement économiques mais essentiellement administratifs. Aucune convention, aucune réglementation ne lie les deux monnaies avant le rattachement au franc de 1930. Encore que les conditions aient été parfaitement différentes de celles de 1919-1921. Au début des années trente la plupart des monnaies d'argent sont alors rattachées à l'or, la piastre chute, le commerce extérieur de l'Indochine est fortement touché par la crise.

En Indochine ce sont des pratiques administratives qui introduisent le franc dans la comptabilité indochinoise. Certaines dépenses du gouvernement général sont libellées en francs, pour des raisons pratiques, mais surtout à cause d'habitudes prises au début de la colonisation, alors que les comptables n'avaient qu'une expérience métropolitaine. *On comptait en piastre, mais on pensait en franc*<sup>35</sup>, certes plus au XIXe qu'au XXe<sup>36</sup>, mais toujours trop pour ne pas entraîner des perturbations, comme on le verra plus loin. Car l'administration lève des impôts et des taxes en piastres, mais règle en francs certaines de ses dépenses, en particulier les marchés publics passés avec les entreprises adjudicataires. Lorsque la piastre baisse, les dépenses de l'administration augmentent d'autant au détriment des contribuables. Quand elle monte, l'administration se libère au détriment des entreprises. On comprend l'importance de ce mécanisme par son impact sur les budgets de l'Indochine.

D'autre part en 1919, une partie de la richesse de l'Indochine est placée en franc, de deux manières. D'abord par les avances sur le paiement des matières premières expédiées en métropole au titre du soutien de guerre. La trésorerie indochinoise avait avancé 30 millions de piastres durant le conflit<sup>37</sup>, à un cours d'environ 4 francs. Les remboursements commencèrent après la guerre avec un franc largement déprécié. La perte semble donc avoir été assez grande, au plus vingt millions de piastres selon les sources<sup>38</sup>.

<sup>34</sup> Entendue au sens du pacte colonial. Mais le problème est bien là.

<sup>35</sup> ARNAUNE Aug. - *La monnaie, le crédit et le change*. Alcan, 1902, 431p. 2<sup>e</sup> édition revue et augmentée. p. 323, cité par Thiollier.

<sup>36</sup> Ceci malgré un arrêté du 5 juillet 1881 prescrivant de n'utiliser que la piastre. THIOLLIER Lucien-Aug. - *La grande aventure de la piastre...* pp. 52, 60-61 et 101.

<sup>37</sup> On en trouve des traces par exemple dans CAOM SOM Indo AF 3434 *Avance de la Banque de l'Indochine de 10 millions de piastres au Gouvernement général pour le ravitaillement de la métropole* 1916.

<sup>38</sup> Il est difficile de savoir exactement quand et comment ces sommes avancées par l'Indochine furent remboursées par la métropole. Thiollier lui-même l'ignore et ne cite ce fait que d'une manière théorique, afin de démontrer le risque que la colonie courait à rester attachée à l'étalon argent. Meuleau semble citer Thiollier.

La souscription aux emprunts de guerre lancés par la métropole est la seconde raison de l'immobilisation de richesse de l'Indochine en francs. La colonie a répondu, généreusement encouragée par l'administration, aux appels de la France et 241 millions de francs en emprunts nationaux furent achetés<sup>39</sup>. Or on voit dans le tableau ci-dessous qu'une partie seulement de ces emprunts fut expédiée en métropole. Le reste, gardé sur place, servit à payer les marchandises envoyées en France. C'est donc cette dernière qui semble débitrice vis-à-vis des fournisseurs et non le gouvernement général. Il est possible d'interpréter cette manoeuvre de l'administration comme une prudente clairvoyance dans son patriotisme, qui permit de restreindre les pertes pécuniaires de l'Indochine.

Il n'empêche que les sommes expédiées en France étaient devenues indisponibles en réalité, puisque les valeurs françaises étaient invendables. Or en 1920 les budgets locaux sont au bord du déséquilibre et ils ne peuvent faire appel à ces réserves. Cette présence de francs n'a pu que pousser la piastre à la hausse face à la monnaie métropolitaine.

Le dernier lien qui unissait la piastre et le franc à cette période, est le mode de paiement adopté par le gouvernement général pour les sommes dues à la métropole<sup>40</sup>. Au lieu d'un jeu d'écriture sur les comptes du gou-

---

Il semble que le trésor indochinois ait payé les dettes pour la métropole en utilisant les sommes récoltées par les emprunts 1917 et 1918, qui ne furent pas transférées en métropole. Ainsi le trésor indochinois ne semble pas avoir été complètement débiteur des sommes dues au titre de l'aide à la métropole, mais au contraire que ce fut la métropole, qui en remboursant les souscripteurs des emprunts, qui fut la débitrice. Ainsi, il ne faut sans doute pas cumuler les matières premières fournies et les sommes souscrites par les emprunts, les premières ayant déjà été payées sur place par les secondes. cf. tableau ci-dessous.

<sup>39</sup> La propagande du gouvernement général a été active en faveur de l'achat de ces bons de guerre, comme en témoigne les livrets ci-dessous :

TOUZET André - *L'emprunt national de 1918 en Indochine*. Hanoï-Haïphong, IDEO, 1919. 62p., ill., carte.

SARRAUT Albert - *Instructions relatives à l'emprunt national 4% 1918*. Saïgon, imp. Portail, 1918. 19p.

*Quatrième emprunt national du 20 octobre au 24 novembre 1918*. Gouvernement général de l'Indochine. Saïgon, imp. Portail, 1918. 32p.

"D'autre part, pendant la guerre, les dépenses que l'Etat français a payé en Indochine ont de beaucoup dépassé les sommes que la Colonie avait à payer au Trésor en France. Une partie de cet excédent a été couvert par des souscriptions aux emprunts nationaux. Ces souscriptions ont atteint le total de 241 millions de francs, sur lesquels les caisses du Trésor, en Indochine, ont conservé 92 millions, la différence ayant été transférée dans la métropole par l'intermédiaire des Banques (149 millions de francs). A la fin de l'année 1919, les caisses du Trésor en Indochine se trouvaient avoir payé, pour le compte de l'Etat, un excédent de plus de 120 millions de francs." dans:

Commission Monétaire Indochinoise (Commission Berrué). Rapport au Gouverneur général. IDEO, 31 juillet 1920. p19.

Emprunt	montant recueilli	envoyé en France
5% - 1915	14 142 238,25	id.
5% - 1916	11 630 675,00	id.
4% - 1917	47 562 556,65	15 219 028,65
4% - 1918	102 177 993,60	42 817 308,90

vernement général, il rachetait des traites en francs, mais aussi en d'autres devises, à la Banque de l'Indochine. Car à cette époque la BIC limitait ses achats de remises commerciales sur l'étranger pour éviter deux risques : d'une part les risques de change dus à une piastre fluctuante ; la Banque ne savait pas à quel taux elle pourrait revendre les traites qu'elle achetait. D'autre-part, maîtresse théorique de la masse monétaire, la Banque avait à l'esprit le risque de voir cette masse démesurément augmentée par rapport à son encaisse d'argent, qui ne cessait de fondre. Elle restreignait donc le crédit commercial pour tenir la masse monétaire. Thiollier explique ce mécanisme<sup>41</sup> mais en limite les raisons aux risques de change, ce qui semble trop restrictif.

Le but des achats de traites en francs par l'administration était surtout de permettre aux exportateurs de riz de réaliser leurs effets de commerce auprès de la Banque, que le gouvernement général payait en piastres. Achetant de la monnaie de la métropole, il contribuait, avec un patriotisme partiellement involontaire, à soutenir le franc. Mais ce n'est qu'un effet induit du désir du Gouvernement général de contribuer à lutter contre la raréfaction des piastres, et non le but principal de la manoeuvre, comme on le lit trop souvent<sup>42</sup>. Au demeurant c'est ce système qui fut toujours utilisé par le gouvernement général, aussi bien par Monguillot par décret lors de l'itérim, que par Long, par accord avec la Banque de l'Indochine du 20 janvier 1920, pour gérer la crise de la piastre.

Voilà exposés les seuls liens qui existent entre le franc et la piastre. Ce sont deux monnaies indépendantes, bien plus autonomes que le sont aujourd'hui les monnaies européennes. Certes, la colonie et la métropole sont des partenaires commerciaux importants, mais ce fait ne trouble nullement le jeu normal des mécanismes économiques et les "maladies" du franc ne se transmettent pas à la piastre.

Les inconvénients qui découlent de la chute du franc ne sont que d'ordre administratif. Il était possible de les éviter en changeant les pratiques

5% - 1920	65 268 280,00	id.
total	240 781 743,50	149 077 530,80

Ces emprunts étaient souscrits dans les agences du trésor et dans les banques. En 1917 et 1918 le trésor gardait dans ses coffres les sommes ramassées dans ses agences, n'expédiant que celles recueillies dans les banques.

CAOM GGIC 6586 *Compte rendu sténographique de la Commission de réforme monétaire des 19 séances du mois de juillet 1920.*

<sup>40</sup> Par exemple les frais de stationnement des troupes françaises dans la colonie.

<sup>41</sup> THIOLLIER Aug - op. cit. pp. 103-104.

<sup>42</sup> *Aux yeux du gouvernement français et de Maurice Long, le dispositif a pour principale vertu de fournir à la France 1,5 milliard de francs de devises à bon compte à un moment où la balance de ses paiements est en lourd déficit.*"

MEULEAU Marc - *Des pionniers en Extrême-Orient, Histoire de la Banque de l'Indochine.* Arthème, Fayard, 1990. 650p., cartes, index. pp. 326-327.

L'action de Maurice Long et la fourniture de devises au bénéfice du redressement du franc sera décrite en détails plus loin, car c'est en fait un point essentiel. Disons immédiatement que nous ne pensons pas que cela fut la "principale vertu"

et, au moins dans l'urgence, en prélevant sur le budget des sommes, supportables<sup>43</sup>, venant au secours des entreprises lésées. Quant aux difficultés commerciales que la France pouvait éprouver en Indochine, aux placements du gouvernement général et des particuliers en France, il faut reconnaître que la "colonie indochinoise" ne connaît pas plus de problèmes que les pays indépendants à monnaie d'argent.

### III De la raréfaction monétaire à la chute du franc

Le rachat par le gouvernement général des traites sur l'étranger, afin de donner de la souplesse au marché monétaire et financer les sorties de riz, amène à parler de la première explication à donner à la "crise de la piastre" : la raréfaction monétaire.

La crise de la piastre commence en fait au début de l'année 1918, avant même la chute du franc<sup>44</sup>, comme une faim de piastres. La Banque de l'Indochine s'approvisionnait en piastres auprès de la Monnaie de Paris pour les diverses raisons données plus haut. Les arrivages n'étaient pas réguliers ce qui provoquait des famines monétaires. Les dernières livraisons de piastres métalliques et de monnaies à la colonie avant guerre datent de 1912. Elles correspondent à des commandes de frappes portant sur un total de 30 millions de piastres-argent, passées en 1908, après la grande faim de piastres de cette année<sup>45</sup>.

Depuis cet arrivage, plus rien. Et pendant la première guerre mondiale les piastres ont fui, à la fois de la Banque de l'Indochine et de la colonie. Le premier déplacement des piastres se fait de l'encaisse métallique des coffres de la Banque vers la circulation ; là, elles sont souvent thésaurisées ou fondues. Le second déplacement se fait vers l'étranger, par des voies illégales, la contrebande vers la Chine semble non négligeable. Mais aussi par des biais économiques naturels, par exemple les paiements de travailleurs à la frontière chinoise. A l'évanouissement des piastres-argent, il faut ajouter les billets usés ou détruits de diverses manières.

En 1918 la Banque de l'Indochine, qui a le monopole d'émission, se révèle incapable de fournir du numéraire. Parce qu'il n'y a plus d'argent-

<sup>43</sup> Il est impossible d'évaluer ces sommes. Si elles sont d'importance pour les entreprises, à lire les déclarations de certains intéressés dans les séances des groupements coloniaux, elles semblent acceptables comparées aux possibilités d'aide du budget.

<sup>44</sup> Là encore des précautions s'imposent ; le franc ne chute face à la livre et au dollar qu'en 1919. Mais c'est parce que les alliés soutenaient le franc à la parité de 1914 par des prêts. Sur les places financières secondaires, et face aux monnaies des pays ne soutenant pas le franc, la monnaie française commençait à chuter au milieu de 1916, comme ce fut le cas en Indochine.

<sup>45</sup> MEULEAU Marc - *Des pionniers en Extrême-Orient*. op. cit. p. 325-326.

En 1910 la Banque exportait, après autorisation par le gouvernement général, 10 millions de piastres inutilisées dans les succursales d'Indochine vers celles de Chine.

métal sur le marché international et qu'il lui faut des délais pour monétiser le métal ou se procurer des billets, imprimés en France. Encore que de nouveaux billets ne résoudreient que partiellement la question, puisqu'en augmentant la quantité de billets en circulation, ils mettraient en péril la confiance dans la monnaie, statutairement couverte au tiers par des avoirs en un métal... qu'on ne trouvait plus.

Au total la quantité de monnaie métallique en circulation a baissé de façon spectaculaire depuis 1914. Il n'y a plus dans la colonie assez de liquidités pour assurer le commerce intérieur, alors que s'approche la récolte du riz de 1919. Il faut impérativement la financer pour pouvoir l'exporter et ainsi faire tourner toute la machine politique et économique de l'Indochine. Il faut en premier lieu la payer au petit producteur pour éviter les troubles sociaux<sup>46</sup> et qu'il paie les impôts. Il faut ensuite trouver de quoi alimenter l'achat et la vente de traites sur les pays étrangers, vers lesquels part la récolte de riz. Pour cela, il faut des traites tirées sur Hongkong, pour plusieurs dizaines de millions de piastres (en tant qu'unité monétaire). Les piastres-argent restantes ne sont bien sûr pas capables d'assurer la couverture légale d'une telle augmentation de la masse monétaire. La récolte de riz multiplie la raréfaction monétaire.

Le gouvernement français, anticipant les problèmes posés par la guerre, avait autorisé dès le début des hostilités les gouverneurs des colonies à abaisser la couverture légale du tiers au cinquième. Ce fut fait en Indochine dès le 19 mai 1916. Le rapport fut porté à 8 le 31 décembre 1918 et à 12 le 2 janvier 1920. Enfin à 12,7 le 27 mars 1920, par un supplément de 25 millions de piastres, de nouvelles piastres-papier, apportées par le gouverneur Long. Elles lui servirent à financer le commerce intérieur et extérieur de l'Indochine. Long protégeait alors ses billets d'une chute éventuelle par la non-convertibilité et l'abaissement de la couverture légale. Le rapport ne commença à décroître que le 11 janvier 1922, établi à 9<sup>47</sup>. On constate dans cette chronologie que la "crise de la piastre" est bien antérieure à la chute du franc. Le problème principal redouté à l'époque par les coloniaux comme par le gouvernement, est comme il sera vu plus loin, le risque de chute de la valeur des piastres-papier face à la piastre-argent.

On lit trop souvent que la couverture légale fut portée à 5 le 31 décembre 1918 et à 8 le 19 mai 1919. Cette erreur de chronologie a un effet très pervers. En reculant les dates de prise de conscience de la famine monétaire, elle en minimise l'importance, et renforce l'idée, fautive, que c'est la chute du franc qui fut déterminante. Il est à remarquer que la date du "19 mai 1919" ressemble singulièrement à celle du 19 mai 1916, date réelle du décret. La chute du franc commençant en 1919, ce lapsus montre

---

<sup>46</sup> Le fait qu'un gouvernement préfère sauvegarder la paix sociale du pays, est un truisme et non une explication ultime de l'action de ce gouvernement.

<sup>47</sup> THIOLLIER Lucien-Auguste - *La grande aventure de la piastre* ... p. 107.

le contexte psychologique de rapprochement de la piastre et du franc dans lequel se placent trop d'historiens.

La crise de piastres est donc patente dès 1917, mais s'exprime de deux manières contradictoires, du fait que la piastre est à la fois monnaie réelle et encaisse de garantie. La masse monétaire augmente en fait, pour diverses raisons, dont l'escompte d'effet de commerce. Elle passe de 28 millions de piastres au 31 décembre 1914 à 50 millions au 31 décembre 1919. L'encaisse métallique par contre qui était d'un peu plus de 19 millions de piastres-argent au 31 décembre 1915, tombait à un peu moins de 6 millions le 31 décembre 1919. La couverture légale papier/argent de 1914 n'était donc plus assurée et de loin<sup>48</sup>. Par contre elle est maintenue dans le cadre des nouveaux décrets de mars 1918. A l'inverse la chute de la piastre-papier, que laissait craindre la disparition des piastres-argent, se transforme en hausse de la piastre *unité monétaire* par le même mécanisme de contraction de la masse monétaire décrit plus haut.

Néanmoins, si le cours du billet ne semble avoir subi aucune dépréciation, la crainte n'en demeurait pas moins et fut psychologiquement déterminante. A la fin de 1918, le début de la crise de la piastre se fait dans une certaine confusion quant à l'analyse de son origine. Les contemporains, et la Banque de l'Indochine, éprouvent des difficultés à faire la part entre les différents facteurs. D'une part, ce qui est dû à la famine de piastres, avec ses deux origines vues ci-dessus. D'autre part, à la hausse de l'argent ou encore à la chute du franc. Si cette dernière reste invisible face à la livre et au dollar, elle commence au milieu de la guerre pour les autres monnaies<sup>49</sup>. Les quatre effets sont concomitants et s'alimentent mutuellement.

Cette confusion d'analyse se lit dans les titres des dossiers de la *Direction des Finances de l'Indochine* et du Gouvernement général<sup>50</sup>. La

<sup>48</sup> THIOLLIER Aug., op. cit. p. 96 et p. 100. et les titres des dossiers d'archives.

<sup>49</sup> La chute du franc apparaît inévitable, au grand désarroi de ceux qui s'en rendent compte. Parmi eux un "grand colonial", Edmond du Vivier de Streel, qui prévoit dès 1916 qu'à la fin de la guerre le franc aura perdu beaucoup de sa valeur à cause des emprunts contractés par la France et par la vente des avoirs français à l'étranger. C'est un point essentiel, puisque dans les années 1919-1921 les Français, gouvernants et gouvernés pensent que la situation de l'après-guerre n'est que transitoire, et tous espèrent voir la monnaie revenir rapidement à son pair de 1914.cf.

Vivier de Streel, Edmond - *Une grave question de l'après-guerre* - *La Revue de Paris*, 1er 02 1916. 24 pages.

<sup>50</sup> ANV1 D-F 8134 *Hausse de la Piastre, répercussions économiques, rapport du Contrôle Financier sur la circulation fiduciaire et métallique, établissement du cours forcé, 1914-1919.*

CAOM GGIC 16 888 *Raréfaction de la monnaie de bronze, 1915.*

ANV1 D-F 9716 *Variation du taux de la Piastre, répercussion économique et financières, 1916.*

CAOM GGIC 19 394 *Crise de la monnaie de billon, 1916.*

CAOM GGIC 18 916 *a.s. de la frappe de monnaie pour l'Indochine, 1916.*

hausse de la piastre est constatée, et le resserrement monétaire est identifié. Il est considéré comme le principal danger car il risque d'entraver les sorties de riz et de faire chuter le cours du papier. Dès ce moment, les avis sur l'ampleur du danger et la manière de le conjurer commencent à diverger parmi les coloniaux.

*La piastre, la Banque de l'Indochine et les coloniaux*

On peut constater ces divergences dans les discussions qui ont lieu au sein du Comité de l'Indochine (CIC), durant la séance du 20 février 1919<sup>51</sup>. C'est le premier débat significatif à propos de la piastre. Il met aux prises d'un côté le Colonel Bernard<sup>52</sup> et Ernest Outrey, de l'autre Bazin, représentant la Banque de l'Indochine<sup>53</sup>. Bazin, et derrière lui la Banque, y font figure d'accusés.

La discussion s'engage à propos du commerce du riz. Bernard demande à savoir pourquoi le gouverneur général a décidé de continger les sorties de riz. Mais il passe immédiatement aux accusations, exposant que l'encaisse métallique a disparu, diminuant jusqu'à moins du cinquième de la circulation fiduciaire. Très habilement, Bernard expose cet abaissement comme s'il était confidentiel, alors qu'un décret du gouvernement général couvre le décrochement. La Banque n'en est que mieux accusée.

Pour Bernard, c'est à cause de la chute de l'encaisse métallique que les contingentements sont établis. La faute en revient à la Banque de l'Indochine qui n'a pas su prendre les mesures nécessaires pour protéger la cir-

CAOM GGIC 16 891 *Circulaire concernant la pénurie de billon*, 1917.

ANVI D-F 10577 *Valeur moyenne de la Piastre en Franc-or*, 1918-1922.

ANVI D-F 9642 *Resserrement monétaire, pénurie de Piastres métalliques, répercussions économiques et politiques*, 1918-1919.

La hausse de la piastre apparaît vite après le début de la guerre, mais ce n'est qu'en 1919 que le resserrement monétaire est clairement vu comme principal problème.

La tension est telle sur la circulation fiduciaire que même les monnaies de billon viennent à manquer, sans doute sont-elles sur-utilisées.

<sup>51</sup> P.V. des séances du Comité l'Indochine, 540<sup>e</sup> séance, 20 février 1919.

<sup>52</sup> A propos du colonel Fernand Bernard, personnage incontournable des milieux coloniaux du début des années vingt, sur lequel il n'existe malheureusement pas d'étude, voir GONJO Yasuo - *La banque coloniale et l'Etat ... (1917-1931)*. *Le Mouvement Social*, N°142, janvier-mars 1988, pp.45-74. (note N°27)

<sup>53</sup> Albert Bazin est un personnage important de la Banque de l'Indochine. Ancien de la Banque, il est choisi pour occuper un des trois postes de fondé de pouvoir lors de la création de cette charge en 1899. Nommé inspecteur, c'est lui qui enquête sur les agissements de Pernotte à la succursale de Tien Tsin, et met au jour en 1913 ses activités de prêt au gouvernement chinois dans le dos du *consortium* des banques occidentales, dont fait partie la Banque de l'Indochine. La lutte entre la Banque de l'Indochine et la Banque Industrielle de Chine que crée Pernotte s'engage alors ouvertement. Notons que Bazin connaît bien les problèmes de la piastre. cf. :

BAZIN - *Le régime monétaire en chine et en Indochine*. Conférence faite à l'école coloniale le 22 décembre 1909. Paris 1909, 56 pages dactylographiées. - ou : Imp. Chaix, 1910. 22p.

culatation monétaire, ainsi qu'au gouvernement général, trop laxiste<sup>54</sup>, sous-entendu envers la Banque.

Bazin reconnaît alors que le cours forcé n'a pas été décrété et que c'eut été la seule manière de conserver l'encaisse métallique. Toutefois il défend la BIC en montrant que durant la guerre tous les besoins de la colonie ont été assurés. La France elle-même n'a plus l'encaisse statutaire et la situation n'est pas différente dans les autres pays d'Asie, provoquée par les achats d'argent des belligérants. De plus les choses vont s'aggraver car les Etats-Unis ont décidé d'interdire les sorties d'argent-métal. Il annonce que l'agence de la Banque de l'Indochine à Shanghai a acheté 200.000 onces de métal blanc aux Etats-Unis mais qu'elles ont été bloquées par l'embargo américain. Toutefois dès que la frappe de piastre pourra se faire, la situation se détendra.

Bernard l'interrompt en demandant ce que désire la Banque. Bazin répond de simplement pouvoir se ravitailler en numéraire. Après tout, il y a sept ans que la colonie n'a pas été approvisionnée. Bernard et Outrey reprochent alors à la Banque d'avoir envoyé 10 millions de piastres en Chine, et de s'être opposée à la *stabilisation* avant guerre pour cette raison. Pour eux, il faut reconstituer l'encaisse, donc acheter de l'argent.

Bazin répond qu'il est impossible de trouver de l'argent et qu'il faudrait en plus le monnayer avant de l'utiliser dans le commerce. Outrey propose alors d'acheter des piastres. Le bon sens de Bazin lui fait répondre que s'il n'y a pas d'argent, il n'y a pas de piastres. Le député de la Cochinchine insiste et propose d'acheter des dollars de Hongkong et de tirer des traites sur cette place. A Hongkong, la situation n'est pas différente et les traites sur cette place ne sont pas refusées par la Banque, lui répond Bazin.

A brûle-pourpoint, Bernard, tentant de déséquilibrer Bazin, lui pose une question à décrypter : si je vous donne 1000 piastres, dans un mois combien de francs me donnerez-vous ? Bazin répond calmement que le problème n'est pas là, qu'il faut juste trouver de quoi financer la campagne d'exportation du riz de la récolte qui arrive, pas plus.

Dans cet échange entre trois personnages importants de la colonisation indochinoise, de nombreux thèmes sont abordés, d'une manière liée, au travers desquels ils tentent de définir la nature du problème de la piastre et son évolution probable : le commerce extérieur de la colonie risque

<sup>54</sup> Une des constantes du caractère de Fernand Bernard est sa détestation de l'administration coloniale. On peut le constater dans ses écrits autant que dans ses prises de positions au sein du Comité de l'Indochine ou de l'Institut colonial français. cf.

BERNARD Fernand - *L'Indochine erreurs et dangers*. 1901.

CAOM CCFOM R146 - *PV des séances de L'Institut colonial français ; séances des 30 novembre 1920, 14 octobre 1921, 15 mars 1922, 21 novembre 1923*. Ces séances concernent le projet de mise en valeur des colonies de Sarraut. F. Bernard déclare que c'est l'administration qui empêche la mise en valeur.

d'être étranglé par le manque de contrepartie (et donc du crédit), dû à la famine monétaire, provoqué par la disparition des piastres-argent.

Cette disparition détermine le risque, majeur aux yeux des coloniaux, de la chute du cours du billet qui ne serait plus gagé ; c'est l'idée que Bernard tente d'imposer en demandant si la Banque est capable de garantir un avoir en franc au terme d'un mois. Par contre Bazin minimise ce risque en tentant de le recadrer dans le problème du financement des sorties de riz. Il faut reconnaître que Bazin maîtrise bien les mécanismes économiques en cause et que la raison est plutôt de son côté.

La Banque de l'Indochine est très attaquée : elle n'a pas su prendre les mesures nécessaires à la défense de l'encaisse et elle est presque accusée d'avoir détourné dix millions de piastres hors de la colonie. Ainsi, du problème du contingentement des sorties de riz, on en arrive à une remise en cause du rôle de l'institution financière de la colonie<sup>55</sup>. Cette accusation correspond au reproche majeur qui est fait alors à la BIC, de ne s'intéresser qu'aux affaires de Chine et de délaissier la mise en valeur de la colonie. L'exportation des dix millions de piastre vers la Chine en est prise comme preuve. Il faut savoir que cette question de la priorité à donner à la *mise en valeur* de l'Indochine est une des pierres d'achoppement essentielles du renouvellement du privilège de la Banque en 1920. La question de la politique globale de cette institution est donc posée derrière ce reproche. Le colonel Bernard, avait d'ailleurs rédigé un rapport sur cette question, pris en grande considération par le ministère des Colonies<sup>56</sup>.

C'est donc dès la première discussion à propos de la "crise de la piastre", et dans l'analyse des causes et des conséquences de cette crise, que la bataille s'engage au sein des groupes de pression coloniaux. Avant de la regarder se développer, il faut analyser les causes et les conséquences de la hausse de la monnaie de l'Indochine.

### *La hausse de la Piastre:*

*causes réelles, causes reconnues, causes dénoncées.*

Les causes de la "hausse de la piastre" sont très nombreuses et de natures très diverses<sup>57</sup>. L'analyse que peut en faire l'historien n'est pas tout.

<sup>55</sup> GONJO Yasuo - *La banque coloniale et l'Etat* pp.45-74, note N°27.

<sup>56</sup> GONJO Yasuo - *La banque coloniale et l'Etat* pp.45-74.

<sup>57</sup> Inutile de s'attarder sur ces causes, elles sont connues et étudiées dans tous les ouvrages qui concernent la piastre, comme le rapport de la Commission de 1920 ou dans le livre de Thiollier (op. cit. cf. chap. VI) pour les contemporains, et de Le Qui Hong-Duc pour les plus récents. Il faut insister sur les liens qui peuvent exister entre les facteurs de hausse, par exemple entre famine monétaire et commerce extérieur, ou encore entre prix du riz et hausse de la monnaie. Aussi sur les erreurs d'interprétations, volontaires ou non, commises à l'époque.

Il faut prêter attention à celle faite par les contemporains de 1920. C'est ainsi que l'on pourra comprendre les véritables camps et les véritables enjeux de la bataille de la piastre.

Les mouvements de la piastre par rapport au franc sont dus à la fois à la hausse de la piastre, à la baisse du franc et aux variations du prix des produits exprimés en piastre, principalement le riz.

On peut d'abord déterminer plusieurs facteurs de hausse intrinsèques à la piastre. L'aloï de la pièce elle-même, qui est au moins aussi bon que celui des meilleures monnaies qui l'entourent et fait que la piastre indochinoise est recherchée à l'étranger. En favorisant l'évasion de numéraire, cet aloï a un effet sur la raréfaction monétaire.

La disparition de la monnaie métallique est, chronologiquement, la première cause directe de la hausse de la monnaie indochinoise. Elle est liée indissociablement à l'excédent du commerce extérieur.

L'excédent de la balance commerciale, que la colonie réalise régulièrement grâce aux ventes de son riz sur les marchés d'Extrême-Orient, influe quant à lui de la manière suivante. La piastre-métal n'étant pas exportable, les acheteurs de riz, à Hongkong, et les vendeurs de Saigon, doivent trouver des contreparties auprès de la Banque de l'Indochine pour payer leurs transactions de riz indochinois. Ce faisant, ils font monter la valeur de la piastre vis-à-vis des monnaies d'argent qu'ils vendent.

Ainsi, c'est moins la famine monétaire qui fait monter la piastre par rapport aux monnaies d'argent, que la coïncidence avec un commerce extérieur florissant. Elles s'accroissent tout de même mutuellement, car la Banque augmente les taux d'escompte pour tenter de juguler la masse monétaire, limitée par l'encaisse métallique qui disparaît. Ce faisant, elle étrangle le crédit et donc le commerce extérieur.

Une autre cause de la "hausse de la piastre" peut-être trouvée dans les prix du riz lui-même dont les cours se trouvent rehaussés par les mauvaises récoltes du Siam et de la Birmanie en 1918-1919. Il en résulte une impression de surcroît de hausse des prix de revient indochinois. Il semble, pour certains coloniaux, que le riz indochinois est renchéri par la hausse de la piastre<sup>58</sup>. Les causes exposées ci-dessus restent secondaires du point de vue économique, mais sont de première importance sur le plan psychologique et argumentaire. Les opposants à une monnaie autonome pour l'Indochine doivent prouver que c'est elle qui est la source des difficultés économiques de la colonie. Accuser son poids et sa nature d'argent, lui attribuer la hausse du prix du riz sont des arguments d'une grande valeur.

---

<sup>58</sup> Cette "cause" est secondaire mais elle sera considérée plus loin, à propos des effets économiques de la "hausse" de la piastre, car on peut y voir un bon exemple de l'erreur commise en évaluant le commerce de l'Indochine en francs et non en piastre.

Deux causes fondamentales expliquent la "hausse de la piastre". La première est à chercher dans la reprise de valeur de l'argent-métal face à l'or durant la grande guerre, la seconde réside dans la chute du franc. Si ces causes sont connues généralement, il faut en tirer les conséquences et cesser de parler de "crise de la piastre".

Depuis les années 1870 l'argent-métal connaissait un *trend* historique à la baisse<sup>59</sup> ; la guerre a renversé cette tendance. Voulant garantir leur monnaie, les gouvernements belligérants ont décrété la non-convertibilité de leurs monnaies et n'ont plus utilisé que l'argent-métal pour leurs transactions ou les soldes des troupes. Ce regain d'intérêt pour le métal blanc a déterminé une remontée de sa valeur face au métal jaune, donc une reprise de pouvoir d'achat des monnaies à étalon d'argent face à celles établies sur le gold-standard<sup>60</sup>.

De toutes les monnaies d'argent, cela va de soi. La piastre qui s'envole par rapport au franc reste donc presque stable vis-à-vis des autres monnaies d'argent, dont le dollar de Hongkong. Or, c'est avec les places commerciales d'Asie que l'Indochine fait la plus grande partie de son commerce d'exportation ; c'est-à-dire l'essentiel des revenus de l'Indochine, qui dépend alors de la marchandise et non des invisibles, essentiellement du riz à destination de l'orient<sup>61</sup>. La hausse de la piastre face aux

<sup>59</sup> LE Quy Hong Duc - *Incidences économiques et sociales des fluctuations de la piastre avant et après la première guerre mondiale*. Thèse de troisième cycle, 1971. Institut d'Histoire des Pays d'Outre-Mer, Université de Provence, Aix-en-Provence.

LE Quy Hong Duc - *Problèmes de la piastre Indochinoise*. Diplôme d'Etudes Supérieures, 1967. IHPOM. UP., Aix-en-Provence.

<sup>60</sup> *L'argent métal, qui cotait en moyenne 25d.5/16 l'once standard en 1914, montait à 31d.5/16 en 1916, à 40d.13/16 en 1917, à 47d.17/32 en 1918, à 57d.1/32 en 1919 et atteignait, en 1920, sa moyenne culminante avec 61d.13/32*. THIOLLIER, op. cit., p 93.

<sup>61</sup> Entre 1920 et 1925 51% des exportations de l'Indochine partent vers Hongkong et l'Asie du nord-est ; il faut y ajouter les 18% d'exportations vers Singapour et l'Asie du sud-est. Ainsi 69% des exportations sont à destination de l'Asie, en général des pays à monnaies d'argent. La métropole n'attire à elle que 18% des exportations de la colonie.

DURAND Guy - *Le commerce extérieur de l'Indochine française*. ETUDES ET DOCUMENTS N° 25 - IHPOM - Université de Provence, 1993. pp. 47-56.

*Commerce extérieur de l'Indochine - 1909 - 1919 en milliers de francs*

Année	Exportations	Importations	excédent
1909	241.530	208.013	53.517
1910	249.276	191.350	57.916
1911	207.584	194.641	12.943
1912	200.169	201.894	- 1.725
1913	284.000	235.000	49.000
1914	287.826	210.749	77.077
1915	286.239	162.095	124.144
1916	294.748	234.332	60.416
1917	316.581	244.371	72.210
1918	351.252	243.144	108.108
1919	846.272	533.031	313.241

dans : Commission Monétaire Indochinoise (Commission Berrué). Rapport au Gouverneur général. IDEO, 31 juillet 1920, page 18.

monnaies d'argent n'est due qu'à l'étroitesse du marché monétaire, qui manque de disponibilités. C'est grâce à cette tension que la Banque peut (et pense devoir) imposer une forte prime d'escompte.

Le facteur le plus important reste la chute du franc. Mais elle n'intervient qu'à partir de la fin de 1918 et surtout en 1919-1920, lorsque cesse la solidarité financière qui s'était établie entre les alliés<sup>62</sup>. La France avait dû, pour payer ses achats à l'étranger, réaliser tous ses avoirs extérieurs et emprunter auprès des alliés sous la forme de mise à disposition de devises. La circulation de papier monnaie avait augmenté spectaculairement. Le budget était en déséquilibre et les dettes de l'Etat entamaient la confiance dans la monnaie. C'est bien de "crise du franc" qu'il faut parler et non de crise de la piastre.

La commission monétaire instituée en Indochine en juin 1920<sup>63</sup> expose dans son rapport que, au maximum de la hausse, le 13 février 1920, le cours de 16,50 francs pour une piastre se décomposait ainsi : causes locales et principalement excédent du commerce extérieur, plus 8% ; hausse de l'argent-métal, plus 120% ; baisse du franc, plus 180%. Le rapport entre 2,50 et 16,50 est effectivement à peu près respecté dans ce calcul. L'essentiel de la hausse est donc imputable au franc, puis à l'argent, enfin, pour une part très négligeable à la piastre elle-même et à sa circulation particulière. Autrement dit la piastre ne hausse que de 8% à 10% par rapport aux monnaies d'argent, de 130% sur le marché monétaire international face aux monnaies d'or comme le dollar. Enfin elle est multipliée par 6 par rapport au franc et à lui seul.

Il faut donc nuancer l'impression de hausse de la piastre en s'intéressant à la structure du commerce extérieur de l'Indochine. Quels sont les secteurs de l'activité économique de la colonie qui pâtirent de la "hausse" *différentielle* de la piastre ? En même temps il faut s'intéresser à la manière dont les contemporains rendent compte de cette hausse. Qui, dans les milieux coloniaux, fait la différence entre les marchés à l'exportation de l'Indochine, soit vers les pays à monnaie d'argent ou au contraire vers la métropole ? Qui analyse l'impact réel de la hausse sur les exportations ? Ces questions permettent de reconnaître les partisans et les opposants du maintien de la piastre comme monnaie autonome. La baisse du franc est volontairement minimisée par les opposants à une monnaie libre pour l'Indochine et s'ils invoquent le commerce extérieur excédentaire, c'est pour exposer que la "hausse de la piastre" risque de le compromettre. En

<sup>62</sup> En mars 1919 les Britanniques décident de rompre leur solidarité monétaire ; en juillet c'est le tour des Américains.

<sup>63</sup> Il s'agit de la commission Berrué qui fut instituée en Indochine. Nommée le 5 juin 1920, son rapport fut terminé le 31 juillet et remis au gouverneur le 2 août. Elle était présidée par Berrué, Inspecteur général des colonies, qui meurt le 10 septembre 1920, à l'âge de 46 ans, et composée de hauts-fonctionnaires des services centraux, désignés par le gouverneur, de membres des assemblées consulaires, de membres des gouvernements protégés, de membres des conseils coloniaux. Elle remittait un rapport très favorable au respect de l'autonomie de la piastre et à sa transformation en monnaie à étalon or.

définitive ce que dénoncent ces opposants c'est la hausse de l'argent et donc la nature de la piastre.

#### IV Effets dénoncés, effets reconnus, effets réels de la hausse

Les détracteurs de la monnaie autonome de l'Indochine, dans les milieux coloniaux, attribuent l'essentiel des effets néfastes de la hausse de la piastre aux caractères propres de la piastre-argent. Les lobbies coloniaux la dénoncent comme un danger pour l'économie de la colonie. Comparons ce point de vue particulier, avec les effets réels des variations de la piastre. Les effets principalement dénoncés portent sur l'étranglement des exportations indochinoises, sur la mise en danger des industries et des entreprises et sur le ralentissement des investissements français dans la colonie.

#### *Les exportations indochinoises*<sup>64</sup>

La première exportation menacée est bien sûr celle du riz. Il s'agit du produit de l'Indochine qui enregistre la plus forte hausse de son prix, exprimé en franc. En effet, arrivé à Hongkong, il cumule la chute du franc, la hausse de l'argent, l'excédent du commerce extérieur, les commissions bancaires et la hausse des cours mondiaux du riz lui même. Cette dernière est due à la fois à de mauvaises récoltes dans les pays principaux producteurs (Birmanie, Siam) et à des achats spéculatifs. Le prix du riz indochinois est donc formé d'une manière propre, en particulier à cause de la rareté du produit lui-même, et son prix n'est majoré que des 8 à 10% par le solde commercial excédentaire de l'Indochine.

Les détracteurs de la piastre exposent néanmoins que le riz qui coûtait environ 150f la tonne en 1914 atteint alors 3000f, prix insupportable dû à la hausse de la piastre. Ils prédisent que bientôt, avec de bonnes récoltes au Siam et en Birmanie, le riz indochinois ne se vendra plus à cause du prix de la monnaie de la colonie<sup>65</sup>. En exposant cet argument les détracteurs de la piastre donnent toujours les prix en franc, jamais en piastre, et jouent sur les conversions, ce qui n'a pas lieu d'être. Ce tour de passe-passe permet de donner une impression de hausse maximisée et d'en attribuer l'origine à la piastre.

<sup>64</sup> Le riz et les autres matières premières. Les plantations de caoutchouc ne seront pas abordées ici, car elle ne connaissent pas de problèmes spécifiques. Ces plantations sont importantes dans les milieux coloniaux pour des raisons politiques et psychologiques. Le caoutchouc a été une des productions les plus recherchées durant la guerre. Tout ce qui touche ces plantations s'en trouve valorisé.

<sup>65</sup> Ce pronostic fut pris en défaut ; la concurrence revenant, elle entraîna à la baisse les cours du riz, dont celui d'Indochine dans les années 1922-1923.

Ce faux-semblant est parfaitement analysé et combattu par les membres de la Commission Berrué, nommée durant l'été 1920 en Indochine par Maurice Long, afin d'étudier la réforme de la piastre. Ils démentent l'interprétation du prix des riz indochinois donnée par le Comité de l'Indochine :

*On citera encore ce qui a été dit textuellement à la séance du 20 avril 1920 du Comité du Commerce, d'après le compte rendu publié dans la colonie : "... le cours du riz, qui avant la guerre, était supérieur à 150 francs la tonne, a atteint 2000fr. au mois de décembre dernier et dépasse aujourd'hui 3000fr. la tonne. Le cultivateur indigène qui recevait autrefois 4 piastres en moyenne par picul, en reçoit aujourd'hui 12 à 15....*

*"... si le prix moyen du riz venait à tomber à 500fr. la tonne, au taux de 15 francs la piastre, le cultivateur ne recevrait plus que 2 piastres par picul au lieu de 15 qu'il reçoit aujourd'hui, ou au lieu de 4 qu'il recevait autrefois. Il est donc incontestable que le taux actuel de la piastre, s'il était maintenu, serait de nature à entraîner une catastrophe pour l'Indochine et ses budgets."*

*Voici maintenant les chiffres réels, extraits du Bulletin de la Chambre de commerce de Saigon, seul document officiel faisant foi en l'espèce.*

*Il n'existe pas de cours du riz relatif aux achats au cultivateur indigène : celui-ci vend non pas du riz, mais du paddy. Les seuls cours officiels du riz sont ceux de la denrée usinée, rendue à Saigon le long du bord, en sacs, sans droits de sortie. Il existe d'autre part des cours officiels du paddy rendu à l'usine en vrac.*

*Les cours du riz blanc (celui qui est exporté) ont varié, du 1<sup>o</sup> janvier au 11 mai 1920, de 13\$60 à 15\$50 les 100 kg., et les cours du paddy de 7\$70 à 8\$46 les 10kg. Le picul de riz est une unité de mesure égale à 60kg.700, les cours du riz ci-dessus correspondent, pour un picul, à 8\$25, minimum et 9\$40, maximum ; ces 8\$25, minimum et 9\$40, maximum sont d'ailleurs payées, comme on l'a dit, non aux cultivateurs, mais aux exportateurs. Si l'on cherchait ce qu'a reçu le vendeur de paddy en échange d'un poids de paddy équivalent à un picul de riz blanc de 60 kg. on trouverait 6\$60, minimum, et 7\$25 maximum : encore s'agit-il du paddy vendu aux usines après son passage aux mains des intermédiaires.*

*Avant la guerre, de 1912 à 1914, les prix moyens à Saigon du riz blanc ont été de 5 à 10 \$ les 100 kilos, soit 3 à 9 \$ le picul de 60 kilos. En 1919 le prix moyen du picul ressort à 6 \$ environ.*

*Ainsi lorsqu'on a dit au Comité du Commerce que le riz, en 1920 était payé 15\$ au producteur, la vérité est que le paddy était payé à celui-ci*

*à un prix correspondant, au maximum, à 9\$40 pour un picul de riz blanc, prix d'ailleurs peu supérieur au double du prix moyen d'avant-guerre*<sup>66</sup>.

Ce démenti, sa forme, sa longueur et le comité visé, démontrent suffisamment l'importance donnée par la commission Berrué à la question de l'effet de la hausse de la piastre sur le commerce du riz. Il y avait pour celle-ci un danger à voir courir de telles interprétations, couvertes par la foi de chiffres truqués. Cet exemple donne l'occasion de montrer comment, en évaluant le commerce de la colonie en francs, les partisans de la suppression de la monnaie autonome de l'Indochine appuient leurs arguments sur d'habiles trompes-l'oeil.

Les exportations de matières premières minières indochinoises semblent aussi touchées par la hausse de la piastre. Des sociétés expriment tôt leurs inquiétudes et attribuent aussi le rétrécissement de leurs exportations à la hausse de la piastre<sup>67</sup>.

Par exemple, trois sociétés, la *Société des Antimoines de l'Indochine*, la *Société des mines du Pac Van*, la *Société des hauts-fourneaux du Tonkin*, s'adressent au gouverneur général pour lui faire part de leurs difficultés, en septembre 1919. L'antimoine extrait par la première n'est plus compétitif au-delà de quatre francs par piastre<sup>68</sup>. La seconde freine déjà sa production de zinc et bientôt celle d'antimoine. La troisième menace d'éteindre son haut-fourneau. Toutes demandent au gouverneur de ramener la piastre à "un taux normal" de 3,50 f. Sinon elles se verront contraintes d'arrêter leurs activités, faisant régresser l'économie de l'Indochine, alors que les richesses naturelles de la colonie devraient leur assurer la prospérité. Le discours, du domaine de la "mise en valeur", est classique<sup>69</sup>, mais la demande est intéressante.

Il est difficile de savoir à partir de quel taux de la piastre les entreprises indochinoises perdaient leur compétitivité. Car il est difficile, pour chaque produit de savoir quels sont les acheteurs (pays à monnaie d'or ou pays à monnaie d'argent) et quels sont les concurrents des produits indo-

<sup>66</sup> Commission Monétaire Indochinoise (Commission Berrué). Rapport au Gouverneur général. IDEO, 31 juillet 1920. pp. 66-67.

<sup>67</sup> ANV1 GGIC 3620 *Requêtes des sociétés indochinoises à propos de la hausse de la piastre*. Septembre 1919.

Société des Antimoines de l'Indochine - capital 275.000 \$ ; Société des mines du Pac Van - capital 700.000 \$ ; Société des hauts-fourneaux du Tonkin - capital 150.000 \$.

<sup>68</sup> Il est difficile de savoir de quel franc il s'agit, franc courant ou franc constant. Sans doute, dans l'esprit de ces entrepreneurs, s'agit-il de franc d'une "valeur normale", c'est à dire de franc-1914.

<sup>69</sup> Cet argument est à rapprocher du thème de la *mise en valeur*. Ici la cherté de la piastre menace la mise en valeur future. Le rapprochement de ce thème et de celui de la stabilisation de la piastre sera abordé plus loin. Ils sont indissociablement liés dans l'esprit des coloniaux, comme deux aspects essentiels de la définition d'une politique coloniale globale. Toutefois le sens de ces expressions *stabilisation* et *mise en valeur* sont différents suivant les individus.

chinois sur les marchés à monnaies d'or. Par contre, il est certain que l'après-guerre connaît une baisse généralisée des prix des matières premières, liée à la dépression et à la reconversion ; les exportations indo-chinoises en pâtissent. C'est sans doute à cette crise mondiale, autant, sinon plus, qu'à la "hausse de la piastre", qu'il faut attribuer la mévente des productions indo-chinoises.

Un bon indice est donné par le taux de 3,50ff demandé par les entreprises au mois de septembre 1919 ; un tel taux est dépassé depuis 1917. Pourquoi les entreprises n'ont-elles point lancé de cris d'alarme avant la fin de 1919, sinon parce que leurs produits se vendaient bien jusqu'au déclenchement de la crise mondiale des matières premières. Les producteurs indo-chinois se focalisent sur la piastre dans leurs revendications parce que cette crise est concomitante en 1919 avec la chute du franc, qui donne une impression de brusque renchérissement de la piastre.

Ces entreprises étaient sans doute parfaitement conscientes de l'origine mondiale de la baisse des prix des matières premières. N'espèrent-elles pas, par une baisse de la piastre, qui équivaldrait à une dévaluation, augmenter leur compétitivité sur les marchés internationaux ? A l'appui de cette thèse, il faut noter que la Commission Berrué proposait de stabiliser une future piastre-or à quatre francs-1914. Seuls trois membres émettent des réserves contre ce taux, demandant 3,50 francs. Deux des trois, Duclos-Rauzy, de la Chambre de commerce de Saïgon et Labaste de la Chambre d'agriculture de Cochinchine, sont les représentants des secteurs exportateurs. Mais le Syndicat des mines métalliques du Tonkin demandait un taux encore plus bas, en juillet 1920, à 2,50f.-1914.

L'*Association des mines métalliques du Tonkin*, dont Long disait qu'ils faisaient partie des irréductibles partisans de la stabilisation en franc<sup>70</sup>, elle aussi se déclarait devant la commission Berrué, en faveur d'une stabilisation sur une piastre à 2,50 franc-or. Sinon elle préférerait encore le statu quo et la piastre-argent. La revendication d'une piastre à un niveau aussi bas, se rapporte à la compétitivité des produits indo-chinois. Seule l'hypothèse de la non compétitivité de ces produits permet de donner un sens aux déclarations de l'AMMT. La non compétitivité des entreprises coloniales, du moins du secteur minier du Tonkin, se mesure donc ici nettement ; leurs prix sont d'au moins 25% trop hauts par rapport à la concurrence internationale et les entreprises le savent.

<sup>70</sup> CAOM SOM Indo NF 4099 *Essais de stabilisation du taux de la piastre, réforme monétaire en Indochine : création de la commission Berrué* ; 2e dossier. Télégramme de Long à Sarraut 6 mai 1920.

*En Cochinchine agriculteurs (?) chinois Banque Industrielle de Chine et certains partis annamites mènent campagne parallèle contre inflation fiduciaire non gagée par métal. Par contre je gagne progressivement confiance groupes tonkinois considérés champions irréductibles de théorie baisse brusque piastre. Premiers résultats politiques financiers me donnent pleine confiance avenir.*

La commission Berrué se défendit contre le taux demandé par les sociétés minières du Tonkin en dévoilant l'origine des difficultés des sociétés d'extraction. Elles étaient surtout dues à leur mauvaise gestion et aux trop grandes facilités de crédit que les banques leur avaient accordé<sup>71</sup>, sous caution de leurs stocks, qui dépassaient en 1919 plusieurs mois d'exportations, parfois un an. Le sommaire de son rapport est ainsi rédigé :

*Evolution de la situation depuis le début de la guerre... Les inconvénients isolés de la hausse de la piastre - a) les entreprises ayant passé avec l'Administration des contrats en francs - b) Mines métalliques indochinoises - Examen des projets de réforme monétaire présentés par les exploitants de mines, et discussions de l'influence du choix de l'éta-  
lon et de l'unité monétaire sur les industries d'exportation<sup>72</sup>.*

Les termes *inconvénients isolés* éclairent sur l'analyse de la commission, qui est ici plus intéressante que la réalité de la situation de ces entreprises minières.

#### *Les relations de l'administration et des entreprises*

Un des effets de la hausse de la piastre le plus souvent dénoncé à l'époque coloniale, résulte des pratiques administratives exposées plus haut. Une partie du budget et des dépenses de l'Indochine était libellée en francs, alors que l'administration percevait des piastres des contribuables. Lorsque la piastre baissait face au franc, le budget était mis en danger, les dépenses du gouvernement augmentaient, et donc les impôts. A l'inverse, lorsque la piastre prenait de la valeur les dépenses de l'administration s'en trouvaient allégées d'autant. L'effet pervers serait resté limité si des paiements en francs ne s'accomplissaient avec les entreprises locales, en particulier les marchés passés avec les entreprises adjudicataires de travaux publics. En 1919, ces entreprises reçoivent un nombre constant de francs alors que leur valeur est divisée par cinq. Or ces entreprises ont des frais généraux, des salaires qu'elles règlent en piastres, au coût constant. On peut imaginer leurs problèmes de trésorerie<sup>73</sup>.

L'administration est alors accusée de voler le contribuable, d'autant plus que les salaires des fonctionnaires de l'Indochine sont eux

<sup>71</sup> La commission Berrué expose que c'est le Gouvernement général qui avait fait pression sur les banques pour qu'elles accordent ces facilités. C'est un des moyens qu'avait trouvé l'administration pour palier le manque de fret durant la guerre. Les entreprises ne renoncèrent que difficilement à cette aubaine et la demande des sociétés minières peut être interprétée aussi comme une pression sur le gouvernement pour qu'il continue ses achats.

<sup>72</sup> Commission Monétaire Indochinoise (Commission Berrué). Rapport au Gouverneur général. IDEO, 31 juillet 1920. cf. chapitre II.

<sup>73</sup> CAOM SOM Indo NF 2152 *Taux de la piastre 1920-1929*. Dossier du Contentieux administratif, plainte portée contre l'administration, par les sociétés Sauvage et Roque.

"abondés", c'est-à-dire que, bien que fixés contractuellement, ils suivent en partie la hausse de la piastre. Ses détracteurs ne se privent pas de dénoncer cette pratique, qui leur permet de critiquer l'administration autant que la monnaie<sup>74</sup>. Ils accusent les fonctionnaires de refuser de réformer le système monétaire de la colonie pour des raisons pécuniaires.

A l'inverse ces entreprises, et les hommes qui les dirigent, sont accusés de ne voir dans le problème de la monnaie indochinoise que leur intérêt. C'est le sens qu'il faut donner à certaines déclarations du colonel Bernard, administrateur des *Messageries Fluviales de Cochinchine*, rapporteur du projet de "stabilisation" de la piastre pour le Comité de l'Indochine et l'Union coloniale. Le gouvernement général prit la décision d'accorder des subventions aux entreprises en difficultés du fait des contrats passés en francs. Bernard se sentit alors obligé de déclarer qu'il ne cesserait pas ses efforts en faveur de la stabilisation-suppression de la piastre<sup>75</sup>.

Ces discussions seraient du domaine de la chamaillerie si elles ne se greffaient pas sur des dysfonctionnements réels du système monétaire et financier de la colonie. Etalées à la une des journaux de la colonie, elles troublent l'analyse, restant au niveau de l'anecdote et masquent le sens profond des arguments. Elles montrent néanmoins le climat malsain qui règne dans les milieux coloniaux.

### *Les investissements français en Indochine*

La hausse de la piastre était aussi dénoncée comme un obstacle majeur à l'investissement de capitaux français en Indochine, c'est-à-dire à la *mise en valeur* de la colonie<sup>76</sup>. En fait, c'est l'instabilité du rapport franc-piastre qui aurait dû être dénoncée, puisqu'une piastre chère empêche les investissements en amenuisant le volume du capital en franc et qu'une piastre baissant diminue les capitaux déjà investis, ou les profits réalisés dans la colonie quand ils sont rapatriés.

<sup>74</sup> Comité de l'Indochine, 549<sup>e</sup> séance ; 15 mai 1919. Le colonel Bernard explique que le gouvernement général laisse la piastre monter car il y a intérêt pour réduire les charges du budget, au détriment de l'intérêt de la colonie et des entreprises. Outrey prend au contraire la défense du gouvernement général, contre cette interprétation.

Cette divergence de vues entre Bernard et Outrey est à rapprocher de l'union que ces deux personnages affichaient quelques semaines plus tôt (540<sup>e</sup> séance), contre Bazin, représentant la Banque de l'Indochine. Dans les milieux coloniaux, les alliances ne sont que passagères et se sont plutôt des conjonctions que des réseaux qui se présentent à l'historien.

<sup>75</sup> CAOM CCFOM 462 C1c *Dossier Piastre*. séance du 29 mai 1920 de l'Union coloniale, section de l'Indochine, p.14 - "Le Colonel Bernard déclare que même si ces (raturé en ses) contrats étaient révisés, il continuerait sa campagne et il en a prévenu le Ministre".

<sup>76</sup> CAOM CCFOM 462 Comité de l'Indochine *Dossier Piastre*. séance du 1<sup>o</sup> juin 1920 de l'Union coloniale, section de l'Indochine, p.2 verso - Octave Homberg déclare : ...les taux élevés de la piastre rendront impossible pendant longtemps encore tout investissement de capitaux, et, partant, tout effort de colonisation en Indochine.

Ce point de vue est difficile à analyser et le temps joue beaucoup dans la perception que les coloniaux ont eu de l'impact du cours de la piastre sur les investissements français dans la colonie. Il semble que dans un premier temps, la hausse de la piastre ait inquiété la Banque de l'Indochine dans ses espoirs de voir des capitaux métropolitains s'investir en Indochine. Toutefois, dans les années 1923-1927, le temps passant et le franc ne se relevant pas, l'idée s'inversa. La piastre haute et une économie en pleine progression firent de l'Indochine un lieu de refuge pour le capital français inquiet de l'érosion de la monnaie métropolitaine. Cette ambivalence et cette évolution se marquent très bien dans les déclarations des coloniaux :

*René Thion de la Chaume expose le 22 mai 1919 devant la commission interministérielle présidée par le député de la Cochinchine Ernest Outrey que "le seul remède efficace consiste dans la stabilisation du change de la piastre à un taux naturellement inférieur au cours actuellement pratiqué". Il conclut à la nécessité de stabiliser la piastre par rapport au franc. Les motifs de ce revirement ne sont pas clairs... mais... (la) Banque souhaite reprendre le mouvement de capitaux métropolitains vers la colonie, mais elle constate que les capitalistes français sont découragés par l'incertitude sur le taux futur auquel ils pourront transférer leurs bénéfices et éventuellement rapatrier leur investissement.*

Qu'il faut comparer avec :

*L'euphorie règne, comme le rappelle un rapport de 1931 établi par la direction des finances du gouvernement général : "A partir de 1924, l'Indochine a bénéficié d'un afflux de capitaux neufs qu'elle n'avait jamais enregistré jusqu'alors : sous la double influence de la dépréciation du franc français et de la hausse vertigineuse du caoutchouc".<sup>77</sup>*

Il faut mettre en opposition les deux citations suivantes et non pas les considérer comme des explications bien comprises et naturelles d'une situation, qui verrait triompher à coup sûr des intérêts bien compris.

Avec les années et les crises successives du franc, les défauts éventuels de la piastre étaient devenus des qualités. L'inquiétude initiale peut être analysée plutôt comme un manque de repères chez les financiers, dans les bouleversements de l'inflation. Ainsi Thion de la Chaume directeur de la Banque de l'Indochine pensait en 1919 que la hausse de la piastre serait un frein aux investissements ; mais il se réjouira plus tard de son effet accélérateur des investissements vers 1923, quand la piastre prit le rôle de monnaie refuge.

---

<sup>77</sup> MEULEAU M. - *Des pionniers en Extrême-Orient...* p.326 § 1 et p.345 § 3.

Il faut se garder de donner comme explication définitive de l'attitude de la Banque de l'Indochine l'une ou l'autre des conséquences possibles de la hausse de la piastre. Devant la commission Outrey, Thion de la Chaume faisait essentiellement une prévision, et non une analyse. Il faisait un "pronostic", ce qui est normal pour un financier. Simplement son pronostic de 1920 se révéla faux.

### *Commerce d'importation et coût de la vie*

Les mouvements désordonnés du franc face à la piastre eurent aussi des conséquences sur le commerce entre la métropole et la colonie. Mais les inconvénients semblent largement équilibrés par les avantages que procurent la prise de pouvoir d'achat de la piastre. Les détracteurs de la monnaie autonome indochinoise s'emparent encore de ces perturbations pour la dénoncer de plus belle. Mais pour l'historien, cette question du commerce franco-indochinois permet au mieux d'éclairer le débat d'idées qui agite les milieux coloniaux et les contradictions de certains intérêts.

En théorie, les importateurs de produits manufacturés français reçoivent en théorie moins de piastres pour le même nombre de francs, quand ils vendent leurs marchandises dans la colonie. Les prix des produits français exprimés en piastre ont certainement sensiblement baissé<sup>78</sup>, même si les prix français ont triplé durant la première guerre mondiale, à cause de l'inflation et de la baisse du franc. Les commerçants indochinois retrouvent aussi la différence au change à la sortie de la colonie, changeant des piastres chères contre des francs effondrés. En retour les produits français sont en théorie plus compétitifs. Enfin l'augmentation de pouvoir d'achat des consommateurs indochinois leur permet de consommer plus, en particulier d'acheter plus de produits importés, donc souvent français. Au total les importateurs sont plutôt favorisés.

La question du commerce d'importation est très liée à celle du coût de la vie dans la colonie et à la hausse générale des prix. A l'intérieur de la colonie, les prix exprimés en franc (qui n'a pas cours) s'envolent par rapport à ceux exprimés en piastre, qui restent stables et qui sont la réalité de la colonie. On retrouve ici les faux semblants remarqués plus haut quant au décompte en franc de l'économie de l'Indochine. Les partisans de la suppression de la piastre se placent mentalement dans le cas de figure où le commerce de l'Indochine se ferait principalement, à l'exportation comme à l'importation, avec la France. Ils comptent toujours le commerce extérieur de la colonie en francs. Ils en déduisent bien sûr des variations de valeurs énormes, des coûts de revient sans rapport avec les

---

<sup>78</sup> Les prix en francs avaient été multipliés par 3 durant la guerre, mais aux plus noires heures de la chute du franc, la valeur de la monnaie française avait été divisée par six. Ce calcul permet d'estimer grossièrement que les prix en piastre ont pu connaître une baisse allant jusqu'à 50%.

marchés possibles... Cette analyse est fautive, mais sans doute volontaire de leur part.

A l'opposé de cette analyse, on peut citer les propos de Maurice Long, gouverneur de l'Indochine, qui est certainement proche de la réalité :

*J'ajoute que la hausse de la monnaie avait provoqué, depuis cinq ans, en Indochine un phénomène inverse de ce qui s'est passé dans le monde entier ; elle avait maintenu la vie à bon marché. La hausse générale des denrées s'est dans ce pays, en quelque sorte, incorporée dans la monnaie, et l'indigène a pu ne pas s'apercevoir, en réalité, de la hausse des prix. Quand par exemple, avant la guerre, une montre lui était vendue quarante francs, alors que la piastre était à 2,50 francs, il payait cette montre 16 piastres. Aujourd'hui elle vaut 100 ou 150 francs, mais la piastre vaut 10 francs, l'indigène ne paye la montre que 10 piastres. Il ne trouve pas qu'elle ait augmenté, au contraire. Son salaire n'a pas changé ; il est toujours payé, en piastres, le même prix. Pour les denrées qu'il exporte, comme le riz, il en touche aussi le prix en piastres. Et celui qui achète le riz, au lieu de le voir décupler, comme si on l'avait évalué en francs, ou si on avait voulu stabiliser la piastre (en francs), celui là ne trouve pas que le coût de la vie ait trop augmenté pour lui.<sup>79</sup>*

La direction des Affaires économiques de l'Indochine s'est préoccupée de ces questions. Selon le service des statistiques, le "coût de la vie" à Hanoi et Saigon, avait suivi une évolution du même ordre de grandeur que celle observée dans les pays à monnaie "saine", tels les Etats-Unis, les Indes britanniques (Bombay), *et qui résultait de la dépréciation de la monnaie métallique par rapport à l'ensemble des marchandises*<sup>80</sup>.

Ces appréciations sont confirmés par un personnage tout à fait différent, Ernest Outrey, député de la Cochinchine :

*Parmi ceux qui ne veulent pas du régime que nous préconisons (d'une stabilisation rigide et définitive de la piastre en un certain nombre de francs) se trouvent 16 millions d'indigènes auxquels profite la hausse actuelle de la piastre. Elle leur permet d'acheter deux ou trois piastres des articles français qu'ils payaient jadis 15 ou 18 piastres. Aussi les magasins, comme ceux de l'UCI (Union Commerciale Indochinoise) ne désemplissent pas d'Annamites.<sup>81</sup>*

<sup>79</sup> BENARD Ch. (Lt.-Cl.) - *Au service de l'Indochine, l'oeuvre de Maurice Long, 1919-1923*. préface du Maréchal Lyautey. Larose, Paris, 1931. 253p., photo., annexes. (souligné par nous) ; extrait de la conférence du Gouverneur général Maurice Long faite le 3 février 1921 devant l'Union des Grandes Associations Françaises, sous la présidence de Poincaré

<sup>80</sup> LEURENCE F. - *Les variations du coût de la vie pour les européens à Saigon de 1910 à 1925*. *Bulletin économique de l'Indochine*, N°174, 1925, pp. 435-448.

<sup>81</sup> CAOM CCFOM 462 Comité de l'Indochine - *Dossier Piastre*. Réunion du 29 mai 1920. p.12. Les chiffres sont sans doute exagérés, mais le fait est réel.

L'appel de Outrey aux milieux économiques indochinois est flagrant. L'UCIA, fondée en 1904, à Paris, était une des plus grandes sociétés commerciales de l'Indochine, la mieux capitalisée, avec ses 4 millions de francs. Elle était représentée au sein du Comité de l'Indochine par Vigne, vice-président de ce groupement, qui compte parmi les rares personnalités à s'opposer aux propositions de rattachement de la piastre au franc. L'UCIA était liée par diverses affaires à la Banque de l'Indochine, avec laquelle elle participera en 1923 à la création de la *Société Financière Française et Coloniale*. Avec l'exemple de l'UCIA, Outrey tente de montrer le danger d'une dévaluation de fait de la piastre et l'opportunité d'une piastre haute pour les intérêts plus proprement indochinois. Pourtant ceux-ci semblent être restés généralement sourds à ce qui est à l'évidence la voix de la raison, plus sensibles en métropole aux sirènes nationalistes du rattachement au franc, comme il sera vu dans le chapitre suivant.

D'autres acteurs économiques de l'Indochine, les industriels en particulier, font la même analyse des répercussions de la prise de valeur de la piastre. Une note très confidentielle rédigée par un membre de la *Société Cotonnière du Tonkin*, sans doute Dupré, son fondateur et représentant en France, le 22 septembre 1924, le montre avec clarté. Voulant exposer la situation de la société qu'il représente et sa compétitivité face aux importations japonaises, il explique à Denoual, secrétaire général de l'Union coloniale :

*Je puis vous dire, (à titre confidentiel) que nos bénéfiques ressortent beaucoup plus des bénéfiques de change que nous avons pu faire, que des bénéfiques proprement industriels. Si en effet, la piastre, au lieu de suivre les cours de la £. (livre sterling) avait suivi les cours du franc, nous n'aurions jamais pu continuer à fabriquer et à vendre aux indigènes, puisque, d'une part le coton ayant augmenté dans la proportion de 700% et plus sur le prix d'avant guerre... nous n'aurions pu vendre à l'indigène les marchandises majorées proportionnellement sur les prix d'avant guerre. C'est, seulement, parce que la piastre suit le cours de la £. et de la roupie que nous avons pu, jusqu'à présent maintenir notre situation.*<sup>82</sup>

La piastre, prenant de la valeur, permettait de suivre la hausse des cours des matières premières, donc de rester compétitif et de conserver le marché intérieur. L'analyse historique se trouve confrontée sans cesse à ces éléments fondamentaux : la faible compétitivité des productions, la recherche d'un marché. La piastre fut en réalité souvent la bouée de sauvetage de certaines entreprises coloniales. Pour l'historien, la démonstration est faite que les coloniaux n'étaient pas toujours en mesure de faire prévaloir leur *intérêt*, soit qu'il n'aient pu s'accorder entre eux, soit qu'il se soient trouvés confrontés à d'autres groupes, le gouvernement général ou les industriels de métropole, soit simplement qu'ils n'aient pas parfai-

<sup>82</sup> CAOM CCFOM 557 Réponse aux questions posées par M. Denoual, 22 09 1924.

tement compris leur intérêt, parce que trop complexe et pétri de contradictions.

Il va pourtant se trouver une majorité au sein des milieux coloniaux de métropole pour poser la question de l'existence de la piastre en prenant prétexte de sa hausse. Pour eux, elle est un obstacle au commerce franco-indochinois et ils concentrent leurs explications sur les qualités particulières de la monnaie de l'Indochine. Ils ignorent la crise des matières premières, évoquent peu la prime due à l'excédent des exportations, font de la baisse du franc une affaire d'honneur et accusent principalement la hausse de l'argent métal et le poids de la piastre. Pour eux il faut "stabiliser la piastre".

## B - Le plan de stabilisation de la Piastre

Le mot "stabilisation", comme l'établissait le colonel Bernard, a des sens très variables. Dans ce chapitre, à propos des plans établis par les groupements coloniaux, il sera pris dans son sens extrême, recouvrant en fait la proposition de supprimer la piastre et d'établir le franc comme unité monétaire de l'Indochine. Ces plans de stabilisation de la piastre, s'ils sont assez nombreux, ont des points communs essentiels et un en particulier sera retenu ici, qui synthétise les traits généraux de tous<sup>83</sup>.

Ce plan est celui proposé par les membres du Comité de l'Indochine, à Maurice Long et Albert Sarraut, le 23 décembre 1919. Il est précisé par le colonel Fernand Bernard et modifié par Octave Homberg durant les séances des 29 mai et 1<sup>o</sup> juin 1920 devant la section de l'Indochine de l'Union coloniale et le Comité de l'Indochine tenant une séance commune<sup>84</sup>.

Pour comprendre le plan de stabilisation-suppression de la piastre proposé par la majorité des membres des groupements coloniaux il faut avoir en tête l'évolution de la crise de la piastre elle-même. Depuis la famine monétaire et la chute de l'encaisse métallique dans la colonie, jusqu'à la chute du franc qui en changeait la nature et en modifiait toutes les données. Les propositions des groupements coloniaux vont suivre une évolution parallèle, qui les mènera de propositions favorables à l'autonomie à d'autres, parfaitement contradictoires, proposant l'introduction du franc, en seulement quelques mois.

---

<sup>83</sup> Une telle synthèse est légitime, entre des plans proposés à six mois d'intervalle, par différentes personnes, parce que les membres du parti colonial sont à la fois peu nombreux et partout présents. Les coloniaux sont alternativement membres ou témoins des diverses commissions parlementaires ou interministérielles chargées d'étudier la stabilisation de la piastre. C'est le cas de la BIC, de Bernard, de Homberg, d'Outrey, de Sarraut qui sont systématiquement présents. Les mêmes se retrouvent dans les groupements coloniaux pour discuter encore des plans de stabilisation. Les groupements eux-mêmes sont appelés à donner leur avis devant les commissions. En réalité il n'y a guère qu'un plan de stabilisation, celui de Bernard imposant le franc comme base de la stabilisation, en excluant l'or ou la livre.

La véritable ligne d'opposition n'est pas entre les plans de stabilisation de la piastre, mais entre les partisans et les opposants à une monnaie autonome pour l'Indochine.

<sup>84</sup> CAOM CCFOM 462 C1c *Dossier Piastre*. séance du 23 décembre 1919 du C1c. Lettre de G. Bault, Ingénieur polytechnicien, au Président du Comité...de l'Indochine, du 7 février 1920. et séance du 29 mai et du 1<sup>o</sup> juin 1920 de l'UC, section de l'Indochine.

## I La commission Outrey

### *De la crise monétaire à la nécessité de réformer*

De fait les premiers plans de *stabilisation* de la piastre ne comportent aucune clause rattachant la piastre au franc, tout au contraire.

C'est la commission Outrey, nommée le 17 mai 1919, qui propose la première étude d'une stabilisation de la piastre<sup>85</sup>. Elle doit sa création à un télégramme du gouverneur général Sarraut, daté du 13 mai, qui alerte le ministre des Colonies Henri Simon sur les risques que la hausse de la piastre fait courir à la colonie : la ruine des entreprises françaises d'Indochine et un développement économique compromis pour longtemps, en particulier dans le secteur des mines et du caoutchouc. Sarraut venait de prendre une première série de mesures afin d'aider ces entreprises et es-pectait l'aval de son ministre. Ce dernier décidait alors de réunir une commission consultative apte à donner un avis sur les mesures décidées par le gouverneur et d'en proposer d'autres. L'arrêté de constitution limite ainsi sa tâche : *Commission chargée d'examiner les mesures propres à remédier à la crise économique due à la hausse du taux de change de la piastre*.

Cette limite devait vite être débordée par la commission ; avant le 20 mai, Outrey exprimait par lettre à Simon la nécessité de donner une solution *définitive* à la question de la piastre et non d'y apporter un palliatif momentané. En conséquence il fallait étudier une réforme monétaire en Indochine, dont tous les membres de la commission étaient partisans<sup>86</sup>. Simon répondit le 21 mai qu'il appréciait ce désir mais que ce n'était nullement l'esprit de son arrêté du 17 mai, et que de plus une commission existait déjà, qui était chargée de la réforme monétaire en Indochine.

<sup>85</sup> CAOM SOM Indo NF 4099 *Essais de stabilisation du taux de la piastre, réforme monétaire en Indochine : création des commissions Outrey et Berrué 1919-1920*. - 1<sup>o</sup> dossier : *Commission Outrey chargée d'examiner les mesures propres à remédier à la crise économique due à la hausse du taux de change de la piastre (arrêté interministériel du 17 mai 1919) ; stabilisation du change de la piastre*. Ce titre est la reprise du texte de l'arrêté.

<sup>86</sup> Composition de cette commission : **Outrey**, député de la Cochinchine, président. **Hermite** représentant le ministère des Finances. **Elbel** pour le ministère du commerce. **Tassel** intendant militaire. **Martineau** pour le ministère des Colonies. **Berrué**, inspecteur des colonies. **Garnier**, directeur de l'Agence économique de l'Indochine. **Michel**, du services des Banques du ministère des Colonies. **Dupré**, **Dolobaratz**, **Breton** (remplacé par **Denis** semble-t-il), représentants l'UC. **Simoni**, **Cluzeau**, **Vigne**, pour le Cfc {Simoni représente les industries minières, Cluzeau (?), Vigne les importateurs, Denis les exportateurs, *Chargeurs Réunis* les compagnies de navigations}. **Bernard** représentant les planteurs de caoutchouc. Keller, sous-chef de bureau aux Colonies, secrétaire de séance.

*Le "Strait-Settlement dollar-Standard" pour la piastre ?*

La commission Outrey n'en émettait pas moins une série d'avis touchant directement à la *stabilisation* comme réforme monétaire lors de sa dernière séance, le 29 mai 1919, après avoir entendu de nombreux avis. Pour elle, il fallait substituer à la monnaie indochinoise une monnaie *fiduciaire* ayant des caractéristiques proches de celles des monnaies des pays voisins de l'Indochine, en particulier de celle des Strait-Settlement. Dans ce but, il fallait remplacer les piastres classiques par de nouvelles, d'un poids égal au plus à celui des dollars de Singapour ; établir le cours forcé des billets ; abaisser aussi *progressivement que possible* le taux de la piastre jusqu'à son nouveau pair. Ce sont là des mesures classiques qui se trouvent dans tous les plans de "stabilisation" de la piastre.

Par contre, la suite des propositions ne cesse d'étonner si l'on prend l'établissement de la monnaie métropolitaine en Indochine pour la proposition naturelle des groupements coloniaux, voire du système colonial. Si Thion de la Chaume devait se prononcer devant elle pour une stabilisation par rapport au franc<sup>87</sup>, la commission Outrey concluait ainsi :

*D'autre part la stabilisation pouvant être faite par rapport à la monnaie métropolitaine ou par rapport aux monnaies déjà stabilisées en usage dans les pays environnant l'Indochine, la commission considère que les deux systèmes peuvent être pratiquement réalisés et présentent chacun des avantages et des inconvénients. Toutefois, à la majorité, elle est en faveur du second système.*<sup>88</sup>

Cette étonnante proposition, de donner pour étalon à la monnaie de l'Indochine, la monnaie d'une colonie anglaise, est formulée par les fleurons du colonialisme français. Elle s'explique très certainement par la volonté de ne pas désavantager l'Indochine face à ses concurrents commerciaux sur le marché chinois. Dans un questionnaire soumis le 28 mai à la Banque de l'Indochine, le ministre des Colonies demandait s'il y avait *des raisons de penser que l'Indochine, une fois sa monnaie stabilisée, se trouverait dans ses rapports avec la Chine, dans une situation moins favorable que le Siam, les Indes, Singapour.*

---

<sup>87</sup> MEULEAU Marc - *Des pionniers en Extrême-Orient...* p 325. Nous soutenons que cette adhésion au rattachement au franc n'est que tactique chez Thion de la Chaume.

<sup>88</sup> CAOM SOM Indo NF 4099 *Essais de stabilisation du taux de la piastre, réforme monétaire en Indochine : création des commission Outrey et Berrué 1919-1920.* 1° dossier : *Commission Outrey chargée d'examiner les mesures propres à ... (arrêté interministériel du 17 mai 1919).* Rapport de la commission, 11 juin 1919, signé Outrey. Cette déclaration est faite sur une feuille séparée résumant les principales propositions. Le rapport de la commission Outrey est rédigé conjointement par le colonel Bernard et par l'inspecteur des colonies Berrué, qui seront souvent rencontrés.

La réponse de la Banque était "oui" dans le cas d'une stabilisation par rapport au franc, "non" dans le cas d'une stabilisation face à la monnaie de la concurrente, Singapour<sup>89</sup>.

C'est le même point de vue qui devait être développé par la *Commission interministérielle chargée d'étudier la réforme du régime monétaire en Indochine*. Nommée le 15 juillet 1919<sup>90</sup> comme solution aux problèmes soulevés par la commission Outrey, elle était la réactivation de la commission créée en 1902 pour étudier une réforme définitive de la piastre et qui avait tenu trois sessions, en 1902, 1907 et 1914. Elle nommait elle-même une sous-commission chargée des modalités pratiques de la réforme. Sarraut qui en présida plusieurs séances, s'y prononçait pour une réforme et une stabilisation, mais évitait de dire laquelle et sur quelle base.

Dans un télégramme destiné au Gouverneur par intérim Monguillot, il confiait la division extrême dans laquelle se trouvaient les membres de la commission, quant au choix de la base de stabilisation, entre l'or, le franc et la livre sterling. Les seules mesures qui faisaient consensus étaient celles concernant la préparation de la réforme : frappe de monnaies divisionnaires à bas titre pour alimenter le marché intérieur, frappe rapide de nouvelles piastres d'un poids allégé à douze grammes d'argent afin d'introduire une monnaie fiduciaire en Indochine. Ces mesures préparatoires avaient l'avantage de laisser au gouvernement une totale liberté quant au moment, au taux et à la base de la réforme de la piastre. Le rapport de la sous-commission expose parfaitement les débats qui l'agitèrent et il y a peu à ajouter à un exposé clair et lucide qu'il faut adopter :

*De longues discussions se sont engagées, au cours de ces séances, relativement à la base de la future stabilisation. Les solutions qui consistent à attribuer à la nouvelle piastre soit une valeur d'échange fixe*

<sup>89</sup> La plupart des ouvrages consacrés à la piastre et à sa "stabilisation" s'intéressent aux stabilisations des monnaies des autres colonies ou des pays anciennement à monnaie d'argent, tel Singapour, ou le Japon (Thiollier, Puaux...). Les dates et les procédures s'y trouvent aisément. Elles sont de peu d'intérêt ici, car les références aux monnaies environnant l'Indochine étaient plus de l'ordre de l'argument que de la réalité économique. Si les coloniaux s'en étaient tenus à cette réalité, il n'y aurait pas eu de bataille de la piastre.

<sup>90</sup> Composition de cette commission : **Pallain**, Gouverneur de la Banque de France. **Sergent**, sous-gouverneur de la Banque de France, président. **Sarraut**, député, ancien gouverneur de l'Indochine, président. **Berrué**, puis **Saurin**, inspecteur de première classe. **Outrey**, député de la Cochinchine. **Bernard**. **Bloch**, procureur général à la Cour des comptes. **Arnauné**, ancien directeur de la Monnaie (cf. biblio). **Cellier**, directeur du Mouvement général des fonds, ministère des Finances. **Fillion**, inspecteur général des colonies. **Martineau**, directeur de l'Asie au ministère des Colonies. **Didelet**, sous-directeur de la Direction générale de la comptabilité publique. **Pernotte**, directeur de la Banque Industrielle de Chine. **Homberg**, Président de la Commission des changes au ministère des Finances. **Simoni**, ancien Résident supérieur en Indochine. **De Latour**, ancien directeur du Mouvement général des fonds, ministère des Finances. **Simon**, directeur de la Banque de l'Indochine. **Thion de Lachaume**, sous-directeur de la BIC Nogaró, professeur d'économie politique.

*par rapport au franc, soit une valeur fixe par rapport à la £, soit enfin une valeur déterminée par un poids d'or donné ont été soigneusement examinées.*

*En faveur de la stabilisation par rapport au franc et combattant l'adoption d'une base reliée à la £ on a fait ressortir l'impression ... fâcheuse que l'on s'exposerait à créer à l'extérieur, au détriment du crédit de la France (et de) la monnaie nationale, pour donner la préférence à une monnaie étrangère ; on a invoqué aussi les plus grandes facilités qui résulteraient, pour les relations commerciales avec la métropole et pour l'emploi dans la colonie de capitaux français, de la stabilisation du change de la piastre par rapport au franc.*

*A l'appui de la stabilisation par rapport à la £ on a fait remarquer que l'étranger nous jugera non seulement d'après le plus ou moins de confiance que nous manifestons en ce qui concerne le change futur de notre monnaie nationale, mais aussi d'après la valeur intrinsèque de (?) et pratique des mesures que nous sommes amenés à prendre. Or s'agissant de doter l'Indochine d'un nouveau régime monétaire, il est juste de tenir compte de sa situation et de ses besoins propres. Les partisans de cette solution font observer qu'entourée de pays dont la monnaie est elle-même stabilisée par rapport à la £ (Inde, Birmanie, Malaisie, Siam), ayant avec ces pays des relations d'affaires et se trouvant en concurrence avec eux sur le principal marché où s'exerce son activité commerciale (la Chine) l'Indochine se verrait par la suite de son entrée dans la sphère monétaire de ces pays, placée dans une situation d'ensemble plus favorable, au double point de vue de l'équilibre des prix de revient de ses produits et de ses échanges avec l'extérieur, que dans l'hypothèse de toute autre assimilation monétaire. Ils ajoutent que la stabilisation par rapport au franc, tout en sacrifiant les avantages qui viennent d'être indiqués, ne procurera pas, en compensation, à la situation des changes métropolitains une amélioration sensible : la masse des échanges de l'Indochine avec l'extérieur, comparée au mouvement commercial de la France elle-même, est en effet trop faible pour que, quelle que soit la monnaie choisie comme base de la stabilisation, cette stabilisation ait une influence marquée sur l'état des changes métropolitains.*

*Enfin pour préconiser l'attribution à la nouvelle piastre de la valeur correspondant à un poids d'or déterminé, on a invoqué l'exemple donné à cet égard par le Japon et les Indes néerlandaises ; Cette solution, aux yeux de ses partisans présente l'avantage de réserver, au moins provisoirement et au cours de cette période actuelle de crise, pendant laquelle ni le franc ni la £ ne sont remboursables en or, le choix de l'unité monétaire par rapport à laquelle se fera plus tard la stabilisation définitive, tout en garantissant d'abord une stabilité comparable à celle du dollar des Etats-Unis d'Amérique. (...)*

*La sous-commission fait observer que les mesures qui précèdent (arrêt de la frappe des anciennes piastres, cours forcé, frappe de piastres plus légères) et qui sont indispensables à l'exécution de la réforme monétaire, n'ont qu'un caractère préparatoire. Les mesures constituant l'essentiel de la réforme elle-même, notamment le choix de la base de la stabilisation future, et la fixation de la valeur de la nouvelle piastre, ne pourront être décidées qu'ultérieurement, à des époques et suivant des modalités dont le gouvernement doit rester seul juge.<sup>91</sup>*

Dès août 1919, date à laquelle ce rapport fut rendu, l'essentiel des arguments de deux camps antagonistes était développé. L'un en faveur du rattachement de la piastre au franc pour des raisons de prestige national, d'unification de l'Empire colonial, d'aide à la métropole ; l'autre favorable à l'autonomie de la piastre, insistant sur les intérêts propres de l'Indochine, et l'importance de ses marchés asiatiques. La commission Outrey avait penché pour la seconde solution et la commission Sergent ne prenait certes pas parti pour la première, au contraire. Le rattachement au franc n'avait donc rien, en 1919, d'une fatalité inhérente à la nature du système colonial.

Pourtant la polémique ne faisait que naître et l'on put croire un temps que les partisans de la première alternative, "Impériale", allaient l'emporter. C'est que le franc connaissait une chute considérable durant le second semestre 1919, qui transformait la question et allait donner aux partisans de la suppression de la piastre des arguments nouveaux et redoutables.

## II De la réforme de la piastre à l'aide au franc

C'est très certainement au colonel Bernard qu'il faut attribuer la proposition de lier la piastre au franc au travers de la présentation d'un argument maître<sup>92</sup> : l'intérêt pour le redressement du change français d'un tel rattachement.

Par une lettre du 18 décembre 1919, F. Bernard expose au Ministre des colonies son idée de solidarité des changes entre l'Indochine et la France, au profit du franc<sup>93</sup>. L'argument de Bernard<sup>94</sup> est qu'il est dangereux de

<sup>91</sup> CAOM GGIC 6582 *Historique de la question du régime monétaire de l'Indochine, stabilisation de la piastre, 1914-1919*. 4<sup>o</sup> chemise, Rapport complémentaire de la commission chargée d'examiner les mesures propres à remédier à la crise due à la hausse de la piastre. Août 1919.

<sup>92</sup> Il faut le considérer en effet comme un simple argument, de quelque poids qu'il fut, et non le fond de l'affaire, comme il sera montré plus loin.

<sup>93</sup> CAOM GGIC 6582 *Historique de la question du régime monétaire de l'Indochine, stabilisation de la piastre, 1914-1919*.

<sup>94</sup> Bernard l'expose à diverses reprises ; voir CAOM CCFOM 462 C1c *Dossier Piastre*. séance à l'Agence économique de l'Indochine du 23 décembre 1923, p.12.

résoudre la famine monétaire de la colonie par la frappe de piastres d'argent en quantités nécessaires au commerce extérieur de l'Indochine. Principalement produit par les Américains, l'argent utilisé pour la frappe ferait monter le dollar. Si la piastre était basée sur l'or, et encore plus sur la livre sterling, c'est cette monnaie qu'elle aiderait à renchérir face au franc. Il ne fallait pas que la prospérité de l'Indochine se réalise au détriment de la mère patrie, par des achats d'argent, d'or ou de livres de la colonie :

*Que nos possessions lointaines puissent largement concourir au développement de la Métropole, chacun est d'accord sur ce point, bien que jusqu'à ce jour aucun moyen pratique n'ait été indiqué pour développer le plus rapidement possible les entreprises agricoles et industrielles aux colonies. Quelles que soient, du reste, les méthodes employées, elles ne pourront porter de fruits qu'au bout d'un temps plus ou moins long. On peut, au contraire, sans aucun délai et par de simples mesures d'ordre administratif, mettre à la disposition de la France tous les crédits de change dont disposent ses colonies.*

Bernard proposait d'imposer le franc en Indochine, et ainsi de transférer les excédents commerciaux de l'Indochine vers la métropole. Il s'agissait de combler en partie le déficit commercial de la France avec l'excédent indochinois. Il fut immédiatement chargé par le ministre des Colonies, Simon, d'étudier plus sérieusement cette question et il organisa une conférence le 23 décembre 1919<sup>95</sup>, qui se tint à l'Agence économique de l'Indochine. Bernard y fut presque le plus bavard, devancé par de longs monologues de Homberg, Président de la commission des changes, très favorable au projet Bernard.

Bourcier-Saint-Chaffray, chargé de la question de la piastre au ministère des colonies, depuis le 5 décembre et Garnier, directeur de l'Agence économique de l'Indochine demandent des précisions et tentent de défendre les intérêts de l'Indochine. Saurin, inspecteur des colonies, participe aussi à la réunion. Il avait été chargé un temps du dossier après le départ de Berrué, le 28 octobre 1919<sup>96</sup>. Il reste très technique, mais pose la question des liens économiques entre l'Indochine et la Chine, qui seront perturbés si l'on adopte le système proposé par Bernard. Il se dit toutefois

<sup>95</sup> CAOM GGIC 6582 *Historique de la question du régime monétaire de l'Indochine, stabilisation de la piastre, 1914-1919*. 3<sup>e</sup> chemise, Banque de l'Indochine (cette chemise ne contient toutefois rien qui soit en rapport uniquement avec la Banque de l'Indochine). Sont présents à cette réunion : **Homberg** Octave, Président de la commission des changes et financier colonial. **Thion de la Chaume**, directeur adjoint de la Banque de l'Indochine. **Parmentier**, Sous-directeur du mouvement des fonds au ministère des finances. **Garnier**, directeur de l'Agence Economique de l'Indochine, nommé par Sarraut. **Bourcier-Saint Chaffray**, Résident supérieur de l'Indochine, ancien secrétaire général du Gouverneur général de l'Indochine Roume, en charge de la question de la piastre au ministère des colonies à partir du 5 décembre 1919. **Saurin**, Inspecteur des colonies.

<sup>96</sup> CAOM SOM Indo NF 4099 *Essais de stabilisation du taux de la piastre, réforme monétaire en Indochine : création des commission Outrey et Berrué 1919-1920*. 1<sup>o</sup> dossier, note manuscrite dans le dossier concernant la commission Sergent.

d'accord, au moins sur la faisabilité du projet. Thion de la Chaume, qui pense sans doute au renouvellement du privilège de sa Banque, se dit assez d'accord avec le projet de stabilisation de Bernard.

La discussion a pour but de comprendre ce qu'est le projet Bernard. C'est un indice en faveur de l'attribution à Bernard de la paternité de l'idée de *rattachement de la piastre au franc pour des raisons de redressement de la monnaie française*. Le colonel explique que le ministre lui a demandé de préparer un projet de stabilisation de la piastre vis-à-vis du franc. Saint-Chaffray en doute, pensant plutôt qu'il doit se limiter à l'exposé des avantages que son système offrirait pour le change français. Bernard insiste et Homberg confirme ses dires<sup>97</sup>.

Quelques lignes de la discussion permettent de voir les véritables camps, qui sont moins pour ou contre le franc, que pour ou contre le rattachement total de l'Indochine à la métropole.

*Bernard* : *Personne ne peut discuter de la valeur de l'opération qui consiste à apporter au change français un supplément de crédit de 1 à 2 milliards.*

*Bourcier* : *l'Indochine peut discuter puisqu'on lui propose de courir des aléas nouveaux.*

*Homberg* : *il s'agit de savoir dans quelle mesure le fait d'avoir une monnaie ultra saine est favorable à un pays<sup>98</sup>.... A quoi servirait (à l'Indochine) de faire rentrer des lingots d'argent ou des barres d'or ?*

*A faire des emprunts intérieurs pour ses grands travaux, répond Bourcier.*

Voilà Bernard presque traité de détrousseur. Remarquons comment tout se mêle, arguments patriotiques, *mise en valeur*, précision économique, légitimité de l'action, dans ce court passage, qui dévoile le processus mental des coloniaux. Il est complexe, protéiforme, mais surtout projeté vers l'organisation logique future à donner au domaine colonial.

Par une lettre de 21 pages, le 26 décembre 1919, Bernard rend compte au ministre des Colonies de la conférence du 23 et de l'étude qu'il a faite avec Saint-Chaffray et Saurin, *sur les mesures qu'il y aurait lieu de prendre pour solidariser au point de vue du change l'Indochine et la métro-*

<sup>97</sup> Tel qu'apparaît le caractère de Fernand Bernard, au travers de nombreuses discussions au sein des milieux coloniaux entre 1918 et 1923, il est permis de penser que celui-ci prend des libertés vis à vis de la demande du ministre (qui manque, même s'il ne fait aucun doute qu'elle ait existé) et qu'il pousse aussi loin que possible l'avantage acquis de sa proposition d'aide au change métropolitain.

<sup>98</sup> La question de Homberg attire l'attention, par sa modernité. Ne pose t-il pas le principe d'une dévaluation compétitive ? Une monnaie "trop saine", c'est à dire trop haute, est une entrave aux exportations. La question des marchés à l'exportation et de la compétitivité des productions coloniales revient une nouvelle fois.

*pole*. Ainsi la question de la piastre a pris un tout nouveau visage à partir de décembre 1919. Bernard la fait passer de la famine monétaire et de la hausse de la piastre, vers l'unification des changes et des monnaies. La réforme demandée par Outrey, dont les modalités sont à définir, est dépassée par le plan de stabilisation de Bernard, appuyé dans sa forme par l'argument du redressement du franc.

### *Le plan de suppression de la piastre*<sup>99</sup>

Seul un bref aperçu des mesures proposées par Bernard, en vue de rendre solidaires le change français et celui de l'Indochine, sera donné ici. L'important n'est pas la forme, mais le fond. Les critiques formulées contre ce "plan Bernard" par la Commission Indochinoise de réforme de la piastre, portent non sur sa faisabilité, mais sur ses répercussions sur l'économie et la vie de l'Indochine. L'essentiel se trouve dans les buts politiques de la réforme proposée par Bernard, non dans ses modalités techniques, et encore moins dans les arguments économiques ou patriotiques dont il couvre sa réforme.

Ce plan fut soumis au Comité de l'Indochine le 23 décembre 1919 lors de la réception de ce comité par Maurice Long, nouveau gouverneur général de l'Indochine et Sarraut ancien détenteur de cette charge, et futur ministre des Colonies, à l'Agence économique de l'Indochine<sup>100</sup>.

Maurice Long tentait tout d'abord d'éviter le sujet de la piastre. Mais demandant quels étaient les problèmes qui préoccupaient ce groupement, il se vit répondre immédiatement "*C'est celui de la piastre*". Long assura que ce problème dominait tous les autres et qu'il espérait avant son départ pour l'Indochine avoir réussi avec le gouvernement et le ministère des Finances à définir les premières directives d'une politique monétaire. Il conclut, tentant de couper court, qu'en attendant il y avait sûrement d'autres questions également urgentes à résoudre.

Bernard continua malgré tout sur la piastre, invoquant une lettre adressée par le Cfc au ministre des Colonies, lui exposant les perturbations engendrées par sa hausse dans la colonie. Après une évocation des difficultés des différentes branches de l'économie indochinoise, Bernard concluait sur la nécessité d'établir dans la colonie un système de crédit à long terme, seul capable de donner de vraies solutions aux difficultés

<sup>99</sup> C'est ainsi que seront nommés les plans proposés visant à remplacer la piastre par le franc, parmi lesquels figure celui proposé par le colonel Bernard.

<sup>100</sup> On constate ici un télescopage entre deux réunions à propos de la piastre qui se tiennent le même jour, au même endroit. Celle demandée par le ministre des Colonies à Bernard pour préciser son plan, avec Saint-Chaffray, Thion de la Chaume, Parmentier, Garnier, et celle-ci où Long et Sarraut reçoivent le Cfc. Cette dernière ayant lieu à 11 heures 30. Il est impossible de savoir laquelle a précédé l'autre. Il faut sans doute placer la conférence organisée par Bernard après la réception du Cfc par les deux gouverneurs.

économiques de ces entreprises. Puis Bernard en vint à l'essentiel de son plan, dans un exposé très similaire à celui fait au ministre des Colonies.

*J'avais la semaine dernière, signalé au ministre, le grand intérêt qu'il y avait à ce que la stabilisation soit réalisée dans le plus bref délai, non seulement pour la colonie, mais aussi pour la métropole. Voici pourquoi :... L'année prochaine (1920) les exportations dépasseront les importations d'environ 1 milliard 1/2 (de francs).*

*Les débiteurs de l'Indochine seront donc tenus, pour payer cet excédent..., d'envoyer en Indochine des piastres, c'est-à-dire dans l'état actuel, d'acheter de l'argent, ce qui n'aura d'autre effet que de profiter au change américain, puisque l'Amérique est le grand pays producteur d'argent. Si, au lieu d'introduire de l'argent on introduit de l'or on augmentera la valeur de la livre sterling au seul profit de l'Angleterre. Au moment où l'Indochine est en pleine prospérité, elle travaille donc au seul profit des changes étrangers.*

*Pour remédier à la situation actuelle, il n'y a qu'un moyen : il faut que la piastre cesse d'être un simple lingot d'argent et représente dorénavant une certaine somme de francs. Du jour où cette décision aura été prise quand on voudra envoyer des piastres en Indochine il faudra acheter des francs à Paris et toute la balance économique de l'Indochine sera mise ainsi au service de la métropole...*

*Je suis convaincu, Monsieur le gouverneur général, que le problème étant posé sous ce jour nouveau, l'on pourra à bref délai aboutir à une décision heureuse...*

Bernard, qui en juin 1919 avouait ne pas savoir ce que le mot *stabilisation* voulait dire, s'était fait une religion, c'était la suppression de la piastre, sa transformation en un multiple du franc<sup>101</sup>.

C'est le même scénario qui est envisagé par un des ingénieurs des mines de Chodien nommé Bault, polytechnicien, dans une lettre adressée au Président du Comité de l'Indochine. Il envisage les raisons de la hausse de la piastre et les moyens de l'arrêter. Pour lui les catégories sociales et économiques touchées par la hausse sont les forces productives de la colonie ; au contraire celles qui seraient touchées par le rattachement de la

<sup>101</sup> Il faut insister ici sur le fait que le plan que propose le colonel Bernard n'a rien d'une sorte de fatalité coloniale. Il n'est en rien représentatif d'une hypothétique tendance naturelle coloniale. Par lettre du 10 juillet 1920 un nommé J. Rossi, habitant à Saigon, proposait à la Commission Berruë l'idée astucieuse de fondre tout l'argent de la Banque de France pour le transformer en piastres et faire bénéficier ainsi le change français de la hausse de la monnaie d'Indochine, qui faisait prime sur le franc et sur son pair métallique. dans

CAOM GGIC 6586 *Compte rendu sténographique de la Commission de réforme monétaire des 19 séances du mois de juillet 1920.*

piastre au franc, ne sont que d'inavouables intérêts particuliers, surtout ceux des fonctionnaires<sup>102</sup>.

Un autre exposé des mesures à prendre pour transformer la piastre en franc est donné par Bernard et Homberg, lors de deux séances tenues en commun par l'UC et le Cïc, les 29 mai et 1<sup>o</sup> juin 1920. La tenue d'une réunion commune, si elle n'est pas unique entre deux groupements coloniaux<sup>103</sup>, en particulier ceux-ci, reste la preuve de l'importance de la question traitée. L'âpreté des discussions, et le doublement de cette séance commune, à deux jours d'intervalle, ne laissent aucun doute sur la gravité de la question à ce point du développement de la crise monétaire en Indochine.

### *Le gouverneur Long et le cours forcé : la préservation de la piastre*

L'action du gouverneur Long entre le 20 janvier 1920, date à laquelle il passe une convention concernant la monnaie avec la Banque de l'Indochine, et la fin mai doit être abordée ici<sup>104</sup>. Contrairement à l'attente des groupements coloniaux, Maurice Long ne mit pas en oeuvre un plan de suppression de la piastre tel qu'ils le lui avaient suggéré ; et ce malgré l'adhésion que le nouveau gouverneur avait semblé manifester à de telles mesures. Au contraire, non seulement Maurice Long faisait tout autre chose que rattacher la piastre au franc, mais l'Indochine, ses acteurs économiques, ses assemblées consulaires, ses représentants politiques et sa haute administration, organisaient une véritable fronde face aux tentatives des groupements parisiens. Ces deux réunions eurent lieu à ce stade du conflit, après un moment d'aterrissement de part et d'autre, du à l'attente de la mise en oeuvre du "cours forcé". Elle était retardée jusqu'au 27 mars par un emprunt national lancé dans la colonie. De plus les milieux coloniaux durent attendre les premiers résultats des mesures gouvernementales, et les comprendre. Car si elles s'habillaient des mêmes mots, *cours forcé*, *stabilisation*, que les mesures proposées par ceux qui

<sup>102</sup> CAOM CCFOM 462, Cïc *Dossier Piastre*. Lettre à entête personnelle de Bault, destinée au président du Cïc, datée du 7 février 1920, 1 page manuscrite de présentation destinée à Larue, suivi d'une étude sur "*Une solution de la crise monétaire en Indochine*", de 9 pages, fort détaillée quant aux causes de la hausse, distinguant la hausse de l'argent et l'excédent commercial. Ce plan eut une certaine importance puisqu'il fit l'objet de deux réponses, présentées au Cïc, l'une par Adam, représentant la Banque Industrielle de Chine dont il était le directeur de la succursale à Saigon, l'autre de Saint-Chaffray, chargé au ministère des colonies de la question de la piastre, à la fin de février 1920.

<sup>103</sup> On en compte une première sur la question de la piastre, le 13 novembre 1919, à laquelle assistait Albert Sarraut. Elle sera abordée plus loin bien qu'elle soit chronologiquement antérieure.

<sup>104</sup> Pour une vue complète de cette question, voir notre thèse : Jean-Dominique Giacometti - *La question de l'autonomie de l'Indochine et les milieux coloniaux français, 1915-1928*. Thèse de Doctorat nouveau régime, Université de Provence, Aix en Pce, 01-1997. 550p., ill., index.

veulent supprimer la piastre, elles recouvraient des réalités bien différentes.

La politique de Maurice Long peut être éclairée non seulement dans ses aspects techniques, déjà très révélateurs, mais aussi dans sa durée et dans ses orientations générales par la correspondance télégraphique échangée entre lui et Sarraut.

Par un envoi du 25 mars 1920, le département avait demandé à Long la mise en place du cours forcé. Le Clc et l'UC insistaient pour sa proclamation immédiate et pour l'exécution des mesures s'y rapportant, afin d'engager la baisse de la piastre et l'unification des systèmes monétaires indochinois et métropolitain.

Le 30 mars 1920 un nouveau télégramme de Sarraut à Long montre que le "cours forcé" tel que le pratiquait Long étonnait tous les membres des milieux coloniaux en métropole. Le cours de 15 francs, adopté comme point de départ, étant jugé supérieur au pair théorique de l'argent contenu dans une piastre, le Clc s'était plaint au ministre. Il attribuait au gouverneur général l'intention de ne pas utiliser le cours forcé pour abaisser le taux de la piastre, comme il l'avait "promis" et manifestait l'intention de saisir le parlement. Sarraut pria donc le gouverneur de câbler d'urgence s'il comptait appliquer la convention du 20 janvier "*dans son esprit*", c'est-à-dire, pour Sarraut, et à ce moment précis, arrêter la montée de la piastre et venir en aide au franc<sup>105</sup>.

Long répondait le 7 avril 1920 afin d'exposer sa politique. Il faut le citer longuement, car ses explications sont parfaitement claires :

*Cours 15 francs fixé par arrêté du 27 mars était pleinement justifié. Les cours connus à cette date étaient les suivants : Livre 55,76 francs ; argent fin 71 deniers 1/8.... D'autre part cours dollar métallique Hong Kong était 15,34 francs... je n'ai fait que maintenir le cours affiché depuis 24 heures par toutes banques.*

*Mais question posée par Comité (de l'Indochine) dépasse de beaucoup ces constatations de fait.*

*On a (prétention ?) que par convention du 20 janvier 1920 je dois abaisser taux de la piastre et on fait (reproche ?) de ne pas avoir réalisé immédiatement de telles espérances.*

---

<sup>105</sup> CAOM SOM Indo NF 4099 *Essais de stabilisation du taux de la piastre, réforme monétaire en Indochine : création de la commission Berrué*. 2e dossier.

En même temps Sarraut gagnait du temps auprès des groupements coloniaux en leur demandant "en confiance" de ne pas porter l'affaire devant les journaux, leur laissant entendre que Long avait "de bonnes raisons" d'agir ainsi. Ce stratagème classique opéra, car les groupements étaient toujours désireux de se sentir dans la confiance, de posséder un pouvoir occulte, de faire partie des "initiés". Toutes qualités que l'historien a trop tendance à leur prêter.

*Je n'ai jamais entendu faire baisser artificiellement taux de la piastre j'ai même catégoriquement déclaré votre prédécesseur M. Simon que je me refusais à adopter mesures préconisées dans ce sens par colonel Bernard<sup>106</sup>. (car causeraient hausse du coût de la vie en Indochine.)*

*Convention 20 janvier préparée par Bourcier de Saint Chaffray, Sergeant, Sellier, Parmentier et De la Chaume a été envisagée : **primo** par suite nécessité de procéder à larges émissions papier monnaie pour permettre financer récoltes indochinoises et établir cours forcé... - deuxièmement en vue de ne pas laisser à Banque de l'Indochine bénéfice exclusif de ces émissions puisqu'elle n'assumerait aucun risque et de permettre d'approvisionnement autres Banques - troisièmement pour enrayer hausse provoquée par rareté piastre et exagération demande par suite besoins des exportateurs - **Quatrièmement** en vue faire bénéficier place Paris change indochinois dans plus large mesure possible.*

*J'ai simplement déclaré que convention 20 janvier me permettrait d'enrayer hausses spéculatives et suivre baisse normale amenée par abaissement prix argent et hausse du change français.*

*Enfin cours forcé et convention devaient faciliter... établissement d'un régime monétaire définitif et sain.*

*En venant en aide au change français j'entendais cependant me couvrir partiellement en métal pour éviter tous risques...*

*Je ne prends pas parti sur régime définitif qu'il y aura lieu appliquer en Indochine ... ce qui ne paraît pas imminent.*

*Mais...je suis fermement résolu à ne pas user de convention 20 janvier autrement que dans ce que j'estime être son esprit vrai :*

*Primo que je ferai délivrer des piastres contre des chèques en francs à Paris mais en me réservant cependant de me couvrir partiellement et suivant les circonstances en métal ou en devises or ou argent.<sup>107</sup>*

<sup>106</sup> On a vu la position prudente de Long à propos du plan Bernard, lors de la séance du 23 novembre 1919. Toutefois Yasuo Gonjo cite un extrait d'une note du 16 janvier 1920 signée Long, destinée à éclairer le ministre des Colonies : {Le projet de convention} s'inspire du double désir d'arrêter la hausse de la piastre et de venir en aide à la métropole...

Il ne faut déduire de cette citation, encore une fois, aucun penchant de Long pour la suppression de la piastre. Comme il le dit lui-même arrêter la hausse est une chose, faire baisser la piastre en est une toute autre. Quant à l'importance de l'aide au franc, elle a été largement étudiée. Le télégramme cité ici, trop largement peut-être, est bien plus proche de la pensée et de la politique de Long. Comme on le voit l'aide au franc n'arrive qu'en quatrième position dans ses préoccupations.

<sup>107</sup> Dans le même télégramme Long donne des chiffres sur la couverture à cette date. Il dit avoir acheté pour 3 383 000 dollars-or, à des cours entre 120 et 134\$ pour 100 piastres. En ajoutant les arrivées d'argent et d'or issues de la convention du 17 décembre, il dit être en possession de 146 032 000 francs, à un taux de 15 francs représentant donc 9 735 000 piastres, alors que le compte spécial ouvert par convention du 20 janvier avait

*Deuxièmement : que j'arrêterai montée de la piastre au-dessus de son prix de revient et que je pourrai même ne pas suivre des hausses peu importantes mais sans chercher à abaisser artificiellement taux de la piastre.*

*Politique contraire aurait ... pour effet ... en provoquant la prime de piastre métallique sur billet des graves inconvénients d'ordre intérieur dont je n'ai pu mesurer importance que depuis mon arrivée en Indochine ...*

*Mesures préconisées par Comité Indochine ne favoriseraient que des intérêts qui représentent vraiment infime (un mot omis) de commerce général de Colonie et auxquels d'ailleurs je me suis préoccupé de donner toutes les satisfactions légitimes par avances aux planteurs de caoutchouc et par primes acceptées par mineurs ....*

*Absolument certain que suggestions de Comité Indochine amèneraient non seulement ruine économique de Colonie mais celui de l'heureuse politique suivie depuis huit ans par suite perturbations apportées aux conditions de vie des indigènes, j'estime qu'il me serait impossible accepter responsabilité de cette situation si décisions que suis amené à prendre sur place en considération d'éléments de fait extrêmement complexes devaient à chaque instant être contestées dans leur principe ou entravées dans leur exécution.<sup>108</sup>*

Maurice Long refusait donc catégoriquement à la fois le projet de baisse de la piastre sous son taux naturel et le rattachement de la piastre au franc. On voit dans ce télégramme toute l'importance du plan proposé par les comités coloniaux de métropole et le plan Bernard en particulier. Aussi que l'expression "cours forcé", dans l'usage que lui donne Maurice Long, n'est nullement synonyme de tendance au pacte colonial. C'est tout le contraire.

### *La radicalisation des opposants à la piastre*

Dans la séance du 1<sup>o</sup> juin, Bernard explique une nouvelle fois son plan en prenant la précaution, oratoire, d'affirmer qu'il ne s'agit pas d'introduire le franc en Indochine. Il expose que le but en est double, *d'une part, de solidariser le système monétaire indochinois et le système moné-*

---

été débité de seulement 9 195 000 piastres. Long traduit en francs par commodité, mais engrange des dollars.

<sup>108</sup> CAOM SOM Indo NF 4099 *Essais de stabilisation du taux de la piastre, réforme monétaire en Indochine : création de la commission Berrué ; 2e dossier.*

*taire français, et, d'autre part, de relever en Indochine le change du franc.*<sup>109</sup>

Il fait ensuite référence aux commissions Outrey et Sergent, dans leur souci de réaliser la réforme par étape. Il passe toutefois complètement sous silence les interrogations quant à l'étalon auquel rattacher la future piastre, et même les penchants avérés de ces commissions en faveur de l'alternative de la livre anglaise ou de l'étalon or. Travestissant ainsi la vérité, il peut faire apparaître l'étalon franc comme universellement demandé par les commissions et les intervenants.

Donnant un plan en trois points pour la stabilisation, il peut même reprendre les déclarations de Sarraut devant l'Union coloniale et les interpréter d'une manière conforme à ses propres vues :

*Monsieur Sarraut, dans les déclarations qu'il a faites le 13 novembre 1919 à la réunion du Comité... de l'Indochine et de la section indochinoise de l'Union coloniale en a précisé nettement les modalités. Il a distingué trois périodes :*

*1°- une période de préparation, consacrée à la fabrication et à la mise en circulation des coupures divisionnaires ainsi qu'à l'établissement consécutif du cours forcé.*

*2°- Une période de transition, au cours de laquelle -pour employer l'expression même de M. Sarraut- "la piastre, dégagée de ses liens trop étroits avec les fluctuations du métal argent, serait pourvue d'une valeur fixe"<sup>110</sup> dont il serait possible ultérieurement d'abaisser le taux par étapes successives.*

<sup>109</sup> On voit mal la différence entre les deux points, puisque Bernard proposait de "solidariser" les deux monnaies "afin de" relever le franc. Cela montre que la question du relèvement du change n'est qu'un argument destiné à faciliter l'introduction du franc.

<sup>110</sup> Bernard qui n'est pas à une demi-vérité près, escamote une partie de la déclaration de Sarraut, qui concluait en réalité : *la piastre, dégagée de ses liens trop étroits avec les fluctuations du métal argent, serait pourvue d'une valeur fixe dont il serait possible d'abaisser le taux par étapes successives jusqu'à une valeur très rapprochée de celle des monnaies ayant cours légal dans les pays voisins.* (JDG) dans :

CAOM CCFOM 462 C1c *Dossier piastre*. Lettre sans date (mi-mai 1920), du Président du Comité de l'Indochine au Ministre des colonies, Sarraut.

Sarraut, dans la séance commune C1c - UC du 13 novembre 1919 reste en fait sur la position des commissions Outrey et Sergent, préférant une stabilisation de la piastre vis à vis des monnaies de l'Asie du sud-est plutôt que du franc, (même s'il n'exclut pas une telle éventualité, puisqu'il aurait été possible de donner à la piastre une valeur en franc proche du taux des monnaies des pays voisins de l'Indochine. Cette alternative reste cependant loin de la proposition radicale de Bernard).

On peut aussi voir comment Bernard se sert habilement des déclarations de Sarraut, en essayant de le discréditer, comme ayant changé d'avis et ne soutenant plus la "stabilisation" de la piastre, puisque ne poussant pas à la réaliser face au franc. L'habileté particulière de Bernard est de présenter l'alternative de la stabilisation en franc comme l'évidence déjà acceptée universellement, fusse au prix d'interprétations volontairement erronées des déclarations d'autrui.

3°- *Une période de stabilisation proprement dite, au sujet de laquelle il importait de laisser à l'autorité responsable, c'est-à-dire au gouvernement général de l'Indochine, la plus complète liberté d'action.*

*En résumé (conclut Bernard) le Comité... de l'Indochine et l'Union coloniale, fidèles à la doctrine de réforme monétaire qu'ils n'ont cessé de soutenir depuis un an, résolu à suivre les directions prudentes et précises qu'ont fixé deux commissions techniques d'une compétence et d'une autorité indiscutables, demandent :*

1°- *Que la piastre, monnaie réelle, soit transformée en monnaie fiduciaire, ayant une valeur déterminée en francs.*

2°- *Que la piastre métallique actuelle soit démonétisée à bref délai. (et remplacée par une nouvelle piastre contenant 12 grammes d'argent).*

...

Cette citation n'est pas là pour ses précisions techniques, mais pour montrer l'état d'esprit de Bernard et sa manière de rendre compte de la situation du moment. Le "cours forcé" n'était, pour les commissions Outrey et Sergent, qu'une mesure destinée à protéger la circulation monétaire, sans déterminer aucunement la suite de la réforme. Il devient ici, la première étape de la réforme introduisant le franc en Indochine. C'est un détournement manifeste<sup>111</sup>.

Il faut noter une contradiction, la troisième phase, dans laquelle le gouvernement doit avoir une complète liberté de décision. Elle n'a plus de sens s'il est préalablement décidé de stabiliser la piastre vis-à-vis du franc et de rien d'autre, ce que Bernard présente comme le but à atteindre. Les commissions Outrey et Sergent, dans leurs conclusions, s'en remettaient à la décision du gouvernement quant à la base de la stabilisation. La volonté de Bernard de stabiliser en franc fait perdre tout sens à cette clause, qu'il ne garde que comme preuve oratoire de sa prudence dans l'exécution de la "stabilisation de la piastre".

Les demi-vérités de Bernard étonnent ou inquiètent d'ailleurs certains autres coloniaux. Après le long exposé de Bernard, le député Guist'hau, chef du groupe colonial de la Chambre, prend la parole :

<sup>111</sup> Lors de la réunion du 1<sup>o</sup> juin 1920 l'Union coloniale adopte la résolution suivante, à l'unanimité moins une voix et une abstention (cf. note suivante) :

*La section de l'Indochine de l'Union coloniale française approuve entièrement les délibérations antérieures prises à l'unanimité par le Comité... de l'Indochine au sujet de la nécessité et de l'urgence d'une réforme monétaire en Indochine...*

*Elle insiste en conséquence pour que la réforme préparée par l'établissement en Indochine du cours forcé du billet de banque soit poursuivie logiquement et sans interruption. Elle estime que la piastre, simple lingot d'argent, doit être démonétisée et remplacée par une piastre représentant un nombre déterminé de francs français et ayant les mêmes garanties que les billets de banque français. CAOM CCFOM 462...*

*Messieurs, j'assiste à vos séances pour m'instruire, car je n'ai pas d'opinion personnelle sur le sujet...*

*Vous êtes venus devant la commission de la chambre que je préside et nous avons compris qu'il s'agissait de prendre des mesures propres à enrayer la hausse actuelle de la piastre et d'arriver un jour à sa stabilisation. Mais il ne fut pas parlé de démonétisation. Or ce mot a été prononcé à la dernière réunion par M. Homberg qui proposait de substituer le franc à la piastre, tandis que le colonel Bernard voulait maintenir la piastre, tout en en faisant baisser graduellement le taux. Aujourd'hui, dans son exposé, le colonel Bernard réunit les deux conceptions. Je demande donc quelques clartés sur la question.*

*Bernard - Nous demandons le maintien de la piastre comme unité monétaire, mais la démonétisation de la piastre actuelle et son remplacement par une piastre d'un taux et d'un poids moindres.*

*Homberg - Il n'a jamais été dans l'esprit de personne de supprimer la piastre, à laquelle sont habitués les indigènes...mais il est reconnu que celle actuellement en cours est trop chère et nous demandons son remplacement par une piastre à titre moindre.*

Le même Homberg, 25 lignes plus bas, sur la même page, sans avoir été interrompu, déclare pourtant :

*...à mon avis, la solution à poursuivre est l'introduction du franc en Indochine sous le nom de piastre...*

*Il faut, dis-je, établir une solidarité entre le franc et la piastre et faciliter ainsi la colonisation de notre colonie par les Français. Tant que nous n'aurons pas demandé cette réforme, nous ne saurons pas sur quel terrain nous nous trouvons.*

Les clartés obtenues par Guist'hau, bien que contradictoires<sup>112</sup> et combattues par certains coloniaux lucides, tel Vigne, apparaissent ainsi. La piastre doit être un multiple du franc, représentée par une piastre-métallique dévaluée de 50%, réduite à 12 grammes d'argent. Cette dernière mesure aurait deux effets ; division par deux de la valeur de la pièce piastre en franc, mais surtout chute rapide de la piastre, unité monétaire, face au franc sur les marchés monétaires internationaux, facilitant par là le rattachement au franc.

---

<sup>112</sup> Bernard se rallie aux propositions de Homberg en cours de séance. Les différences étaient en fait minimes, essentiellement techniques ; le fond, la suppression de la piastre en tant que monnaie d'argent autonome, et l'introduction du franc, était identique.

### *Oppositions dans les milieux coloniaux*

Il serait faux de croire que les milieux coloniaux en métropole acceptèrent sans mot dire ce plan. Au contraire, quelques voix s'élevèrent durant les séances pour noter les dangers de l'action proposée. On peut en déduire que les coloniaux votèrent les motions en connaissance de cause. Soit ils les votèrent parce qu'ils adhéraient à la volonté de construire l'Empire, soit parce qu'ils craignaient d'être mis à l'index comme de mauvais patriotes. Il faut reconnaître aux autres du courage politique et de la lucidité économique.

Homberg déclarait<sup>113</sup> à propos de la politique inattendue de Long :

*Il faut introduire le franc en Indochine, c'est la meilleure solution à (mon) avis ; on liquidera ensuite le passé. Au Maroc le général Lyautey a fait une réforme semblable et elle s'est opérée sans grandes difficultés parce qu'il a voulu la faire. M. Long n'a qu'à vouloir aussi.*

Mais des dissensions se font vite jour. Joseph Vigne remarquait :

*la réforme monétaire du Maroc n'a pas été aussi facile ni complète qu'on veut bien le dire. Il a fallu dans certaines régions l'imposer par la force et la monnaie du pays vaut toujours le double de la monnaie française. Le résultat le plus palpable de cette réforme est qu'au Maroc la vie a doublé de prix. Ayant des intérêts dans ce pays je suis particulièrement renseigné.*

Vigne, ainsi qu'Adam, représentant la *Banque Industrielle de Chine*, très opposé aux idées de rattachement de la piastre au franc, furent les seuls à ne pas voter le plan présenté par Bernard et Homberg.

Adam votait contre, sans doute pour défendre ses idées et cultiver une certaine différence, puisqu'on connaît les difficultés éprouvées par la B-I-Ch face à la Banque de l'Indochine.

Joseph Vigne, homme d'affaires marseillais, avait aussi des intérêts à Madagascar dans la *Compagnie Marseillaise de Madagascar*. Il était, en Indochine, vice-président de la *Société Commerciale des Grands Magasins* et surtout administrateur-directeur de l'Union Commerciale indochinoise, société d'import-export entre la France et les colonies, en particulier l'Indochine et le Maroc. Vigne, sans voter contre, s'abstenait. Sans doute pour ne pas se désolidariser trop ouvertement de l'immense majorité des membres des groupements métropolitains. Son vote est d'autant plus important qu'il avait pris part aux débats de la commission Outrey en mai 1919. Ces deux votes montrent le malaise des milieux coloniaux, surtout en métropole, dans lesquels l'unanimité des votes ne recouvre ja-

<sup>113</sup> CAOM CCFOM 462 séance du 29 mai, que Guist'hau co-présidait.

mais l'adhésion réelle à une politique, mais plutôt la volonté de ne pas se démarquer.

Le malaise est confirmé encore par la demande du député Guist'hau, alors chef du groupe colonial à la chambre, qui demande que la motion de Homberg soit modifiée et que l'on supprime la partie concernant la démonétisation des anciennes piastres auxquelles les indigènes étaient habitués. Ce point est pourtant essentiel dans le plan Homberg, comme préalable à l'introduction du franc en Indochine. Guist'hau, conscient de l'*émotion* provoquée en Indochine par la bataille de la piastre, tentait de trouver un moyen terme.

### III Le sens de la bataille de la piastre

Les commissions Outrey et Sergent s'étaient arrêtées devant les risques économiques qu'une réforme précipitée ou réalisée en franc aurait fait courir à l'Indochine. Les mesures qu'elles proposaient avaient pour seul but de faire cesser la hausse en permettant l'introduction de papier monnaie en quantité suffisante pour alimenter le commerce intérieur et ultérieurement préparer une réforme *encore à définir*. Ces mesures étaient par contre complètement instrumentalisées par Bernard et Homberg qui les présentaient comme de simples mesures préparatoires à l'introduction du franc. Pour eux la piastre devait mourir, tranchée en deux et se vidant de la moitié de son argent.

#### *L'aide au Change français : un pur argument*

C'est à Fernand Bernard, à une date définie, autour du 20 décembre 1919, qu'il faut attribuer le déplacement du débat à propos de la piastre, de l'arrêt de la hausse vers l'aide à la monnaie de la métropole. Bernard trouva l'aide efficace de Homberg. Ce dernier avait des qualités remarquables d'orateur et d'organisateur. Il était l'homme de la situation, puisque qu'il fut le président de la commission des changes au ministère des Finances, et que ses intérêts nécessitaient une prise de position. On voit généralement chez Homberg le financier colonial. Pourtant dans son soutien à la suppression de la piastre, c'est l'ancien directeur des changes qui peut s'exprimer.

Cette confusion est constatée par Bourcier-Saint-Chaffray le 26 février 1920 :

*Dans le cas actuel, la solution, au point de vue strictement financier, qui eût été vraiment logique, eût été celle qui nous aurait lié à l'étalon d'or... et c'eût été la solution théoriquement la meilleure, si on se place au seul point de vue des intérêts de la colonie.*

*Mais dès que cette question a été agitée nous nous sommes trouvés en présence de la Commission des changes, et, dans un long entretien que*

*j'ai eu avec M. Homberg et le colonel Bernard, dans ce bureau<sup>114</sup>, il a été nettement établi que cette mesure aurait eu pour résultat de faire monter les demandes en or et d'alourdir par la suite le change métropolitain.*

*Le maintien du système actuel et la frappe de piastres en argent de 24 grammes 3 aurait d'autre part fait monter le cours de l'argent. Il fallait donc, provisoirement, se lier au franc et c'est la mesure qui paraît devoir être adoptée.<sup>115</sup>*

Dans un premier temps la question de l'aide au franc n'avait été présentée que d'une manière négative. Se lier à tout autre étalon que le franc aurait aidé à la dépréciation de la monnaie nationale. Mais très vite l'argument de l'aide au change métropolitain devint un atout précieux en faveur de la transformation de la piastre en un multiple du franc.

C'est le sens qu'il faut donner à la lettre de présentation que rédige Bault, ingénieur polytechnicien, employé par une compagnie minière indochinoise, en entête de son plan d'introduction du franc en Indochine, pour en exposer l'intérêt au président du Comité de l'Indochine. Il montre sans ambages l'instrumentalisation de l'aide au change métropolitain :

*Cette note envisage surtout la conséquence qu'une réforme monétaire pourrait entraîner pour le change français.*

*Ne croyez-vous pas qu'en plaçant la question au-dessus de nos divers intérêts particuliers, en envisageant que l'intérêt de la collectivité française, le notre seulement par ricochet, nous aurions plus de chance d'aboutir.*

*Ce n'est pas le seul ministre des Colonies que nous pourrions saisir ; mais surtout ceux du Commerce et des Finances.*

*D'ailleurs le parlement et le public même pourraient être saisis de la question ; tout ce qui touche à notre change étant d'actualité.*

<sup>114</sup> Saint-Chaffray fait référence à la réunion du 23 décembre 1919 à l'Agindo autour de Bernard, qui en était l'initiateur. Avec Homberg, Thion de la Chaume, Parmentier, Garnier. Il confirme ici que l'argument du redressement du change français dans la question de la piastre avait été inventé par Bernard. Cet argument empêchait une réforme immédiate vis à vis de l'or, telle que celle demandée par Monguillot en ce même mois de décembre 1920.

<sup>115</sup> CAOM CCFOM 462 C1c *Dossier piastre*. "Déclaration de M. Bourcier-Saint-Chaffray à la réunion du Comité de l'Indochine", jeudi 26 février 1920. Il s'agit d'une réponse au plan Bault, déjà citée. Le provisoirement est souligné dans le texte original. Notons le conditionnel employé pour le rattachement au franc, qui n'est pas que de convenance. Long ne se lia que d'apparence au franc ; Bourcier le sait peut-être et il fait là un demi mensonge, puisqu'il avait participé à l'élaboration de la convention du 20 janvier 1920 entre le gouvernement général et la Banque de l'Indochine préparant le "cours forcé".

Le problème du change du franc n'est pas un acte de foi, mais un argument, de type patriotique, dans le débat sur la stabilisation de la monnaie d'Indochine, entre le franc et d'autres bases, l'or, la livre sterling, ou même le dollar de Singapour.

Bernard avait adopté cet argument dès la première réunion tenue pour exposer l'intérêt de la réforme monétaire indochinoise pour le change métropolitain le 23 décembre quand il affirmait que personne ne pouvait discuter de la valeur de l'opération qui consistait à apporter au change français un supplément de crédit de 2 milliards.

Personne, sauf à craindre de passer pour un mauvais Français... Et quand Bourcier-Saint-Chaffray lui répondait toutefois *que l'Indochine peut discuter puisqu'on lui propose de courir des aléas nouveaux*, il tentait de contrer par la logique, le sentimentalisme patriotique développé par Bernard. Homberg, dans la séance du 1<sup>o</sup> juin 1920 de l'Union coloniale développe à plein ce thème patriotique :

*Nous avons subi des ruines, des dévastations, versé plus de sang que n'importe quel peuple, mais nous avons heureusement conservé nos colonies et pour notre relèvement nous devons d'autant plus nous appuyer sur notre domaine colonial que nos alliés nous abandonnent...*

*Je constate toutefois que des commissions compétentes ont entendu en France toutes les critiques et quelqu'un a même osé dire devant nous, que notre franc étant déprécié, il fallait sauver la monnaie de l'Indochine. A ces commissions assistaient également des personnes, qui tout en profitant de la hausse de la piastre reconnaissent qu'il fallait y mettre un terme. Alors qui s'oppose donc à la réforme monétaire arrêtée*<sup>116</sup> ? *L'administration ? De quel droit et pourquoi ? Je préfère rester devant ce point d'interrogation.*<sup>117</sup>

*Nous demandons l'introduction du franc en Indochine pour deux raisons :*

*1<sup>o</sup> Nous devons relever la France et comme on nous marchande les concours extérieurs, nous devons les trouver chez nous et dans nos colonies.*

*(L'Indochine) se dresse donc contre la France et il est impossible que nous acceptions une telle attitude ; elle contribue par son opposition à déprécier notre Franc.*

<sup>116</sup> Homberg, comme Bernard, présente la réforme monétaire en Indochine comme devant être naturellement réalisée par rapport au franc. On a vu ce qu'il fallait penser de cette attitude. Homberg reconnaît d'ailleurs implicitement ici des divergences, même s'il les voue aux gémonies pour cause de mauvais patriotisme.

<sup>117</sup> Cette question rhétorique couvre la classique attaque contre l'abondement des soldes des fonctionnaires en Indochine, censé les inciter à refuser le rattachement au franc. Posant la question sur le plan du patriotisme, Homberg entend bien que personne ne lui réponde.

Pour se convaincre que l'aide au change métropolitain n'est pas la vertu essentielle de la réforme monétaire de l'Indochine, mais bien un argument de choc créé et utilisé par les opposants à la monnaie autonome de l'Indochine, la parole peut être donnée à la commission Berrué. Elle se sentit obligée d'aborder ce thème et de le démonter pièce à pièce. Elle devait d'ailleurs citer Homberg lui-même, prenant la parole dans une séance de l'Union coloniale :

*Dans le compte rendu précité (de la séance du 4 mars 1920 à l'Union coloniale), développant {l'idée que l'Indochine n'a pas le sens du devoir patriotique si elle ne rattachait pas sa monnaie au franc} en termes élevés, M. Homberg s'est exprimé comme suit :*

***"Si l'Indochine est ce qu'elle est, si elle est encore terre française, c'est à ceux de nos fils et de nos frères qui se sont fait tuer sur la Marne et sur l'Yser qu'elle le doit. C'est la France qui l'a sauvée après l'avoir fondée. Il est donc légitime que, dans sa prospérité, notre grande colonie apporte sa contribution à l'amélioration du change français... qu'elle rentre dans le giron de la mère patrie."***

*L'indigène ne comprendra pas ces raisonnements (écrit le rapporteur de la commission Berrué). L'indigène a compris, pendant la guerre, qu'il avait le devoir d'aider la France de son argent et de ses services ; il l'a fait. Il a payé ce qu'on lui a prescrit de payer. Il a envoyé lui aussi ses fils et ses frères, en grand nombre, dans les ateliers et aux armées d'Europe, d'où beaucoup d'entre-eux ne sont pas revenus. Il ignore que son système monétaire, créé et mis en vigueur par des actes législatifs, signés du Président de la République, l'ait fait sortir du giron de la mère patrie. Il n'a jamais eu conscience que cette prospérité, qui est aussi son oeuvre, et qu'on semble lui reprocher aujourd'hui, constitua une sorte de mal acquis dont il doit aujourd'hui compte, ni qu'elle eut creusé un fossé entre l'Indochine et la métropole, suivant l'expression qu'a employée aussi M. le Président de la commission des changes. L'indigène, à la rigueur, comprendra que, bien que la guerre soit finie la France s'est appauvrie et qu'elle a le droit de réclamer à sa colonie une part de l'enrichissement de celle-ci ; il payera, s'il le faut, de nouveaux impôts. Ce qu'il ne comprendra pas, c'est ce prétendu devoir - qui lui serait imposé par la reconnaissance - d'améliorer le change français. Améliorer le change français ? Que peut signifier, pour l'indigène - sinon pour l'européen non spécialisé - cette proposition vague, qui, sous une apparence d'irréprochable patriotisme, recouvre en l'espèce des faits précis singulièrement inquiétants ? Améliorer le change français ce sera remplacer cette monnaie métallique à laquelle l'attachent ses traditions, par des papiers éphémères ; ce sera plus tard recevoir 12 grammes d'argent en échange de billets que la loi a déclaré remboursables en espèce, à une époque où elle déclarait également que ces espèces devaient peser 24 grammes ; ce sera voir le prix de toutes choses, évalué au moyen d'une monnaie irréaliste et variable, s'élever et osciller dans des proportions démesurées, ce sera ne jamais être sûr du lende-*

*main. Est-il bien opportun de proclamer que tels doivent être, pour l'Indochine, les fruits de la victoire française ?...*

*La Commission croit inutile d'insister davantage. Elle estime, à l'unanimité, que l'Indochine a le devoir de coopérer, comme elle le fait actuellement, sous la forme légale, précise et intelligible à tous, de contributions proportionnées à ses forces, au relèvement de la Métropole. Elle pense que la Métropole a de son côté, le devoir strict de ne pas, sous couvert d'expressions mal définies et avec l'appui d'arguments qui sont étrangers à la question, désorganiser l'économie intérieure de l'Indochine et avarier un régime monétaire qui est resté sain.<sup>118</sup>*

Remarquons bien comment les membres de la commission Berrué retournent l'argument patriotique en rappelant l'aide des Indochinois à l'effort de guerre. Comment ils se replacent dans un cadre légal, et non affectif comme tentait de le faire Homberg. Comment enfin ils identifient les arguments patriotiques avancés par Bernard, Homberg et d'autres, pour ce qu'ils sont : des arguments déplacés et des travestissements patriotiques<sup>119</sup>.

#### *Le choix entre l'autonomie ou assimilation économique*

La référence à l'aide au franc, par le rattachement de la piastre à la monnaie métropolitaine, n'est qu'une forme de terrorisme intellectuel et politique, et non le fond de la question. Tous les coloniaux désirent une réforme monétaire en Indochine, mais un véritable débat contradictoire s'est développé autour de la base à choisir. Il faut y trouver le sens de ces débats et la logique globale qui les sous-tend.

Un des leitmotiv des discussions à propos de la piastre, est la question de sa nature et de son origine. Monnaie ou lingot, mais d'argent, comme les taels, la piastre était frappée congénitalement du sceau de l'Extrême-Orient. C'est-à-dire du *milieu économique naturel* de la colonie. Or ces deux termes sont antagonistes. Le sens de la bataille de la piastre de 1919-1921 est là. L'Indochine devait être *mise en valeur* pour le bénéfice la Métropole. Mais pour cela resterait-elle économiquement dans son *aire*

<sup>118</sup> Commission Monétaire Indochinoise (dite Berrué) Rapport au Gouverneur général, 31 juillet 1920, pp.62-63, souligné par nous. rapport présent dans : CAOM GGIC 6581 ; 6582 ; 6585 ; SOM Indo NF 4099.

<sup>119</sup> Mais au combien puissant, car sans réplique possible. Lors de la séance commune tenue par l'UC et le CIc du 29 mai 1920 ce thème terroriste est utilisé par Bernard et Homberg, qui assimilent stabilisation en franc et patriotisme, et donc de manière implicite, refus de cette stabilisation et trahison. Il est aussi parfaitement identifié par Outrey, qui défend autant qu'il peut Maurice Long attaqué :  
*Outrey : ...il n'est pas acceptable que vous suspectiez sa bonne foi et qu'on l'accuse de manque de patriotisme alors qu'il est animé au contraire du patriotisme le plus clairvoyant. M. Guist'hau et M. Getten protestent que la bonne foi et le patriotisme de M. Long n'ont jamais été mis en doute.*

*géographique naturelle*, ou au contraire se fondrait-elle dans l'*Empire* ? Mais n'était-ce pas plutôt dans un *Empire* à bâtir ou à compléter, par l'unification monétaire ?

Derrière l'aide au franc, le grand thème des coloniaux en ce début des années vingt, celui de la *Mise en Valeur* apparaît. Bernard, dans la lettre qu'il expédie au ministre des Colonies le 18 décembre 1919, évoque cette idée en la rattachant à la question de l'aide au change métropolitain<sup>120</sup>. Mais Bault le dit aussi clairement. Tant que la piastre restera une monnaie autonome du franc, aucune réalisation de l'*Empire* colonial ne sera à envisager :

*...Il est clair que ce qu'on dit et écrit au sujet du concours des colonies au relèvement de la France est, pour l'Indochine, vain et constitue de simples phrases de rhéteurs ; cela parce que son système monétaire est absolument indépendant de celui de la métropole.*

Le Président du Comité de l'Indochine, Larue, dans une note remise le 31 mars 1920 à la Commission de l'Algérie des Colonies et des pays de Protectorat de la Chambre expose la même point de vue :

*La question de la Piastre domine actuellement tout le problème de la Colonisation française en Indochine ; tant qu'elle ne sera pas résolue, la France ne pourra tirer de la plus riche de ses colonies aucune ressource et elle ne pourra y investir aucun capital.*<sup>121</sup>

Le but est donc d'établir une union plus étroite, sur le plan économique entre l'Indochine et la métropole ; de tirer l'Indochine vers la métropole grâce à la monnaie. Aider le change métropolitain, fournir à la France les moyens de sa reconstruction et de son redressement sont des buts à court ou moyen terme<sup>122</sup>. Mais ce ne sont eux-mêmes que des éléments d'un plus vaste plan, qui serait capable de rationaliser globalement le système colonial afin d'atteindre définitivement ces buts. Les opposants à la monnaie autonome de l'Indochine ont une idée très précise de la finalité et de la forme à donner à l'aide des colonies à la métropole, c'est le *pacte colonial*. C'est dans l'ambition de le réaliser qu'ils désirent détruire la piastre.

Au long des mois d'avril et mai 1920, après que Maurice Long ait établi le "cours forcé", il devenait évident pour les groupements coloniaux de métropole que la politique suivie n'allait nullement dans le sens de leur plan de suppression de la piastre<sup>123</sup>. Leurs positions se radicalisèrent et les arguments devinrent extrêmes.

<sup>120</sup> voir citation p. 56.

<sup>121</sup> CAOM CCFOM 462 C1c *Dossier piastre*.

<sup>122</sup> Tout en étant autant, sinon plus, des arguments de couverture, qui permettent de frapper les esprits. Ce sont des exemples de l'aide que l'Empire pourrait fournir si....

<sup>123</sup> Comme il sera vu plus loin, que le lecteur fasse crédit de cette affirmation.

Octave Homberg est très clair. Il n'est, tout compte fait, que le porte-parole, ou plutôt le meilleur orateur parmi les partisans de l'introduction du franc en Indochine, puisque sa motion du 1<sup>o</sup> juin 1920 à l'UC et au CIC fut votée à l'unanimité moins deux voix.

*Je ne veux rien ajouter dans l'ordre technique à ce que vient de dire le Colonel Bernard (qui venait de réexpliquer son plan de suppression) et je traiterai la question au point de vue général.*

*L'Union coloniale, depuis bien des années, poursuit la tâche de rassembler en un seul faisceau les intérêts de tout notre empire colonial et toutes les bonnes volontés.*

*M. Chailley a réalisé dans cet ordre d'idée une oeuvre des plus utiles et des plus méritoires car il s'est efforcé en même temps de fusionner les intérêts de la France avec ceux des Colonies.*

*Après la terrible guerre ce programme s'impose plus que jamais<sup>124</sup>.*

*Nous avons subi des ruines, des dévastations, versé plus de sang que n'importe quel peuple, mais nous avons heureusement conservé nos Colonies, et pour notre relèvement nous devons (...) nous appuyer sur notre domaine colonial (...)*

*Or, parmi toutes nos colonies, l'Indochine est la plus riche. Mais nous en sommes loin, et qui nous en sépare ? Un fossé, c'est-à-dire son régime monétaire qui s'oppose à son développement puisqu'il est différent de celui de la France, alors que toutes nos autres colonies ont adopté la monnaie de la métropole....*

*Pourquoi la France n'a-t-elle pas introduit le franc en Indochine comme dans le reste de son Empire colonial ? L'éloignement de ce pays est, paraît-il, la raison de cette mesure d'exception, et on s'est habitué à considérer notre colonie d'Extrême-Orient comme une annexe de la Chine au point de vue économique. On l'a donc laissée sous le régime de la piastre actuelle...*

Cette démonstration est encore plus explicite dans une lettre très dure que le Comité de l'Indochine se proposait d'expédier au ministre des Colonies, Albert Sarraut. Il ne semble pas qu'elle l'ait été, aucune date n'y figure, et on ne la trouve pas dans les papiers du ministère<sup>125</sup>. Elle ex-

<sup>124</sup> Appréciations le cheminement des idées, très construit à partir d'éléments de natures différentes dont la combinaison n'a donc rien d'une évidence a priori, même pour un par-fait colonial comme l'était Homberg. Ce sont encore dans son esprit, des constructions en devenir.

<sup>125</sup> CAOM CCFOM 462 CI - *Dossier piastre*, lettre du Comité à M. Sarraut, Ministre des colonies, s.d. (vers mi mai 1920). Les arguments développés, le ton poli, mais froid et accusateur envers Sarraut, les demi-vérités, laissent entrevoir Bernard derrière cette lettre.

pose clairement le fond de la pensée de ceux qui, parmi les coloniaux, voulaient la mort de la piastre :

*En résumé, Monsieur le Ministre, nous continuons à penser que la réforme monétaire en Indochine, telle qu'elle a été conçue depuis un an et telle que vous l'avez approuvée, peut et doit être appliquée sans délai. Si des raisons que nous ignorons encore s'opposent à ce que l'on arrête définitivement en Indochine la dépréciation du franc, nous vous demandons instamment (de nous les dire) ; si elles sont fondées, ... nous nous inclinons ... devant toute décision qui nous paraîtrait motivée par l'intérêt général de la Métropole et de la colonie<sup>126</sup>. Il s'agit de décider aujourd'hui si l'Indochine conservera le système monétaire chinois ou si elle adoptera enfin un système monétaire analogue au système monétaire français ; si, en un mot, l'Indochine sera une colonie chinoise ou une colonie française. La question est trop grave pour qu'elle ne soit pas discutée en toute clarté.*

Il semble difficile d'aller plus loin dans l'élucidation des motivations des partisans de la suppression de la piastre. Pour ce camp parmi les coloniaux, *l'Empire* n'a de sens et de réalité politique possible, ni même d'utilité économique, que s'il est étroitement soudé autour de la métropole par tous les outils possibles. La monnaie et le tarif douanier sont les principaux. Quand ils disent stabilisation de la piastre, ils pensent rattachement au franc. Quand ils disent *mise en valeur*, ils pensent pacte colonial<sup>127</sup>.

Seul le système du pacte colonial, dominant la colonie par un tarif douanier assimilé et une monnaie rattachée au franc, peut être la réalisation de *l'Empire*<sup>128</sup>.

<sup>126</sup> Le problème n'est-il pas là ? Les opposants à la piastre considèrent (et exposent) les intérêts de la colonie et de la métropole comme naturellement liés du fait du rapport de sujétion de l'une à l'autre. Par contre les partisans d'une monnaie autonome pour l'Indochine partent du point de vue inverse, comme on le constate dans les déclarations de Saint-Chaffray et de la commission Berrué. Pour eux l'Indochine a des intérêts propres. Ils ne peuvent toutefois, jamais déclarer que les intérêts sont antagonistes.

<sup>127</sup> C'est ainsi qu'apparaît d'ailleurs la bataille de la piastre aux yeux de ses contemporains. Lucien Thiollier consacre un chapitre aux *projets de réforme établis par le Comité de...l'Indochine à Paris*. Pour lui *on dirait vraiment, à examiner ces projets, qu'il était encore des Français qui songeaient à revenir au vieux système du "Pacte colonial"*. Partisan du rattachement à l'or, Thiollier ajoute après avoir repris les arguments de la Commission Berrué, *nous ne sommes plus, en effet, sous le régime égoïste de l'exclusif et du Pacte colonial*.

THIOLLIER Lucien-Auguste - *La grande aventure de la piastre* ... p.128 et 132.

<sup>128</sup> L'importance des intérêts personnels dans la détermination des individus face à la question de la piastre est bien sûr indéniable. Ils restent toutefois mineurs par rapport à l'attrait d'un système global et cohérent aux yeux de ces individus, dont les intérêts sont souvent divergents.

*L'intérêt de la France, impératif relatif des décisions*

Mais ils se trouvent opposés à une résistance, et plus même, qui désire conserver l'intégralité des espace de liberté de l'Indochine et les augmenter autant que possible. La cohésion autour de la proposition d'une plus grande autonomie de l'Indochine apparaît en particulier dans la différence d'interprétation radicale des intérêts de la France, qui existe entre les groupements coloniaux à Paris et les membres du système colonial dans la colonie.

Les groupements métropolitains favorables au rattachement économique complet de la colonie à la métropole par la suppression de sa monnaie autonome, considèrent toujours comme une évidence l'identité d'intérêts entre la colonie et la métropole. Pour eux, ce qui est bon pour la France l'est pour l'Indochine, précisément parce que c'est bon pour la métropole. Ce syllogisme, encore une fois basé sur une argumentation de type nationaliste, était difficile à contrer ; comment expliquer que les intérêts de l'Indochine ne sont pas les mêmes que ceux de la France sans risquer d'être accusé de vouloir faire passer les intérêts de la colonie avant ceux de la mère patrie ? Homberg faisait adopter le 1<sup>o</sup> juin 1920 le voeu suivant par l'Union coloniale, qui est exemplaire de cette logique :

*La section de l'Indochine de l'Union coloniale ... considère que l'intérêt de la métropole et celui de l'Indochine elle-même réclament aujourd'hui plus impérieusement que jamais que notre grande colonie d'Extrême-Orient soit enfin rattachée au système monétaire français, qui est d'ailleurs celui de toutes les autres colonies et possessions françaises.*<sup>129</sup>

Comme dans le théâtre classique, les partisans du rattachement étroit des colonies à la métropole, dans un *Empire* colonial, prône la règle des trois unités : unité de monnaie, unité de réglementation, (et donc) unité d'intérêt. Ces *trois unités* fonctionnent dans les deux sens suivant la démonstration désirée par les opposants l'autonomie de l'Indochine.

Par contre les partisans de la piastre fondent leur analyse sur la différence de besoins, sinon d'intérêts, entre la colonie et la métropole. Ernest Outrey, parfait colonial pourtant, défendant la politique de Maurice Long<sup>130</sup>, durant les réunions des 29 mai et 1<sup>o</sup> juin 1920 à l'Union coloniale, explique :

<sup>129</sup> CAOM CCFOM 462 Comité de l'Indochine - *Dossier piastre...*

<sup>130</sup> A laquelle, à vrai dire, il ne comprend rien. Il la défend car revenant d'un séjour en Indochine il a pu voir l'*émotion* provoquée par les rumeurs qui y circulent : suppression de la piastre, introduction de fausse monnaie, banqueroute volontaire provoquée par le gouverneur. Outrey demande sans cesse la prudence et l'attente à Homberg et à Bernard.

*en résumé il y a deux aspect de la question. Celui de la France et celui de l'Indochine, et il est naturel que le Gouverneur général tienne compte des deux opinions*<sup>131</sup>.

Quant à Adam, dans sa réponse au projet d'introduction du franc au début de 1920, il demandait de savoir si l'on voulait défendre les intérêts de la France ou ceux de la colonie et des entreprises françaises installées sur place.

Cette argumentation des partisans de la piastre est d'autant plus éloignée de la position des partisans du franc qu'elle est enrichie par une contre-proposition sur la manière dont l'Indochine peut aider la métropole en difficulté : en devenant plus riche et plus développée. C'est ce que propose Maurice Long comme finalité à sa politique monétaire quand il télégraphie à Sarraut :

*Dans mon rôle difficile d'arbitre entre intérêts, un seul sentiment me guide celui de remplir mon devoir de Français en sauvegardant avec monnaie saine tranquillité et prospérité générale Indochine, condition première et essentielle de tous concours actuels et futurs que peut attendre la métropole.*

Cet argumentaire permet de se libérer des accusations concernant l'aide nécessaire de la colonie à la métropole sur un mode très classique, faisant appel à la logique. C'est l'idée qu'il "ne faut pas tuer la poule aux oeufs d'or". Ce discours est au fond très proche de celui développé par la commission Berrué en vue de réduire les arguments nationalistes des opposants à la piastre, quand elle demande que l'Indochine apporte son concours en *proportion de ses moyens*.

---

<sup>131</sup> Ce qui n'indique pas, bien-sûr, qu'Ernest Outrey était partisan de l'indépendance de l'Indochine, ni même qu'il fut en quoi que ce soit un libéral, bien qu'il fut favorable à une plus grande autonomie pour l'Indochine. Ce qu'il importe de montrer ici c'est que Outrey est capable de manipuler des arguments qui vont dans le sens de cette autonomie, au moins quand il sent la pression des partisans du pacte colonial. L'argument qu'il y a deux points de vue est du domaine de l'autonomie et du libéralisme, opposé au pacte colonial. Outrey connaît et maîtrise les deux registres.

## Conclusion

### I La Banque de l'Indochine et la bataille de la piastre

Quelle fut l'attitude de la Banque de l'Indochine dans la bataille de la piastre de 1920 ? Rouage essentiel du système colonial, la Banque est généralement présentée comme la puissance de l'ombre de la colonisation française en Indochine. Elle semble, par sa richesse et ses implications générales dans l'économie coloniale, avoir de ces "gros intérêts" qui laissent à penser qu'elle apparaîtrait un des leaders de la bataille.

Le change était une activité très rémunératrice pour la Banque. Le statut de banque d'émission lui donnait une position dominante en Indochine. Sans doute ne souhaitait-elle pas la disparition de la piastre autonome pour ces raisons<sup>132</sup>.

N'était-elle pas, paradoxalement, en conséquence la proie par les mesures préconisées dans le plan de suppression de la piastre imaginé par Bernard et Homberg, eux-mêmes représentants des milieux coloniaux ?

#### *Prudence est mère de Sûreté*

Dans les réunions du Comité de l'Indochine et de l'Union coloniale où le Colonel Bernard et Octave Homberg faisaient adopter le plan de stabilisation-disparition de la piastre, le représentant de la Banque ne dit rien. D'une manière générale, les représentants de la Banque s'exprimèrent peu. Cet étrange mutisme semble dicté par plusieurs raisons fortes<sup>133</sup>. Seules quelques précisions seront apportées ici. Il faut avoir à l'esprit d'abord que le début des années vingt est pour la BIC le moment de grandes négociations avec les gouvernements français sur le renouvellement de son statut, et de son privilège de banque d'émission. La première passe d'armes d'importance à propos de la crise de la piastre, au début de 1919, avait eu lieu entre Bernard et Outrey, s'opposant au représentant de la Banque, Bazin. Dès ce moment, la question du rôle de la BIC dans l'économie de la colonie avait été posée par Bernard. Il reprochait à Bazin

<sup>132</sup> Cette explication est malheureusement le type même de la "bouteille à l'encre". C'est une "non-explication" car elle peut être avancée pour toutes les situations. La *stabilisation* en tant que rattachement de la piastre au franc, eut bien lieu, en 1930 et fut réalisée par un gouvernement qui n'avait rien de progressiste, et alors que les intérêts de la Banque n'avaient pas changés d'un iota. Le trafic des piastres durant la guerre d'Indochine, qui fit couler tant d'encre, eut lieu alors que la piastre était rattachée au franc. Cette explication n'est donnée ici que par mauvaise habitude.

<sup>133</sup> On en trouve certaines dans :

GONJO Yasuo - *La banque coloniale et l'Etat : la BIC devant l'interventionnisme (1917-1931)*. *Le Mouvement Social*, N°142, janvier-mars 1988, pp.45-74.

l'exportation de 10 millions de piastres vers les établissements de Chine, au détriment des besoins du développement de la colonie<sup>134</sup>.

Parmi les détracteurs de la BIC, contre le renouvellement de son privilège d'émission, le Colonel Bernard figure parmi les plus véhéments<sup>135</sup>. Pour lui, si on ne le lui supprime pas, il faut obliger la Banque à soutenir la *mise en valeur*. Deux moyens sont avancés, une taxe sur les bénéfices et la mise en place du crédit à long terme. Lors de l'entrevue du 23 décembre 1919 du CId avec Sarraut et Long, Bernard demande une solution à la crise monétaire, mais aussi la mise en place d'un crédit à long terme dans la colonie, considéré comme seul capable d'impulser un développement économique digne des capacités de l'Indochine<sup>136</sup> et de permettre aux entreprises coloniales de sortir de la précarité financière qui faisait leur lot commun.

Albert Sarraut, à son tour, exposait son point de vue sur la question de la participation de la Banque au développement économique de l'Indochine, du crédit à long terme. Ce qui l'amène à évoquer le renouvellement du privilège de la Banque<sup>137</sup>.

*Convient-il de renouveler ce privilège ? je me suis déjà prononcé très nettement pour l'affirmative ; mais en même temps j'ai réclamé avec non moins de netteté certaines modifications aux statuts de cet établissement. La principale de ces modifications est celle qui admettrait la colonie au partage des bénéfices ; la Banque de l'Indochine en a réalisés de forts importants ; il serait juste que la colonie en ait sa part. (...)*

<sup>134</sup> P.V. des séances du Comité de l'Indochine. 540<sup>e</sup> séance 20 février 1919.

<sup>135</sup> Bernard lui-même avait rédigé en 1918 un rapport sur le renouvellement du privilège de la Banque de l'Indochine, très sévère envers celle-ci et qui fut lu très attentivement par les services du ministère des colonies, qui le jugèrent remarquable. Il faut sans doute y voir la raison de l'attention avec laquelle la proposition de Bernard de décembre 1919, de lier la piastre et le franc au bénéfice de ce dernier, fut écoutée.

En 1917 l'inspecteur général des colonies Phérivong rédigeait un rapport sur les activités de la Banque, dans la perspective du renouvellement de son privilège.

*En résumé on se plaint que la Banque de l'Indochine, se plaçant à l'abri des règles parfois étroites de ses statuts, ait limité ses opérations à celles que pouvaient lui offrir, sans aucun risque, les plus importantes maisons françaises et le haut commerce chinois. Elle suit le progrès et en profite, beaucoup plus qu'elle ne contribue à le développer...*

*Trouvant dans son simple courant de banque d'émission des bénéfices appréciables, à peu de frais et sans risques, la Banque de l'Indochine n'est pas suffisamment portée à rechercher les affaires. Son intervention ne se manifeste pour ainsi dire pas à l'égard du petit commerce, des industries naissantes, des agriculteurs, lesquels restent dès lors livrés à l'usure qui sévit en Indochine.*

CAOM SOM 84, crédit. cité par GONJO Yasuo - *La banque coloniale et l'Etat : la Banque de l'Indochine devant l'interventionnisme*. op. cit. p. 51 et note 27

<sup>136</sup> Ce désir général de l'établissement du crédit à long terme par la Banque était antinomique avec le statut de banque émettrice d'une monnaie à tout moment convertible et devant se garder sur le terrain du court terme.

<sup>137</sup> CAOM CFOM 462 - CId *Dossier piastre. Compte rendu de l'audience que M. le Gouverneur général Maurice Long a accordée le 23 décembre 1919, au Comité.*

*Il faut que cette question (du renouvellement) fasse l'objet devant la chambre d'une discussion ample et sérieuse qui nous permettra de défendre et de faire triompher les revendications de la Colonie. (...)*

*Etant donné le court délai qui nous sépare de l'expiration du privilège de la Banque, étant donné la bonne volonté de ses dirigeants, je crois que le mieux serait d'aller voir le ministre des Colonies (Simon) pour lui demander de proroger par décret le privilège de cet établissement.*

La prudente position de la BIC doit donc être comprise en regard de cette préoccupation, car de nouvelles idées sur la *mise en valeur* de la colonie avaient vues le jour. Yasuo Gonjo les résume par le titre de son article *la Banque de l'Indochine devant l'interventionnisme*. Cet *interventionnisme* prend sens dans les relations entre la Banque et l'Etat, mais aussi dans la question de la *mise en valeur*, conçue comme nécessairement planifiée<sup>138</sup>. Entre l'autonomie de la piastre ou son rattachement au franc, s'affrontaient deux projets de *mise en valeur* de l'Indochine.

Une des alternatives était entre l'Empire et l'*économie monde extrême-orientale*. La commission Outrey soumettait le 28 mai 1919 un questionnaire à la BIC pour évaluer les effets d'une stabilisation. La Banque avouait dans sa réponse son désarroi devant la crise de la piastre. Lui demandant si la Banque voyait un autre moyen d'enrayer la hausse de la piastre que celui d'instituer un *taux fictif déprécié*, la commission se vit répondre non. A la question de savoir si les relations commerciales de l'Indochine avec la Chine seraient troublées en cas de stabilisation vis-à-vis du franc, elle répondait oui. Pour la Banque le seul moyen de préserver la compétitivité de l'Indochine sur le marché chinois était de stabiliser sur un mode identique à ceux adoptés à Singapour ou au Siam<sup>139</sup>. En toute logique elle aurait dû soutenir l'autonomie de la piastre.

Pourtant devant les commissions Outrey et Sergent, la Banque se déclarait en faveur du rattachement de la piastre au franc. Mais il ne s'agit en fait que d'un pis-aller, puisque Thion de la Chaume faisait cette étonnante déclaration devant la commission Outrey :

*Malgré que l'Indochine soit entourée de pays où la stabilisation a été faite par rapport à la livre et bien que la stabilisation par rapport à l'or présente de grands avantages, il serait bien difficile de faire la réforme dans ce sens en Indochine par suite de l'opposition que les*

Sarraut Accompagnait Long, pour présenter son successeur au Comité.

<sup>138</sup> Voir sur ce point la première partie de notre thèse.

<sup>139</sup> CAOM SOM Indo NF 4099 *Essais de stabilisation du taux de la piastre*, 1<sup>o</sup> dossier : Commission Outrey chargée d'examiner les mesures propres à remédier à la crise économique due à la hausse du taux de change de la piastre - questionnaire à la Banque de l'Indochine du 28 mai 1919. Réponse de la Banque le 4 juin.

On comprend mieux ainsi les conclusions impartiales de la commission Outrey.

*pouvoirs publics feraient sans aucun doute à un projet de cette nature.*<sup>140</sup>

Ainsi, bien qu'elle fut favorable à une transformation en monnaie en or, la Banque de l'Indochine s'inclinait d'avance devant les arguments politiques de type nationaliste ; ici l'honneur national qui serait flétri de voir la monnaie d'une colonie française stabilisée sur la base d'une monnaie étrangère<sup>141</sup>. Rarement le poids des arguments de type nationaliste n'est apparu aussi clairement dans un choix de politique coloniale<sup>142</sup>. Et il faut se convaincre que les intérêts économiques, quelle que soit leur puissance, cèdent souvent le pas aux impératifs politiques.

Or ces arguments ne furent pas développés par les pouvoirs publics. La commission Outrey, quant à elle, concluait d'une manière très impartiale sur la base à adopter pour la stabilisation, l'or, la livre, le dollar de Singapour ou le franc, envers lequel n'allait d'ailleurs pas sa préférence<sup>143</sup>.

La prudence de la BIC fut bien venue puisque les choses ne tournèrent pas, comme le laissaient prévoir les premiers moments de la bataille de la piastre, vers l'adoption du franc. Avant d'agir ou de s'exprimer, la Banque attendit de connaître le fond de la pensée d'Albert Sarraut et de Maurice Long.

La position d'attente de la Banque de l'Indochine est donc compréhensible. Elle demande le renouvellement de son privilège d'émission et pouvait obtenir le soutien de certains des principaux acteurs de la vie politique de l'Indochine, soit les lobbies, soit le gouvernement général. Mais il y avait certaines conditions, en débat ouvert à l'époque : son rôle dans la mise en valeur, sa contribution au trésor de la Colonie, l'inclusion

<sup>140</sup> Cité par Yasuo Gonjo, p.257. P.V. de la commission Outrey.

<sup>141</sup> La réticence ne s'en lit pas moins dans cette déclaration.

<sup>142</sup> Marc Meuleau (Meuleau Marc op. cit. pp. 325-326.) donne comme explication de ce revirement de la Banque, qui préfère le franc à l'or, des raisons économiques, en particulier les transferts de capitaux entre la colonie et la France. Aussi que la Banque *prend acte des bons résultats des stabilisations par adoption de l'étalon-or dans des pays qui commercent activement avec la Chine comme Singapour et le Siam*. Justement ceci aurait dû inciter la Banque à défendre l'option de l'étalon-or devant la commission Outrey. De même le fait que Thion de la Chaume *perçoit que la dépréciation du franc vis à vis de l'or risque fort de se poursuivre, et craint qu'à terme la situation ... ne se reproduise : une piastre surévaluée au regard d'un franc de plus en plus éloigné de sa valeur 1914*. Si les principales raisons économiques et monétaires pousseraient à une stabilisation en or qui présenterait *tous les avantages* on ne comprend pas pourquoi la Banque de l'Indochine, grand opérateur du colonialisme français en Indochine, se déclarait favorable au franc, sinon pour des raisons purements *politiques* d'appréciation des rapports de force et de situations.

<sup>143</sup> CAOM SOM Indo NF 4099. *Nomination de la commission Outrey*. Rapport du 11 juin. CAOM GGIC 6582 *Historique de la question du régime monétaire de l'Indochine, stabilisation de la piastre, 1914-1919*. Télégramme de Sarraut à Monguillot 5 août 1919 : *Commission* (qu'il a présidé) *très divisée a pas tranché question de savoir si stabilisation doit être faite par rapport à franc ou à livre sterling ou par adoption directe étalon or*.

de la colonie dans l'économie impériale... Qui soutenir pour en obtenir en retour un appui dans le renouvellement du statut ?

Aussi, la BIC essayait d'abord de donner satisfaction à ce quelle croyait devoir être la tendance globale de la politique coloniale, vers le rattachement au franc, en s'y affirmant favorablement résignée. Mais elle se mit à attendre le sort réservé aux mesures prise en Indochine. Elle les soutint d'ailleurs implicitement en passant un accord pour recevoir des monnaies étrangères en paiement des achats de riz cochinchinois. Elle attendit ensuite d'avoir compris la politique véritable d'Albert Sarraut et de Maurice Long à propos de la Piastre. Puis l'ayant comprise, au cours des négociations de la convention du 20 janvier 1920 avec le gouverneur Long, elle se tint prudemment en retrait durant les débats des groupements coloniaux. La BIC avait comme politique d'être du côté du manche et il ne faut pas l'imaginer dictant sa volonté.

## II Vers la piastre-or : 1921-1928

Durant l'hiver 1919-1920 la piastre avait été prise dans une tourmente qui avait failli la détruire. Au printemps de 1920, la politique habile et ferme de Maurice Long avait gagné la bataille. Durant l'été, la Commission Berrué, instituée dans la colonie, avait jeté les bases d'une nouvelle politique d'autonomie monétaire de l'Indochine, qui devait permettre à cette partie de l'Asie de porter tous ses fruits.

Le cours de la piastre allait descendre entre le milieu de 1920 et 1921. Mais c'était sous l'effet naturel de la baisse mondiale de l'argent et de la remontée du franc. Quand la baisse fut suffisante, et dès que les conditions le permirent, Long supprima le cours forcé et la non convertibilité le 1<sup>o</sup> janvier 1921<sup>144</sup>. C'est ainsi que la piastre fut sauvée de l'anéantissement prémédité au sein des groupements coloniaux à Paris, favorables au pacte colonial. Elle le fut sciemment et volontairement par le gouverneur Long en parfait accord avec le ministre Sarraut. Leur but était de faire perdurer l'inclusion de l'Indochine dans l'Extrême-Orient et favoriser son évolution vers le Pacifique, en attendant de créer une piastre-or. Le déroulement de cette bataille de la piastre fut une véritable *journée des dupes*.

Peut-on conclure avec Yasuo Gonjo que :

*Le 13 mai 1930 (un décret établissait) un taux d'une piastre pour 10 francs. (Ce qui) permet d'affirmer que les expériences et discussions des années 1918 à 1921 ont permis de donner aux problèmes de la*

<sup>144</sup> Et non le 31 décembre 1921, comme on le lit trop souvent. C'est le compte spécial qui fut clôturé à cette date.

CAOM SOM Indo NF 3241 *Compte spécial ouvert par la Banque de l'Indochine...* Rapport établi le 2 mai 1923.

*stabilisation de la piastre une solution définitive, empêchant l'Indochine d'être, sur le plan monétaire, "annexe de la Chine".<sup>145</sup>*

Peut-on présenter comme naturel un glissement du système monétaire de l'Indochine vers un rattachement au franc, qui n'aurait attendu que l'établissement sur de nouvelles bases de ce dernier. Réalisée en 1927 par Poincaré, cette stabilisation du franc aurait ouvert la voie à un rattachement évident, attendu et préparé depuis 1920. Certes non et c'est sans doute tout le contraire qu'il faut imaginer pour comprendre la politique coloniale des années vingt.

N'est-il pas symptomatique que l'on ne trouve pas du tout les mêmes débats et les mêmes attaques contre la piastre lors de la crise du franc de 1924-1926. Pourtant la monnaie de la métropole chute bien plus qu'en 1920, jusqu'à être cotée certains jours 26 francs, et 17 francs en moyenne pour l'année 1926 ? Il faut voir deux raisons à ce désintérêt. La première est économique ; ces années là il n'y a pas de famine monétaire en Indochine et la piastre ne monte pas sensiblement face aux monnaies de ses principaux partenaires commerciaux. De plus, aucune crise des matières premières ne se manifeste.

La seconde est politique : le procès de rationalisation de l'économie indochinoise semble tranché en 1925, dans le grand boum économique de la colonie. Les capitaux français viennent s'investir dans la colonie, les espoirs de diversification de l'économie de la colonie semblent prêts de se réaliser, avec l'augmentation des exportations de caoutchouc, de charbon, de maïs, de ciment... Le rattachement au franc, cohérent dans le cas d'une mise en valeur proche du modèle du pacte colonial, avec la livraison de matières premières à la métropole, ne se justifie plus aucunement. Les partisans du rattachement de la piastre au franc sont anéantis par les faits économiques.

Le commerce extérieur de la colonie avec le reste du monde augmente alors plus vite qu'avec la métropole. L'économie de l'Indochine s'internationalise, elle semble avoir définitivement trouvé des marchés à l'exportation. Même si des capitaux français viennent s'y placer, c'est surtout vers des secteurs qui n'intéressent pas plus le commerce avec la métropole que le commerce avec le reste du monde.

La piastre semble alors voir sa destinée irrémédiablement se tourner vers l'or. Lochard, devenu Inspecteur général du service des mines et de l'industrie de l'Indochine, établit nettement dans la presse, une fois de plus, la position du gouvernement général et *l'évolution probable* de la monnaie de la colonie<sup>146</sup>. Il y prend l'exemple des Pays-Bas et de sa colonie indonésienne, dont les monnaies ont les mêmes définitions de titre

<sup>145</sup> GONJO Yasuo - *La Banque de l'Indochine, 1875-1940...* pp. 262-263.

<sup>146</sup> LOCHARD A. - *Le système monétaire indochinois et sa transformation probable.* - *L'Avenir du Tonkin*, N°9927, 21 mai 1929.

et de poids et qui sont d'apparence liées. D'apparence seulement, car les deux "florins" sont émis par des banques différentes, qui émettent aussi des billets différents, gagés sur des stocks d'or différents. Lochard insiste sur l'étroitesse de la prime entre ces monnaies, un demi pour-cent au maximum, encore que cet écart soit réduit à néant pour les échanges au jour le jour entre l'achat et la vente. Cette stabilité des changes favorise les relations de colonies et de la métropole, en même temps qu'elle permet à l'Indonésie de développer son économie en relation avec le commerce international. L'exemple est transparent. Le chapitre qui suit immédiatement le bon exemple néerlandais, en tire les conséquences et s'intitule *La monnaie indochinoise à base or doit être autonome*.

L'inspecteur général des mines et de l'industrie de l'Indochine rejette immédiatement les exemples de stabilisations des monnaies algérienne et surtout marocaine en exposant que ces deux colonies vivent dans la sphère d'influence économique de la métropole, alors que l'Indochine fait partie de l'Asie. Très clairvoyant sur le système économique impérial, Lochard insiste :

*Cette considération (La proximité géographique et l'intégration économique entre la France et ces deux territoires méditerranéens) a pu avoir, aux yeux des auteurs de leur régime monétaire, d'autant plus de poids qu'une balance commerciale souvent débitrice pouvait rendre à ces pays difficile le soutien de leur change et précieuse la tutelle d'une puissance économique comme la France.*<sup>147</sup>

La situation de l'Indochine, à tous points de vue exceptionnelle dans l'Empire, est exactement inverse. Elle ne faisait pas la majorité de son commerce extérieur avec la métropole et deux tiers de ses exportations partaient vers la Chine et Hongkong. Elle n'était jamais, ou presque, débitrice. Autant dire qu'elle n'était pas intégrée dans l'Empire sous-entend Lochard, qui se prononce contre l'assimilation monétaire. Après avoir repris l'essentiel des considérations exposées par la Commission monétaire indochinoise nommée par M. Long en 1920, qu'il avait en fait présidé, tendant à écarter l'hypothèse d'un rattachement au franc et soutenant un rattachement direct à l'or, le haut-fonctionnaire indochinois concluait :

*Nous sommes donc enclin à croire que lors de la préparation, vraisemblablement prochaine, de la réforme monétaire indochinoise, la discussion ne portera guère que sur les modalités techniques d'un système monétaire autonome à base d'or.*

Une enquête sur la stabilisation de la piastre, fut menée aussi pour le compte de la *Dépêche coloniale* par l'ancien député Gerville-Réache, en 1928, après la stabilisation du franc. Elle mène aux mêmes conclusions.

---

<sup>147</sup> C'est là un des points de départ de la démonstration de Jacques Marseille dans sa thèse, quant aux transferts de capitaux et aux balances des changes et des paiements entre la France et ses colonies.

Elle permet de plus de montrer l'évolution énorme de la position des milieux coloniaux depuis la bataille de la piastre de 1920<sup>148</sup>.

Les personnages interrogés étaient les suivants : Octave Homberg, "grand financier", qui élabore l'introduction et la conclusion avec l'auteur. Le colonel Bernard, membre du Conseil supérieur des colonies et Président des *Messageries fluviales de la Cochinchine*. Pierre Pasquier, alors Directeur de l'Agence économique de l'Indochine. Albert Sarraut, alors ministre de l'Intérieur, qui préfère pour cette raison que l'on reproduise ses déclarations parues dans *L'Information* en février 1914. Joost Van Vollenhoven, à titre posthume, dont il est reproduit un discours prononcé devant le Conseil de gouvernement de l'Indochine, alors qu'il était Secrétaire général de l'Indochine. François-Marsal, président de l'Union coloniale. Carrère, Directeur de la *Banque franco-chinoise*<sup>149</sup>. Louis Pommery, sous-directeur de la *Banque Nationale Française du Commerce Extérieur*. Martial Merlin, ancien gouverneur de l'Indochine de 1923 à 1925 et de diverses autres colonies françaises, qui pouvait donner un point de vue comparatif. Audap, Directeur financier de la *Banque Nationale de Crédit*. François Piétri, député, ministre des Colonies. Thion de la Chaume enfin, Directeur de la Banque de l'Indochine.

Tous s'affirment favorables au passage à l'étalon or pour la monnaie de l'Indochine. Tous sauf un, le colonel Bernard, qui demande toujours le rattachement de la monnaie de l'Indochine à celle de la métropole. Ce rattachement est invoqué souvent par les autres personnages, mais pour mieux y renoncer, avec divers arguments. Soit les stabilisations des colonies anglaises, souvent réalisées par rapport à l'or, soit le risque de nouvelle glissade du franc, soit la renonciation à de grands mots patriotiques au nom du pragmatisme économique.

Ainsi, même après la création du franc Poincaré, les "milieux coloniaux" se déclarent à une écrasante majorité en faveur de la création d'une piastre-or<sup>150</sup>. Ce qui revient à introduire définitivement l'Indochine dans le commerce mondial, après avoir toujours été rattachée au commerce extrême-oriental par une piastre-argent. Jamais l'hypothèse d'un rattachement au franc n'a été si peu acceptée dans les milieux financiers et économiques français et coloniaux que vers 1928. A une exception près, les farouches partisans du rattachement au franc, comme Homberg,

<sup>148</sup> GERVILLE-REACHE - *La stabilisation de la piastre indochinoise*. Enquête faite auprès de MM. Octave Homberg, le colonel Bernard, Pasquier, Albert Sarraut, Joost Van Vollenhoven, François-Marsal, Carrère, Louis Pommery, Martial Merlin, Audap, François Piétri, Thion de la Chaume. ed. de la Dépêche Coloniale, Paris, s.d. (1928).

<sup>149</sup> C'est à dire l'héritière de la Banque Industrielle de Chine.

<sup>150</sup> Bien-sûr cette *majorité*, spécialement interrogée par Gerville-Réache, a une *opposition*, qui reste favorable à une piastre-franc. Mais elle semble à l'époque réduite à merci. Pour ses représentants voir :

PUAUX Henri - *La stabilisation de la piastre indo-chinoise*. Bosc et Riou, Lyon, 1929. 131p.

de même que les partisans résignés, tels Thion de la Chaume, tous en sont venus à prôner une piastre-or.

Une première conclusion essentielle peut donc être tirée à propos du système colonial vu comme dérivant nécessairement vers l'intégration impériale. Il n'y a aucune tendance naturelle du système colonial à introduire le franc en Indochine, surtout dans l'état de développement que connaissait la "colonie" en 1928. On peut se poser la question de savoir si l'Indochine n'avait pas alors un régime politique colonial, mais déjà un régime économique qui s'éloignait du colonialisme.

*Conclusion: Réseaux, intérêts et division des milieux coloniaux*

La bataille de la piastre, par l'importance réelle de la monnaie dans l'économie de l'Indochine, mais surtout par l'importance directrice que les milieux coloniaux lui accordaient dans l'organisation coloniale, est un point d'observation privilégié du système colonial, de ses composants et de son fonctionnement. Les hypothèses générales qui forment l'architecture de notre thèse<sup>151</sup> sont étayées par l'analyse de la bataille de la piastre. En particulier l'importance de l'option d'un rattachement à l'aire Asie-Pacifique, contraire à un rattachement impérial, et l'opposition radicale entre *plusieurs* politiques coloniales possibles, différentes, voire opposées.

Il est difficile de dresser une cartographie des protagonistes et des intérêts qui s'affrontent autour de la question de la piastre. Mais l'exercice se révèle en définitive très instructif sur les limites d'une telle démarche.

Lors de la bataille de la piastre, cette cartographie apparaît mal, parce qu'elle est à la fois succincte et incohérente. Succincte car elle se limite à une fracture entre milieux coloniaux en métropole, favorables au franc, et coloniaux en Indochine, favorables à la piastre. Incohérente, en apparence du moins, puisque les uns et les autres ont les mêmes intérêts a priori. Seuls quelques cas particuliers semblent prendre une position en rapport avec leur intérêt, comme la Banque Industrielle de Chine et les commerçants chinois. Plus que les "intérêts", c'est le discours nationaliste de l'aide au franc et à la mère Patrie qui joue à plein et permet de fédérer une bonne partie des protagonistes de métropole autour de la stabilisation en franc, alors que leurs intérêts, vu sur un plan strictement économique, imposeraient plutôt le maintien de la piastre.

Cette question des "intérêts" des coloniaux, sensés déterminer leur prise de positions doit d'abord être étudiée. On considère souvent que les milieux coloniaux sont liés par des intérêts bien compris, essentiellement matériels. Le mot intérêt prend alors son sens : un ensemble d'avantages qui importent à quelqu'un, et plus encore attachement exclusif à la ri-

---

<sup>151</sup> GIACOMETTI Jean-Dominique - *La question de l'autonomie de l'Indochine et les milieux coloniaux français, 1915-1928*. Université de Provence, 24 01 1997.

chesse. Ces intérêts seraient le reflet de leurs investissements de capitaux et il suffirait de fouiller dans le portefeuille d'actions de tel colonial pour en comprendre les mobiles.

La bataille de la piastre permet de mettre en cause cette interprétation impérative de la logique d'action et de décision des milieux coloniaux. D'abord, il n'est pas sûr que les milieux coloniaux, en particulier les milieux économiques, aient parfaitement connu leur intérêt véritable. Ainsi, la critique d'un alignement de la piastre sur le franc, telle que Joseph Vigne la prononce devant les coloniaux assemblés, a toutes les qualités de la logique, du bon sens et de la cohérence économique. Il n'empêche qu'il fut le seul à voter contre le projet d'introduction du franc en Indochine. Si les coloniaux ne sont pas conscients de leur intérêt véritable, ils restent néanmoins persuadés d'agir dans ce sens et le proclament. C'est, il faut le dire, de l'intérêt mal compris et il faut reconnaître aux coloniaux une marge d'erreur naturelle à tout être humain. Quant à ceux qui seraient conscients de leur intérêt, il n'est pas évident qu'ils soient en mesure de le défendre, par faiblesse politique ou par crainte de se désolidariser du groupe.

L'utilisation du mot "intérêts" a un sens péjoratif bien évident, destiné à jeter le soupçon sur les actions "bassement matérielles" des individus. Elles sont dès lors conçues comme cyniques, peu avouables, obscures et ainsi il n'est presque plus besoin de les élucider. De plus ce mot enferme les décisions dans un carcan impératif, car la défense des intérêts ne laisse que peu de place aux capacités d'adaptation de ces intérêts faces aux nécessités et aux nouvelles situations. Or ce sont là les qualités du capitalisme et des entrepreneurs.

Il faut chercher à comprendre certaines prises de décisions ou de positions des coloniaux, non pas en fonction de leurs intérêts, mais des projets d'aménagement rationnels du système colonial, proposés par certains individus (Fernand Bernard) ou certaines institutions (le gouvernement général). Ces projets d'organisation rationnelle évoluent entre deux pôles : l'intégration impériale d'un côté et l'intégration dans l'Asie-Pacifique de l'autre.

Pour sortir de la logique implicite des "intérêts", il faudrait sans doute tenter d'élucider les politiques coloniales à partir de deux concepts supplémentaires et complémentaires, qui rendent mieux compte des motivations des milieux coloniaux. Les *logiques* d'une part et les *projets* d'autre part. Logiques de pensées ou d'actions, différentes entre les commerçants, les administrateurs, les planteurs, dont les pratiques et les impératifs de gestions différent. Projets, politiques, économiques qui guident souvent les décisions, tendues vers le futur, bien plus que liées par les intérêts présents.

Le second point qu'il faut aborder dans cette conclusion, concomitant à celui des intérêts, est celui des réseaux entre les coloniaux. Il faut remar-

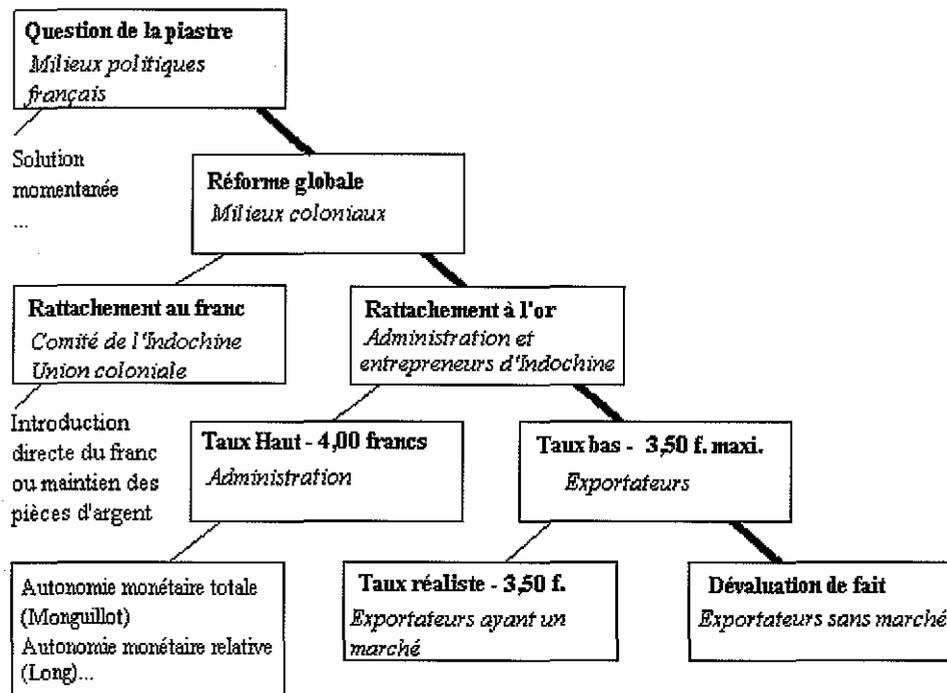
quer à propos de la bataille de la piastre, que les affrontements et les alliances entre les coloniaux, auxquels on pourrait s'attendre, ne se retrouvent pas obligatoirement. Les affrontements majeurs habituellement repérés opposent l'administration aux colons. Dans le cas de la piastre on penserait aussi à celui mettant face à face les importateurs et les exportateurs.

Au contraire, une alliance est rapidement apparue entre l'administration et les colons, en faveur du maintien de la monnaie autonome de l'Indochine. Certes les motivations sont différentes de part et d'autres, mais une alliance objective reste une alliance. Surtout, si un conflit est généré par ces questions de monnaies et donc de commerce extérieur, c'est entre les exportateurs qu'il naît. La ligne de fracture passe entre les exportateurs qui ont un produit compétitif sur le marché international, et ceux qui ont des produits qui ne peuvent pas rivaliser avec la concurrence mondiale. Les premiers demandent le maintien d'une monnaie saine, alors que les seconds désirent une dévaluation compétitive.

Une hypothèse importante doit être dès lors formulée, celle de la prédominance de la question de la compétitivité des productions coloniales sur la question du capital des entreprises, dans leur positionnement face aux grandes décisions de politique coloniale.

Enfin, parmi les partisans d'un rattachement de la piastre au franc, des antagonismes se font jour, entre les tenants d'une suppression immédiate de la piastre et ceux d'un retrait par étape. Une règle générale peut être proposée, qui voudrait que plus une question mise en débat dans les milieux coloniaux est précise et s'approche de mesures concrètes, plus les fractures sont nombreuses, émiettant le parti colonial en un nombre illimité de secteurs. Le système colonial se morcelle en secteurs suivant chaque ligne de fracture potentielle. Dans le cas de la piastre il est possible d'en schématiser la diffraction comme suit :

## Schéma d'éclatement des milieux coloniaux à propos de la piastre



En définitive, avec la question clef de la compétitivité des productions coloniales, la bataille de la piastre rend peut-être l'image correcte de l'émiettement des milieux coloniaux en "secteurs" qui n'ont en commun que peu de choses. Car si les fractures attendues, basées sur les contradictions internes du système colonial, n'apparaissent pas toujours, d'autres se font jour, basées sur la compétitivité des productions coloniales. Elles trouvent leurs racines dans le besoin des producteurs coloniaux de s'assurer au mieux les marchés potentiels. Ils sont au nombre de trois, le marché intérieur de la colonie, le marché métropolitain, le marché international. Les logiques et les projets, différents et souvent opposés, avancés par les différents secteurs du système colonial, combiné à la recherche de marché, rendent compte d'une réalité historique en mouvement, plutôt que d'un système figé.

Division des milieux coloniaux, aussi bien sur les projets politiques que les moyens de les mettre en oeuvre, faiblesse de la compréhension de certains de leurs intérêts par les coloniaux eux mêmes, inconsistance de la théorie d'un glissement inéluctable de l'Indochine vers une logique impériale, ce sont ces quelques points, fondamentaux, que la bataille de la piastre de 1920 permet de tenter de reformuler.

## Annexes

### I Pouvoir d'achat du franc en piastre, 1875-1940 Multiplier la somme en francs courants

Année	Coefficient	Année	Coefficient
1875	1.19	1908	1.15
1876	1.19	1909	1.15
1877	1.19	1910	1.11
1878	1.19	1911	1.00
1879	1.19	1912	1.00
1880	1.19	1913	1.00
1881	1.19	1914	1.00
1882	1.19	1915	0.73
1883	1.19	1916	0.62
1884	1.19	1917	0.47
1885	1.19	1918	0.36
1886	1.19	1919	0.33
1887	1.19	1920	0.23
1888	1.19	1921	0.31
1889	1.19	1922	0.32
1890	1.19	1923	0.27
1891	1.19	1924	0.23
1892	1.19	1925	0.21
1893	1.19	1926	0.16
1894	1.19	1927	0.17
1895	1.19	1928	0.17
1896	1.19	1929	0.17
1897	1.19	1930	0.18
1898	1.19	1931	0.20
1899	1.19	1932	0.22
1900	1.19	1933	0.23
1901	1.19	1934	0.24
1902	1.19	1935	0.26
1903	1.19	1936	0.23
1904	1.19	1937	0.18
1905	1.15	1938	0.15
1906	1.19	1939	0.15
1907	1.1	1940	0.12

**II Cours moyen annuel de la piastre en francs, 1875-1940**  
**Diviser la somme en francs courants**

<b>Année</b>	<b>Taux</b>	<b>Année</b>	<b>Taux</b>
1875	5.53	1908	2.46
1876	5.53	1909	2.39
1877	5.53	1910	2.31
1878	5.53	1911	2.28
1879	5.53	1912	2.49
1880	5.53	1913	2.50
1881	5.53	1914	2.39
1882	4.70	1915	2.46
1883	4.62	1916	2.95
1884	4.62	1917	3.60
1885	4.44	1918	4.25
1886	4.05	1919	6.56
1887	4.02	1920	11.57
1888	3.85	1921	6.87
1889	3.81	1922	6.70
1890	4.16	1923	8.46
1891	4.03	1924	10.08
1892	3.65	1925	11.95
1893	3.32	1926	17.01
1894	2.86	1927	12.80
1895	2.71	1928	12.77
1896	2.74	1929	11.46
1897	2.51	1930	10.00
1898	2.43	1931	10.00
1899	2.52	1932	10.00
1900	2.58	1933	10.00
1901	2.51	1934	10.00
1902	2.21	1935	10.00
1903	2.16	1936	10.00
1904	2.32	1937	10.00
1905	2.42	1938	10.00
1906	2.72	1939	10.00
1907	2.78	1940	10.00

Sources :Bulletin Economique de l'Indochine, Annuaire statistique de l'Indochine.  
 (Compilations aimablement fournies par M. Gilles Raffi.)

Institut for Asian and African Studies  
Humboldt University, Berlin  
Department of Southeast Asian Studies



## *SÜDOSTASIEN* Working Papers

*SÜDOSTASIEN* Working Papers is a publication series of the Institute for Asian and African Studies (*Department of Southeast Asian Studies*) of Humboldt University, Berlin. The aim is to publish current research reports and smaller monographs about Southeast Asia, especially about history and society, politics and economy, languages and literatures of the region. The Papers are published mainly in German, but also in English and French.

Subscriptions or demands for single papers please direct to the above mentioned address.  
Single issue: DM 10, postage not included.

I. Hans-Dieter Kubitscheck

**Das Südostasien-Institut an der Humboldt-Universität zu Berlin.**

Zur Geschichte der Südostasienwissenschaften

87 pages, one appendix

*(currently sold out, new edition in preparation)*

II. Andreas Schneider

**Reintegration.**

Untersuchungen am Beispiel laotischer Absolventen deutscher Bildungseinrichtungen.

44p., 8 appendices

III. Ingrid Wessel

**State and Islam in Indonesia.**

On the interpretation of ICMI

21 p.

IV. Nguyễn Minh Hà

**Die Ergänzungsglieder im vietnamesischen Satz**

40 p.

V. Ursula Lies

**Vietnamese Studies in Australia**

37 p., 3 appendices

6. Martin Klein

**Javanismus und Herrschaft in Indonesien.**

Zum Zusammenhang von Kulturinterpretation und Ideologie. Vorstudien zu einer Kritik der politischen Praxis der Neuen Ordnung Indonesiens.

51 p.

7. Thomas Engelbert

**Staatskapitalismus unter der Führung einer nationalistischen Partei.**

Zur gegenwärtigen Diskussion des Zusammenhanges zwischen ökonomischem Pragmatismus und politischer Legitimierung der Kommunistischen Partei in Vietnam.

102 p.

8. Nguyễn Minh Hà

**Zur Entwicklung der vietnamesischen Sprache und Schrift.**

44 pages, 2 appendices

9. Jean-Dominique Giacometti

**La Bataille de la Piastre 1918-1928.**

Réalités économiques et perceptions politiques dans l'Empire colonial Français

81 pages, 2 appendices

Postal Address:

Humboldt University Berlin  
Institut for Asian and African Studies  
Department of Southeast Asian Studies  
(c/o SÜDOSTASIEN Working Papers)

Unter den Linden 6  
D-10099 Berlin  
Germany

Tel.: (+49.30) 2093 6639  
Fax: (+49.30) 2093 6666  
thomas=engelbert@.rz.hu-berlin.de

*SÜDOSTASIEN* Working Papers, **ISSN: 1432-2811**, are published by the Department of Southeast Asian Studies of Humboldt-University, Berlin.

The Working Papers do not necessarily express the views of the editors or the Institute of Asian and African Studies. Although the editors are responsible for their selection, responsibility for the opinions expressed in the Papers rests with the authors.

Any kind of reproduction without permission is prohibited.